



Assemblée générale

Cinquante-huitième session

12^e séance plénière

Jeudi 25 septembre 2003, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Hunte (Sainte-Lucie)

La séance est ouverte à 15 h 5.

Allocution de M. Alfred Moisiu, Président de la République d'Albanie

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République d'Albanie.

M. Alfred Moisiu, Président de la République d'Albanie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de la République d'Albanie, S. E. M. Alfred Moisiu, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Moisiu (*parle en albanais; texte anglais fourni par la délégation*) : Monsieur le Président, je voudrais d'abord vous féliciter de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa cinquante-huitième session. Je suis fermement convaincu que sous votre direction, les travaux de la présente session seront couronnés de succès.

Il est tout naturel qu'alors que je m'adresse à cette éminente assemblée, ma première pensée soit pour M. Sergio Vieira de Mello, Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et Envoyé spécial

du Secrétaire général en Iraq. Je voudrais, depuis cette tribune, rendre hommage à son action et à sa contribution et exprimer notre profonde tristesse face à sa disparition et à celle de tous ceux qui ont péri dans le cruel attentat terroriste perpétré contre le bureau des Nations Unies à Bagdad.

La présente session vient clore une année féconde en défis mais aussi en réalisations, pour la communauté internationale en général, et les Nations Unies en particulier. Les Nations Unies, à notre sens, ont pour objectif fondamental le maintien de la paix, de la sécurité et de la stabilité internationales, ainsi que la protection des droits de l'homme, comme l'illustre notamment la Déclaration du Millénaire, qui définit leur vision commune de la façon de créer un monde meilleur, exempt de conflits et de pauvreté. Nous partageons les vues défendues par le Secrétaire général de l'ONU, M. Kofi Annan, selon lesquelles les profonds changements qui se sont produits de par le monde après les événements du 11 septembre, le phénomène du terrorisme international et les guerres en Afghanistan et en Iraq ont démontré qu'il nous faut trouver un nouvel angle d'attaque pour relever les grands défis de notre temps; et dans ce cadre, qu'il convient d'améliorer encore la performance des structures des Nations Unies.

Dans cette conviction, l'Albanie n'a pas hésité à se joindre à la coalition menée par les États-Unis contre le terrorisme international. L'Albanie a signé 12

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



conventions et protocoles internationaux relatifs à la guerre contre le terrorisme. Et elle travaille étroitement avec les pays voisins, d'autres pays de la communauté internationale et des organisations internationales en vue d'éliminer les sources potentielles de diverses formes de terrorisme.

Nous insistons sur la nécessité de la vigilance, de la coordination et d'une réaction face aux menaces que représente actuellement la possession d'armes de destruction massive. Ces armes, qu'elles soient chimiques, biologiques ou nucléaires, deviennent encore plus dangereuses aux mains des terroristes. Parallèlement, notre participation active aux missions de maintien de la paix en Afghanistan et en Iraq, ainsi qu'en Bosnie et en Géorgie, indique bien notre engagement résolu dans la guerre antiterroriste et dans les efforts pour la paix et la sécurité. Nous considérons que des changements démocratiques radicaux sont importants aussi bien pour l'Afghanistan et pour l'Iraq. Nous sommes convaincus, en effet, que la vie en liberté, malgré les difficultés de la transition, change radicalement la vie d'une population, qui ne peut plus, dès lors, faire machine arrière et retrouver un régime de dictature et de terreur, qui menace aussi les autres.

La classe politique et la société albanaises marchent main dans la main pour ce qui est de l'intégration euro-atlantique, qui constitue l'une de nos priorités essentielles. Conforme à nos intérêts vitaux, le processus d'intégration jouit du soutien de toute la population. Nous ne considérons pas cela comme une affiliation mécanique à l'Union européenne et à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), mais comme une adhésion aux normes et aux valeurs de la liberté, de la démocratie et du libre-échange. Compte tenu de la brièveté de la période dont elle a disposé pour opérer ces changements et de l'héritage négatif du passé, nous pouvons dire que l'Albanie a fait des progrès importants, des progrès de fonds, sur la voie de la démocratie. Ce n'est certes pas une raison pour crier victoire.

Nous sommes tous conscients qu'il faudra un effort beaucoup plus important si nous voulons poursuivre dans la voie des réformes engagées, notamment dans les domaines judiciaire, économique, et de la lutte contre la criminalité et la corruption, laquelle est un fléau généralisé des sociétés post-communistes. Nous avons déjà engagé des négociations sur l'Accord de stabilisation et d'association avec l'Union européenne et le sommet de

Thessalonique a confirmé une fois de plus la politique d'ouverture qu'elle pratiquerait à l'égard de l'Albanie et des quatre autres pays de la région occidentale des Balkans. Des avancées notables ont déjà été faites au niveau du processus d'adhésion à l'OTAN, dans le sillage du sommet de Prague. L'engagement pris par l'Albanie, la Croatie et la Macédoine à l'égard de la Charte 3 de l'Adriatique va permettre de les rapprocher des critères d'adhésion. Nous soutenons que notre rapprochement par rapport aux normes de l'OTAN et de l'Union européenne, dès aujourd'hui, et notre adhésion à part entière, demain, seront bénéfiques pour les pays de notre région, tout comme pour l'Europe, et pour la paix et la sécurité mondiales.

L'Albanie considère la coopération régionale comme un préalable et un encouragement à l'intégration euro-atlantique. Nous estimons que la poursuite du dialogue, ainsi que le renforcement de la coopération et de l'entente entre pays des Balkans correspondent profondément aux aspirations de nos citoyens et permettent de donner un nouvel élan aux processus d'intégration. Les Balkans, qui étaient encore fameux, il n'y a pas longtemps, comme foyer de conflits et de crises, présentent un tableau différent, plus positif, dorénavant, avec un climat politique sensiblement plus modéré. Cette ancienne zone d'affrontements nationalistes est devenue une zone où la culture du dialogue et de l'entente s'enracine. Bien que les partisans de notre tragique passé divisé soient encore actifs sur la scène politique, la classe politique nouvelle à l'oeuvre dans les Balkans est en général tournée vers l'avenir et la coopération.

L'Albanie et les Albanais jouent un rôle actif dans la construction et le renforcement de ce nouvel esprit. Nous aspirons – et nous nous employons – à instaurer des relations cordiales de coopération avec tous les pays de la région, avec lesquels nous voulons progresser conjointement vers notre objectif européen. L'investissement de nos pays dans un futur euro-atlantique représente l'un des principaux garde-fous contre l'amer passé de cette région et une garantie de pouvoir nous joindre à la vague démocratique de notre temps.

L'Albanie et les Balkans attachent une importance toute particulière au renforcement de la stabilité et de la démocratie dans les zones qui étaient connues comme des foyers de tensions. Nous nous félicitons de l'évolution démocratique et vers l'intégration au Kosovo, qui fait honneur à la

contribution de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo et de l'ancien Représentant spécial du Secrétaire général, M. Steiner. Nous appuyons la nouvelle mission conduite par M. Holkeri et nous admirons la façon dont la société et les institutions kosovares progressent dans la construction d'un modèle démocratique de coexistence entre leurs citoyens.

La stabilité du Kosovo est très importante pour la stabilité de la région. C'est la raison pour laquelle nous avons toujours appuyé les réformes réalisées et les acquis obtenus au niveau de l'établissement et du renforcement des institutions démocratiques. Nous avons dénoncé les actes de violence et nous avons encouragé toutes les initiatives de nature à contribuer au respect des normes d'une société démocratique, à faire respecter l'état de droit, à promouvoir une économie de marché soutenue et développée, à renforcer les institutions démocratiques, à maintenir l'harmonie interethnique et à faciliter le retour des personnes déplacées.

L'Albanie a encouragé et appuyé les efforts visant à engager un dialogue entre Pristina et Belgrade sur les questions techniques d'intérêt commun. Nous prétendons que la poursuite du dialogue est la meilleure façon d'aborder les problèmes et d'instaurer la confiance nécessaire. L'Albanie est d'avis que l'avenir du Kosovo, et donc son statut final, est une question qui devra être tranchée à un stade ultérieur, mais ne doit pas être repoussée indéfiniment.

On reconnaît déjà que ce statut sera déterminé par la volonté des citoyens du Kosovo en coopération avec la communauté internationale. Le respect des normes et la détermination du statut sont des questions étroitement liées et interdépendantes. Les normes garantissent le fonctionnement normal des institutions locales, tandis que le statut amènera la stabilité, la paix et le développement au Kosovo et dans la région.

L'évolution positive de la situation en Macédoine permet également d'espérer l'instauration d'une stabilité durable. Nous maintenons toutefois que la pleine application immédiate de l'Accord d'Ohrid est cruciale pour l'avenir de la Macédoine. L'Albanie dénonce les extrémistes de tous bords et respecte l'esprit de tolérance et de coexistence interethnique.

La République d'Albanie appuie les plans et les initiatives visant à trouver une solution globale et durable à la situation du Moyen-Orient. Dans ce

contexte, nous estimons que la feuille de route est la voie à suivre pour régler le conflit israélo-palestinien. Mais avant d'y parvenir, il faudrait renoncer une fois pour toutes à la violence et au terrorisme. Il faudrait promouvoir le dialogue et l'entente jusqu'à ce qu'une solution définitive puisse être mise en oeuvre. Nous croyons que la paix au Moyen-Orient est un pilier important de la paix et de la sécurité dans le monde. Le règlement de la question palestinienne est indispensable à la résolution de la crise au Moyen-Orient et constitue un élément fondamental du succès de la lutte contre le terrorisme.

L'État albanais estime que l'ONU doit jouer un plus grand rôle dans le renforcement de la paix, de la sécurité et du développement social et économique partout dans le monde. L'Albanie est en faveur d'une réforme qui ferait de l'ONU une organisation plus forte, capable de relever les défis actuels et de trouver des solutions opportunes aux problèmes qui préoccupent tous les États Membres. À cet égard, nous saluons les objectifs que le Secrétaire général a fixés pour réformer toute l'Organisation et les instances particulières que sont l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité.

Je voudrais, pour terminer, réitérer la volonté de l'Albanie d'honorer ses engagements qui émaneront des décisions que prendra l'Assemblée générale au cours de sa présente session.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République d'Albanie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Alfred Moisiu, Président de la République d'Albanie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Bharrat Jagdeo, Président de la République du Guyana

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Guyana.

M. Bharrat Jagdeo, Président de la République du Guyana, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au

Président de la République du Guyana, S. E. M. Bharrat Jagdeo, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Jagdeo (*parle en anglais*) : C'est pour moi un grand plaisir de prendre la parole devant l'Assemblée générale sous la présidence d'un concitoyen de la Communauté des Caraïbes. Qu'il me soit permis de vous adresser mes félicitations les plus chaleureuses et de vous souhaiter, Monsieur le Président, un plein succès dans l'accomplissement des fonctions de cette haute charge.

Je remercie notre estimé Secrétaire général pour son rôle directeur perspicace et constant en cette période extrêmement difficile pour l'Organisation. Je voudrais aussi rendre hommage à son personnel dévoué et à tous ceux qui ont perdu la vie au service de l'ONU.

En 1953, le peuple du Guyana a pu pour la première fois exercer ses droits démocratiques en élisant au suffrage universel le gouvernement de son choix. Aujourd'hui, 50 ans plus tard, mon pays a appris, en faisant l'expérience douloureuse de la mauvaise gouvernance et de la mauvaise gestion, l'importance essentielle de la démocratie pour l'avenir de notre nation. Nous reconnaissons que pour favoriser le développement, réduire la pauvreté et sauvegarder la dignité humaine, la démocratie doit pouvoir prendre racine et croître. Ayant jeté les fondements essentiels d'une bonne gouvernance par le biais d'élections démocratiques et équitables, nous devons maintenant édifier une société plus prospère et plus juste.

À cette fin, mon gouvernement s'est lancé dans un processus de consultation et de collaboration avec tous les secteurs de notre population, y compris les partis politiques, le secteur privé et les organisations non gouvernementales. Grâce à la réforme récente de la Constitution, des dispositions ont été prises pour améliorer la transparence financière, favoriser une plus grande inclusion et garantir les droits fondamentaux de notre peuple. Six commissions indépendantes ont ainsi été créées sur les droits de l'homme, les relations ethniques, les femmes et l'égalité entre les sexes, les populations autochtones, les droits de l'enfant et les achats publics.

En outre, afin d'encourager une plus grande cohésion sociale au Guyana, nous avons récemment invité le Rapporteur spécial des Nations Unies sur le racisme à se rendre au Guyana et à s'entretenir avec les divers secteurs de la société guyanaise afin que la

communauté internationale puisse être informée des vastes perspectives de notre société multiculturelle et des nombreuses mesures que le Gouvernement a mises en place pour promouvoir l'harmonie interraciale.

Pour mieux consolider le processus démocratique, mon gouvernement s'est lancé dans un programme de réforme de la justice et des systèmes de sécurité dans la société en renforçant les capacités de prévention, d'enquête et de résolution des crimes et d'amélioration de l'administration de la justice. Beaucoup a été accompli dans ce domaine mais il y a encore beaucoup plus à faire.

En même temps, nous avons pris plusieurs initiatives de développement qui finiront par améliorer les conditions de vie de tout notre peuple, notamment une stratégie nationale de développement et une stratégie de réduction de la pauvreté. Nous avons fait de gros efforts pour fournir de meilleurs logements et de meilleurs services de santé et d'éducation à notre peuple, et nous avons réussi à réduire la pauvreté de manière notable. Et en stimulant les investissements, nous créons de nouvelles possibilités de développement. Nous regardons aujourd'hui vers l'avenir en espérant à nouveau que nous pourrions vaincre les nombreux défis posés à nos progrès politiques, économiques et sociaux.

Toutefois, face au fardeau persistant de la dette, à la réduction drastique de l'aide au développement et à l'existence continue de barrières douanières et, dans le climat actuel de tension internationale et d'incertitude, nombre de pays en développement, y compris le Guyana, sont devenus plus vulnérables, et les perspectives de croissance sont fortement limitées. L'échec de la récente Conférence de Cancun ne nous rend guère optimistes quant à l'avenir. La communauté internationale a aujourd'hui peu de chance d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement que cette Assemblée avait arrêtés il y a trois ans.

Le sort des nations, en particulier des nations aussi petites que la nôtre, ne dépend que de nous. Le processus de mondialisation nous a bien fait prendre conscience de la nécessité d'une plus grande interdépendance et d'une plus grande coopération internationale si nous espérons survivre aux menaces nombreuses qui visent notre bien-être. Cette interdépendance est la fondation du multilatéralisme et de l'ONU.

La Charte de l'Organisation reflète notre engagement collectif à coopérer en vue de promouvoir la paix et le développement. Toutefois, nous n'honorons toujours pas pleinement cet engagement. Malheureusement, le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui, tout en accordant une grande importance à la démocratie au niveau national, ne respecte pas toujours cet idéal au sein des conseils internationaux qui façonnent notre destin commun. Nous sommes préoccupés par l'existence de ces deux poids, deux mesures, car les aspirations de l'humanité à la paix, à la sécurité et au développement ne peuvent pas se réaliser sans la participation effective de tous les États aux affaires du monde.

Ce qui est particulièrement déconcertant, c'est la pratique de certains pays et institutions financières internationales consistant à se fier à des informations partielles ou anecdotiques – provenant souvent de sources douteuses – pour évaluer la performance d'un pays donné. Il est inutile de préciser que cela peut porter gravement préjudice à l'économie en question, puisque cela décourage toute aide et tout investissement nouveaux. De même, nous sommes préoccupés par le retard indu dans le déboursement des fonds consacrés au développement. L'Initiative des pays pauvres très endettés, conçue comme un moyen d'aider les plus fortement endettés des pays pauvres, a été excessivement retardée. Entre-temps, ces pays traversent de terribles épreuves et souffrances. Ils ne peuvent être retenus en otages beaucoup plus longtemps.

Le succès de la coopération internationale et du système des Nations Unies sera déterminé par la façon dont l'Organisation réagira aux intérêts et aux préoccupations non seulement des plus puissants mais des moins puissants, non seulement des plus riches, mais surtout des pauvres. À vrai dire, les résultats, jusqu'à présent, laissent à désirer. Il est donc impérieux qu'un système efficace et crédible de gouvernance mondiale soit mis en place le plus rapidement possible. Cela exigera une réforme plus radicale de l'ONU, voire de l'ensemble du système multilatéral, que celle que nous avons vue jusqu'à présent.

Après plusieurs crises intervenues au cours de la décennie des années 90, on avait lancé un appel vigoureux à la réforme de l'architecture financière internationale afin d'obtenir une plus grande stabilité macroéconomique. L'urgence de cette campagne semble avoir cependant diminué, alors que la menace

de nouvelles calamités continue de planer. Les tentatives visant à renforcer le rôle de l'ONU sur le plan du développement restent à la traîne, empêchant nos pays de participer davantage à la prise de décisions sur des questions qui touchent à notre bien-être. Nous n'avons pas non plus été en mesure de mettre au point un système de sécurité efficace pour protéger les pays, notamment les plus faibles et les plus petits, contre l'empiètement sur leur souveraineté et leur intégrité territoriale.

Notre monde continue de faire l'objet d'une kyrielle de menaces à la paix et à la sécurité internationales. Récemment, nous avons été les témoins d'une série de terribles tragédies humaines qui ont entraîné la mort de milliers de personnes. Si on peut en tirer un enseignement, c'est que la violence ne mène à rien. Ce n'est que par le dialogue et la négociation, et sur la base de la justice sociale, que nous pourrions trouver des solutions durables aux problèmes. Il est donc impérieux de renforcer l'ONU, afin que cette organisation multilatérale, à laquelle nous appartenons tous, puisse promouvoir effectivement la paix et le développement.

Il est temps que le Conseil de sécurité de l'ONU, à qui la Charte confère la responsabilité principale de la paix et de la sécurité internationales, soit plus représentatif de la communauté internationale dans son ensemble. Le Conseil doit être élargi et le rôle des pays en développement au sein de cet organe doit être renforcé de façon appropriée. À cette fin, le Guyana est prêt à appuyer les candidatures du Brésil, de l'Inde et d'un pays africain à des sièges permanents au Conseil, ainsi que la création d'un nombre approprié de sièges non permanents pour d'autres pays en développement. Cet élargissement lui permettra sans le moindre doute de mieux relever les défis, tant nouveaux qu'anciens, posés à la paix et au développement du monde.

Ce n'est ni grâce aux nombreux discours que nous prononçons ni grâce aux stratégies que nous concevons parfois dans l'espoir d'édifier la paix et le développement dans le monde que nous accomplirons grand-chose s'ils ne sont pas assortis des mesures appropriées. Malheureusement, nos déclarations d'intention ne sont souvent pas concrétisées par des actes, un défaut qui ne peut s'expliquer que par l'absence de volonté de nombreux États Membres. Il nous faut dépasser nos intérêts nationaux égoïstes pour atteindre un niveau plus élevé d'interdépendance et de multilatéralisme. J'exhorte la communauté

internationale à repenser ses politiques et à envisager les avantages d'un système de relations internationales plus équitable et plus équilibré.

Le monde dans lequel nous vivons a besoin d'une solidarité et d'une coopération internationales renforcées, mais non amoindries. Nous devons faire en sorte qu'au sein de cette Assemblée ces idéaux figurent au premier plan de nos délibérations et que nous prenions des mesures concrètes pour consolider notre maison à tous, l'ONU.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République du Guyana de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Bharrat Jagdeo, Président de la République du Guyana, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Marc Ravalomanana, Président de la République de Madagascar

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Madagascar.

M. Marc Ravalomanana, Président de la République de Madagascar, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Marc Ravalomanana, Président de la République de Madagascar, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Ravalomanana : L'Organisation des Nations Unies est à la croisée des chemins. La cinquante-huitième session de l'Assemblée générale se tient à un moment critique de l'histoire de notre Organisation. Mais elle pourrait être aussi un moment décisif pour son avenir. Les récents développements de l'actualité internationale nous interpellent et nous obligent à réviser son organisation et son rôle pour qu'elle puisse être au service de toutes les nations.

Monsieur le Président, votre élection à la présidence de l'organe principal de l'Organisation des Nations Unies contribuera à la réalisation de ces objectifs. Je voudrais également rendre hommage au Secrétaire général de l'ONU, M. Kofi Annan, pour son

dévouement à la cause de la paix et de la sécurité internationale et pour son souci constant pour la recherche du bien-être commun de l'humanité.

La sécurité et la paix internationales restent dangereusement précaires avec la multiplication, dans de nombreuses régions du monde, de conflits internes et de confrontations entre États. Les deux points suivants constituent à notre avis des sujets de graves inquiétudes : le refus de l'application des obligations imposées par le droit international, et les violations des dispositions de la Charte. Jamais, depuis sa création, notre Organisation n'a été confrontée à des situations et à des divergences de points de vue qui menacent gravement l'accomplissement de sa mission. Or, l'unité et la cohésion des membres du Conseil de sécurité sont indispensables pour renforcer la crédibilité de l'ONU, la confiance des États Membres et garantir l'efficacité de cet organe, qui a la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

M. Win Aung (Myanmar), Vice-Président, assume la présidence.

Je citerai la lutte contre le terrorisme qui n'hésite même plus à s'attaquer à notre Organisation. Sur ce point particulier, Madagascar reste profondément solidaire avec la communauté internationale dans sa lutte contre ce fléau. Nous avons ainsi ratifié les 12 conventions internationales en vigueur relatives à la lutte contre le terrorisme. Nous saisissons cette occasion pour rendre un vibrant hommage au Représentant spécial pour l'Iraq, le défunt Sergio Vieira de Mello.

La créativité et le courage de notre Secrétaire général en faveur d'une responsabilité solidaire de l'engagement en matière de paix et de sécurité méritent de recevoir le soutien de tous. Nous faisons nôtres les recommandations contenues dans son rapport visant au renforcement des Nations Unies. Nous attendons le changement de notre Organisation qui devrait souligner davantage l'importance de l'Assemblée générale, comme principal organe de délibération et de prise de décisions et rendre le Conseil de sécurité plus représentatif et plus transparent.

Ces réformes sont nécessaires pour protéger la souveraineté des petites nations. Elles sont indispensables car les intérêts communs des peuples du monde ne devraient avoir d'autre plate-forme que cette auguste Assemblée. Nous appuyons les propositions de M. Couchepin, Président de la Confédération suisse,

qui réclament une nouvelle vision de la sécurité en plaçant davantage les personnes au coeur de la réflexion.

Une Organisation des Nations Unies forte trouvera des solutions par l'intégration des questions économiques et sociales dans le cadre de la paix et de la sécurité des peuples.

L'état économique et social du monde reste plus que préoccupant. Les effets bénéfiques de la croissance économique mondiale ont contourné notre île, comme ils ont contourné d'autres pays en Afrique. Au cours de la dernière décennie, les grandes conférences des Nations Unies ont déjà identifié les stratégies. Elles ont fixé les objectifs pour la réalisation d'un développement humain durable. Encore faut-il mobiliser les ressources nécessaires afin de concrétiser les déclarations adoptées ensemble, qui ont fait naître tant d'espérances dans le coeur de nos populations plongées dans une extrême pauvreté.

La Déclaration du Millénaire a fixé des échéances pour un certain nombre d'objectifs communs pour tous les États Membres. Ces objectifs sont réalisables, et il faut les réaliser. La nouvelle forme de coopération internationale basée sur le partenariat public-privé en offre l'opportunité, d'autant plus que c'est une relation mutuellement avantageuse.

Le Conseil économique et social, dans sa Déclaration adoptée le 2 juillet dernier, souligne l'importance du partenariat aux niveaux national et international, en vue de promouvoir la collaboration dans les différents secteurs. Il s'est engagé solennellement à faciliter et à soutenir la création d'alliances entre les gouvernements, les donateurs, les organisations non gouvernementales, la société civile, les collectivités décentralisées et le secteur privé afin de promouvoir le développement rural intégré. Notre pays se réjouit d'avoir été élu Président de l'Alliance public-privé des Nations Unies pour le développement rural et choisi comme premier pays pilote.

Madagascar, comme la plupart des pays africains, n'a pas bénéficié de la croissance économique mondiale : plus de 70 % de la population de Madagascar vit encore en dessous du seuil de pauvreté; 50 % de la population n'a pas accès à l'eau potable; 50 000 enfants en meurent chaque année. Je ne veux pas en juger les raisons, mais je suis convaincu d'un dilemme fondamental : le passé n'est pas aussi fort ailleurs dans le reste du monde qu'en Afrique. Le passé

est dans la structure de la société, le passé est dans la mentalité des gens.

En même temps, nous sommes confrontés aux défis de la politique, des valeurs, de l'économie et de la technologie du XXIe siècle. L'Afrique souffre des écarts de la simultanéité plus que les autres continents. Réduire ces écarts n'est pas un processus facile. Quoiqu'il en soit, l'Afrique doit relever les défis de l'avenir et prendre en main la mise en oeuvre de la bonne gouvernance et d'un développement économique rapide et durable.

Le Madagascar d'aujourd'hui est un autre pays. Il vise à établir une démocratie réelle, basée sur un état de droit et le respect du droit international. La bonne gouvernance, l'état de droit, la lutte contre la corruption, la décentralisation, la participation de la population et l'appui au secteur privé en sont les piliers. Redonner confiance aux opérateurs économiques, établir un cadre incitatif sécurisant pour les affaires, partager les responsabilités, l'État demeurant dans un rôle de facilitateur. Voilà les idées maîtresses de notre action économique.

N'oublions pas que la clef du succès, c'est l'approche. Pour encourager les investissements, diverses lois ont été votées afin de réduire les droits et taxes d'importation sur les biens d'équipement. Actuellement, les investisseurs étrangers peuvent accéder à la propriété foncière.

Par ailleurs, des accords de protection des investissements ont été signés et/ou sont en préparation. Nous sommes très reconnaissants des efforts entrepris par les bailleurs de fonds nationaux et internationaux. Personnellement, je sais qu'il n'est pas facile de rassembler les fonds nécessaires pour les pays pauvres quand l'économie mondiale présente des signes de faiblesse.

Je suis convaincu que les efforts des pays africains qui visent à améliorer leur coopération dans le cadre de l'Union africaine, du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, du Marché commun de l'Afrique orientale et australe, de la Communauté de développement de l'Afrique australe, du Pourtour de l'océan Indien ainsi que d'autres organisations produiront les résultats escomptés.

Mais cela n'est pas suffisant. Madagascar s'ouvre, et j'ose espérer que les autres pays vont également suivre le pas. Mais le monde ne s'ouvre pas,

tel qu'il a été constaté à Cancún. Pourquoi donc ne pas prendre exemple sur le processus d'élargissement de l'Europe? Peut-être, c'est difficile et coûteux, mais les résultats sont prometteurs et les procédures sont connues.

Est-ce que la communauté internationale et les pays africains vont trouver une vision commune pour l'avenir de l'Afrique? Personnellement, je pense qu'il est temps que les grandes puissances franchissent le pas pour un partenariat plus équitable. Nous recevons des crédits, des dons, des experts et des programmes. Mais que lit-on dans les journaux internationaux chaque jour? « L'Afrique est un continent oublié ». Oublié! C'est malheureusement vrai. Nous sommes loin des sphères stratégiques des « *think tanks* » des chefs d'État des grandes puissances et des états-majors des grandes entreprises. En d'autres termes, l'Afrique reste la victime du phénomène de marginalisation.

La communauté internationale a-t-elle confiance en l'avenir de l'Afrique? N'est-il pas urgent de développer un autre esprit pour notre continent?

Quant à nous, nous avons cette confiance. Nos objectifs sont clairs mais nos capacités sont encore faibles. Nous avons besoin d'aide dans le domaine du renforcement des capacités pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés. Nous sommes prêts à travailler avec acharnement, prêts pour le changement, prêts pour l'ouverture. Cependant, nous souhaitons plus de soutien, plus d'ouverture, et surtout un autre esprit et une nouvelle vision pour notre continent dans le concert des nations.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République de Madagascar de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Marc Ravalomanana, Président de la République de Madagascar, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution du colonel Azali Assoumani, Président de l'Union des Comores

Le Président par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va à présent entendre une allocution du Président de l'Union des Comores.

Le colonel Azali Assoumani, Président de l'Union des Comores, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. le colonel Azali Assoumani, Président de l'Union des Comores, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Assoumani : J'éprouve un réel plaisir, à l'instar des éminentes personnalités qui m'ont précédé à cette tribune, à féliciter, au nom de mon pays, l'Union des Comores et en mon nom personnel, M. Julian Hunte pour sa brillante élection à la présidence de cette cinquante-huitième session de l'Assemblée générale. Une élection qui nous conforte, dans notre conviction de voir réussir nos travaux, grâce à sa longue expérience et à sa sagesse. Il me plaît de l'assurer de la disponibilité totale et entière et du soutien de toute ma délégation.

Qu'il me soit permis de ne pas passer sous silence la grande disponibilité manifestée par son éminent prédécesseur, S. E. M. Jan Kavan, tout au long de la cinquante-septième session, qu'il a présidée avec tout le talent et toute la clairvoyance qui lui sont reconnus.

Je voudrais exprimer au Secrétaire général de l'ONU, S. E. M. Kofi Annan, tout l'hommage et toute la reconnaissance des nations, pour son dévouement au service de l'Organisation mondiale.

Il va sans dire que sa tâche n'est pas des moindres, puisque de plus en plus, le monde connaît des mutations de tout genre, exigeant davantage un engagement de l'ONU et un renforcement de son rôle. Ce qui, on le constate malheureusement chaque jour, n'est pas sans risques. C'est ainsi que mon pays, l'Union des Comores, associe sa voix à celles qui se sont exprimées, pour saluer la mémoire du personnel de l'ONU, tombé sous la violence aveugle du terrorisme à Bagdad, notamment celle du Représentant du Secrétaire général de l'ONU, Sergio Vieira de Mello.

Aujourd'hui, plus que jamais, nous avons raison d'être préoccupés et de nous interroger sur l'évolution du monde. Un monde caractérisé par la violence, la pauvreté, le désespoir, alors que la science et la technologie n'ont jamais été aussi performantes et le monde jamais aussi riche. La division du monde en pays développés et en pays en développement n'enlève en rien le partage commun de la peur et de l'incertitude.

Il est vrai que les pays du Nord s'interrogent davantage sur le terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive. Mais, tout en partageant la même interrogation, il faut reconnaître que les pays du Sud ploient en plus, sous le poids de la dette, des guerres civiles, de l'insécurité, de la misère et des maladies endémiques. Alors, la sécurité et l'harmonie de ce monde exigent une articulation continue de toutes les énergies, à travers tous les pays, pour un monde plus sûr, plus solidaire et plus humain.

Bien entendu, comme on le constate chaque jour, le terrorisme, dans sa grande lâcheté et dans son aveuglement, s'épanouit dans la pauvreté et recherche l'expression de sa violence dans les maillons les plus faibles de la chaîne mondiale. Il ne connaît ni frontière, ni race, ni religion. Et comme l'a si bien dit, ici dans son allocution à l'Assemblée générale, le Président des États-Unis d'Amérique, S. E. M. George W. Bush, les victimes du terrorisme sont aussi à Bali, à Casablanca, à Dar es-Salaam, à Mombassa, à Nairobi et à Bagdad. Il nous appartient, donc, de réagir pour ne pas laisser un répit à cette nébuleuse sans frontières, pour ne pas laisser la lâcheté dicter sa loi au monde et détruire l'humanité entière.

Pour mieux le combattre alors, il faut certes arrêter et juger sévèrement les terroristes, mais aussi s'engager à combattre résolument et dans la durée, le terrorisme lui-même. Pour cela, il faut lutter contre les frustrations et les injustices, faire appel à plus de tolérance, pour le respect du droit à la différence et de la dignité de chaque peuple.

Mais, l'impératif de réprimer le terrorisme oblige à éviter toutes dérives possibles d'atteinte aux droits de l'homme et de se garder de tout amalgame entre le terrorisme et certaines religions ou certaines régions. En effet, commettre une telle grave erreur peut engager le monde entier dans un cercle vicieux, où ne prévaudraient encore une fois, que la haine, la vengeance et le repli sur soi. Mon pays s'est engagé résolument dans la prévention et la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes, et a créé, à cet effet, les mécanismes institutionnels nécessaires. Nous demandons, pour plus de réussite dans ce combat, l'appui technique et matériel de la communauté internationale.

Tous les pays du monde, du Nord comme du Sud, ont désormais le même destin. Aucun pays, aucun peuple, ne peut s'en sortir sans l'autre. La solidarité est

une exigence; la complémentarité une obligation. Mais, il faut reconnaître et affirmer que l'on ne peut pas véritablement, aujourd'hui, parler de sécurité dans un monde de pauvreté. L'on ne peut pas non plus parler de paix, si le développement économique et le bien-être de tout un chacun ne sont pas garantis. L'on ne peut vivre non plus dans un monde harmonieux et démocratique, s'il est rongé par des disparités et des inégalités criantes, qui laissent des pans entiers de la population du monde dans l'incertitude, la précarité et l'oubli.

Parce qu'en fait, dans la marche du monde, l'on a oublié que l'homme devait être au centre de toutes les préoccupations. Il a fallu malheureusement que l'incertitude généralisée, la peur au quotidien qui est en chacun de nous, nous rappellent avec vivacité que l'homme, quelle que soit sa catégorie sociale, était vulnérable et que l'on avait besoin de l'autre pour se rassurer et pour survivre.

Mais, cette insécurité qui fait trembler le monde et qui le rend si fragile a des origines diverses. L'on est en droit de s'interroger, au regard du présent, s'il a été judicieux, tout au long de l'histoire, de rassembler, pour faire cohabiter, presque de force, différentes nationalités, différents peuples, alors que rien n'a été fait pour susciter et créer le désir commun de vivre ensemble.

Il ne faudrait pas s'étonner alors aujourd'hui que des problèmes ethniques et des frictions entre nationalités que vivent beaucoup de nos États à travers le monde soient source d'instabilité et d'insécurité. C'est dire la gravité du non-respect des différences et des empreintes propres à chaque peuple, dans l'évolution harmonieuse du monde.

Des pays et des peuples à travers le monde sont en quête de leur intégrité, de leur souveraineté et de leur identité. Cela engendre, bien entendu, et le plus souvent, des atteintes à la paix et à la sécurité. Les mêmes causes produisent partout les mêmes effets. Mon pays, l'Union des Comores, victime jusqu'à présent de son passé colonial, en est un témoignage très éloquent. Mais, des cas lui sont similaires, notamment en Chine, au Maroc, en Palestine et dans bien d'autres régions. Dans ces conditions, l'État comorien éprouve, comme cela aurait pu être le cas pour tout autre pays, toutes les difficultés à concevoir un réel développement, dans son désir de consolider la démocratie.

Aujourd'hui, la démocratie et le respect des droits humains sont une exigence que chaque pays se doit de respecter. Il est unanimement établi que la démocratie est le remède le plus approprié pour venir à bout des douleurs des pays et des peuples. Mais, il est aussi établi que pour n'importe quel remède, la dose doit être prescrite selon l'âge, l'état physique du malade, et l'on doit toujours, bien évidemment, tenir compte des effets secondaires éventuels. Il faut alors aider chaque pays à adopter la vitesse qui lui est propre dans la voie de la démocratie, tout en tenant compte de l'histoire et des traditions de chaque peuple.

Le dialogue des cultures et l'ouverture vers l'autre doivent être une permanente inspiration dans l'engagement pour une vie internationale apaisée et responsable. Le multilatéralisme, qui est la garantie de la participation de chaque nation à la marche du monde, doit être sauvegardé et renforcé. C'est ainsi que nous appuyons et soutenons les engagements du Secrétaire général de l'Organisation des Nations-Unies, S. E. M. Kofi Annan, en faveur d'une restructuration de notre Organisation, afin qu'elle soit efficace et à la hauteur des enjeux et des défis du moment. C'est ainsi que l'autorité morale de l'ONU devra être de plus en plus restaurée et préservée. Quant au Conseil de Sécurité, en tant qu'organe chargé du maintien de la paix et de la sécurité, sa réforme s'impose ainsi que le perfectionnement de son rôle. Il s'agit là d'une condition essentielle pour garantir le succès de ses diverses missions.

Le monde dans son évolution doit se préoccuper et tenir compte, pour son harmonie et sa stabilité, des régions les plus vulnérables et des pays les plus défavorisés. Tel doit être le cas pour les petits États insulaires, qui méritent une attention toute particulière pour combler les déficits de développement inhérents à leur situation géographique. Seul le développement économique, donc une solidarité réelle entre pays riches et pays pauvres, garantira la stabilité et la paix dans le monde. Et, de cette manière, la démocratie et l'état de droit en seront consolidés et renforcés.

C'est ainsi que le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, projet ambitieux conçu en Afrique par les Africains pour les Africains, doit être une réalité soutenue par tous et profitable à tous. C'est ainsi que la dette, qui est un réel fardeau et une véritable asphyxie des économies en développement, doit être circonscrite et maîtrisée pour libérer les pays du Sud et leur donner la capacité d'une réelle

implication dans la création mondiale de richesses. Mais, il faut aussi, pour appuyer la survie et l'émergence de nos économies, mettre fin aux subventions des produits agricoles dans les pays du Nord et laisser libre cours au marché. Nos pays se cherchent et ont besoin d'être appuyés pour sortir de la marginalisation économique. Nos atouts et nos potentialités méritent d'être valorisés. Nos efforts doivent être encouragés.

Mon pays, qui croit en la capacité de l'Afrique à se prendre en charge, fait face à son avenir avec détermination et responsabilité. Je ne crois pas utile de revenir sur les péripéties qui ont marqué l'évolution historique de mon pays, notamment ces dernières années caractérisées par une crise sécessionniste aux conséquences dramatiques. Je me réjouis aujourd'hui de la normalité retrouvée et des avancées significatives enregistrées. Nous devons ce succès à la sagesse comorienne, à la conscience nationale et au soutien multiforme de tous nos partenaires bilatéraux et multilatéraux. Il nous reste, aujourd'hui, à mettre en place les Assemblées. Mais, les Comoriens sont convaincus que seul un réel développement économique peut garantir la cohésion nationale et assurer un avenir maîtrisé.

L'accompagnement de la communauté internationale est alors plus que jamais une nécessité. Je remercie les pays et les organisations partenaires, notamment la République sud-africaine et l'Union africaine, qui ont toujours su faire confiance au peuple comorien et qui sont à ses côtés dans cette volonté de stabilité et de bien-être pour tout citoyen. Nous avons tous ensemble la possibilité de garantir un monde plus juste et plus humain. Les faiblesses du système international, l'aveuglement et la surdité, les amalgames néfastes et suicidaires doivent marquer le pas et laisser émerger une conscience internationale garante d'unité, de paix et de solidarité. Le monde a besoin de chacun de nous, de chaque pays, de chaque différence pour garantir son avenir. Engageons-nous, tous ensemble, avec volonté et détermination.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de l'Union des Comores de l'allocution qu'il vient de prononcer.

Le colonel Azali Assoumani, Président de l'Union des Comores, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Blaise Compaore, Président du Burkina Faso

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du Burkina Faso.

M. Blaise Compaore, Président du Burkina Faso, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président du Burkina Faso, S. E. M. Blaise Compaore, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Compaore : Les graves événements qui menacent actuellement la paix et la sécurité internationales et qui ont pour noms conflits armés, terrorisme, pauvreté, pandémies, commerce inéquitable, interpellent avec insistance et de manière pressante la conscience humaine et, en priorité, les dirigeants de ce monde. C'est guidé par ce souci que je viens devant cette vénérable Assemblée, partager avec les autres responsables du monde, nos communes préoccupations, aux fins d'envisager des réponses appropriées, à même de redonner confiance et espoir à l'humanité.

En raison de l'importance de ce rendez-vous, Monsieur le Président, votre élection à la présidence de cette cinquante-huitième session de l'Assemblée générale, représente à tous égards une gageure, mais aussi un symbole, en ce qu'une jeune et petite nation, Sainte-Lucie, est ainsi honorée. Cet honneur est aussi le nôtre, celui des petits États qui voient dans cette consécration, la prise en compte par les Nations Unies du concept de l'égalité souveraine des États.

Nous témoignons des mêmes égards à votre prédécesseur, M. Jan Kavan.

Mais, il faut le reconnaître, toutes nos attentes de la présente session seraient illusoire, sans notre totale adhésion à l'action du Secrétaire général. C'est pourquoi, je tiens solennellement à féliciter M. Kofi Annan, pour son engagement militant à la cause de la paix et de la justice et à lui redire notre totale confiance et nos sincères encouragements et ce, d'autant qu'en 2003 particulièrement, l'Organisation a été durement éprouvée et injustement accablée, le paroxysme ayant été l'odieux attentat du 19 août 2003

contre les bureaux de l'ONU à Bagdad, qui a coûté la vie à plusieurs fonctionnaires, dont le Représentant spécial en Iraq, Sergio Vieira de Mello. Le Burkina Faso, une fois de plus, salue leur mémoire.

Les convulsions des temps présents, à travers la multiplication des foyers de crises, la radicalisation du terrorisme international et de la criminalité organisée, la pauvreté croissante, la prolifération des endémies, achèvent de nous convaincre que la solidarité internationale doit rester active pour garantir à notre monde la stabilité et la sécurité tant souhaitées. En effet, malgré l'implication et les efforts indéniables des Nations Unies, des organisations régionales, telles que l'Union africaine, et sous-régionales comme la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest, la Communauté de développement de l'Afrique australe, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, la Communauté des États sahélo-sahariens, pour ne citer que celles-là, dans la gestion et la maîtrise de bon nombre de conflits, en dépit même de certains succès obtenus tels que le retour à la paix en Angola, en Sierra Leone et plus généralement dans les Grands Lacs, la vague déferlante des conflits armés, des tensions et des instabilités tend à devenir un phénomène récurrent.

Ainsi, en Iraq, devant la tournure tragique des événements, notre sentiment est qu'il faut replacer l'Organisation des Nations Unies au centre des responsabilités essentielles, tant pour la définition d'un processus politique de transition, débarrassé de toute pesanteur colonisatrice, que pour la reconstruction du pays.

Au Moyen-Orient, où l'escalade de la violence et l'intransigeance des belligérants font craindre chaque jour le pire, la feuille de route nous semble constituer une chance pour une sortie de crise. Toutefois, sans un organe international de suivi et de contrôle présent sur le terrain, aucun accord ne sera opérant sur ce conflit majeur.

Et comment ne pas évoquer les situations de la Côte d'Ivoire, du Burundi, du Soudan, de la Corne de l'Afrique dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles restent préoccupantes, malgré tous les efforts déployés pour parvenir à leur règlement. Bien évidemment, en raison de l'histoire et de la géographie, la crise politique en Côte d'Ivoire demeure pour nous un sujet d'inquiétude majeur, particulièrement depuis les événements du 19 septembre 2002. Par-delà ses

conséquences incalculables, en termes de vies humaines sacrifiées, de violations des droits humains, de dommages économiques et financiers, cette grave crise nous a néanmoins démontré à quel point, dans notre sous-région, nous sommes fortement interdépendants, une raison de plus pour en hâter l'intégration. C'est dire que notre plus grand souhait est que la Côte d'Ivoire retrouve définitivement et au plus vite la paix, à travers la mise en oeuvre des accords de Marcoussis.

Tout aussi préoccupante est la ténacité avec laquelle le terrorisme nargue et défie la communauté internationale, en contournant, par des manifestations multiformes, tout l'arsenal, pourtant impressionnant et sophistiqué, mis en place pour l'endiguer. Étant donné la complexité du phénomène et l'immensité des obstacles à surmonter, la seule action qui vaille est d'opposer une riposte collective à ce qui est aujourd'hui une menace collective. Dans ce combat titanesque, il va de soi que le Burkina Faso se trouve du côté de la civilisation contre la barbarie. Il en a fait le serment, en souscrivant sans ambages aux mesures antiterroristes édictées par l'ONU, en particulier les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Cependant, tout en jetant l'anathème sur les terroristes de tous bords, nous devons admettre qu'une des sources de cette tragédie réside dans le désespoir de certains peuples, victimes des frustrations et des injustices intolérables qui tardent à être traitées. C'est pourquoi il nous faut saluer le rejet par la majorité des pays à Cancun des pratiques commerciales iniques, accordant des subventions aux milliers de fermiers du Nord, au risque d'organiser une mort assurée pour des millions de paysans du Sud. Et c'est pourquoi, notre plaidoyer pour la cause des producteurs africains de coton s'intensifiera face aux déviations du marché. Quand on sait que la production de coton, qui ne représente qu'une part minime de l'activité économique des pays industrialisés, est pour nos États d'Afrique de l'Ouest et du Centre, un élément déterminant des politiques de réduction de la pauvreté et un facteur primordial de stabilité politique et sociale, l'on mesure, à sa juste valeur, le niveau du préjudice qu'on nous fait ainsi subir. Ce qui est vrai pour le coton l'est également pour la plupart des produits agricoles provenant des pays en développement. Nous devons donc travailler à corriger de telles injustices.

Le devoir de solidarité en faveur du développement est un devoir moral pour les pays du

Nord. Cette solidarité est une réponse impérative à la misère des populations, et cela d'autant plus qu'elle s'adresse plus à des peuples qu'à des gouvernements. Cela ne signifie nullement prendre en charge les pays en développement mais les aider à assumer pleinement leur avenir. S'agissant de l'Afrique, elle a compris que son salut réside dans un développement endogène et a donc décidé de prendre son destin en main. C'est la raison d'être du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, auquel cette Assemblée consacra un débat de haut niveau, les jours à venir.

Vous aurez remarqué l'importance que j'attache personnellement aux problèmes de développement. C'est mon intime conviction que le développement, en élargissant les offres d'emploi et en éliminant progressivement la pauvreté, est une condition *sine qua non* de la paix et partant, de la survie de l'humanité. Ce constat m'a conduit à proposer à l'Organisation de l'unité africaine, en accord avec le Bureau international du Travail, puis à l'Union africaine, d'engager la réflexion sur le thème « Emploi et lutte contre la pauvreté en Afrique ». Une réunion ministérielle s'est tenue à Ouagadougou en avril 2002 sur la question dans ses manifestations liées à la promotion de l'emploi pour vaincre la pauvreté en Afrique.

Convaincu que ces réflexions devraient être poursuivies au plus haut niveau, le Sommet de l'Union africaine, à Maputo, a décidé de convoquer en 2004, c'est-à-dire l'an prochain, à Ouagadougou, un sommet spécial des chefs d'État et de gouvernement sur ce même thème. Il s'agira, pour les dirigeants africains, de traduire en stratégies et programmes concrets et réalistes leur engagement de créer des emplois comme moyens privilégiés de lutte contre la pauvreté en Afrique.

Cette rencontre sera précédée d'un forum de la société civile, par lequel employeurs et employés, organisations non gouvernementales, diaspora africaine, institutions et partenaires au développement, apporteront leur contribution à la réflexion collective.

Le progrès, l'indépendance et la paix sont des valeurs immanentes à la démocratie. Toutes les nations et tous les peuples s'acheminent vers cette exigence incontournable. Depuis plus d'une décennie, le Burkina Faso est fermement enraciné dans l'état de droit, orienté par le pluralisme politique, la bonne gouvernance, et la force des institutions garantissant les droits de l'homme. Nous poursuivons cet ancrage

démocratique, persuadés qu'il n'y a pas d'enjeu plus important. Cette exigence devrait également s'imposer à tous, aux peuples, aux nations et aux organisations internationales.

Ainsi la réforme tant souhaitée de l'ONU avec, comme référence capitale, la démocratisation et l'efficacité de l'institution, devient-elle une impérieuse nécessité. Dans ses structures comme dans son fonctionnement, elle doit responsabiliser plus et mieux toutes les nations, grandes comme petites, et surtout éviter les exclusions, comme celle qui frappe, depuis une trentaine d'années, la République de Chine à Taiwan. Rien, actuellement, ne justifie la mise à l'écart des Nations Unies de ce pays de 23 millions d'habitants.

Nous sommes bien conscients de l'immensité et de la complexité des épreuves qui perturbent la vie internationale, mais elles ne sont pas insurmontables. Qui donc pourrait douter que, nonobstant ces épreuves et ces écueils, le monde peut s'acheminer vers le renouveau si nous acceptons d'ordonner nos ambitions et nos attentes sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies? Dans ce sens, le Burkina Faso, pays sahélien, conscient de la dégradation continue de la situation écologique mondiale et de ses conséquences néfastes sur le développement, souscrit à l'idée de créer une organisation spécialisée des Nations Unies pour l'environnement, avancée par le Président Jacques Chirac devant cette cinquante-huitième Assemblée générale.

En conclusion, la nette perception des enjeux par la communauté mondiale et, par dessus tout, l'engagement que nous avons pris de préserver les générations futures des affres de la guerre, de la faim et de l'analphabétisme, sont autant de déterminants qui augurent une société humaine plus paisible et plus équitable. C'est, pensons-nous, sous ce signe de l'espoir et de la persévérance que nous devrions orienter, toujours et partout, notre action.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président du Burkina Faso de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Blaise Compaoré, Président du Burkina Faso, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 9 de l'ordre du jour (*suite*)

Débat général

Allocution de M. Pierre Charles, Premier Ministre du Commonwealth de la Dominique

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Commonwealth de la Dominique.

M. Pierre Charles, Premier Ministre du Commonwealth de la Dominique, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue au Premier Ministre du Commonwealth de la Dominique, S. E. M. Pierre Charles, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Charles (Dominique) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord féliciter chaleureusement le Président de son élection à la présidence de cette instance mondiale respectée et lui souhaiter plein succès au cours de son mandat. Son élection aux hautes fonctions de Président de l'Assemblée générale est réellement un honneur et une source de fierté pour tous les citoyens de Sainte-Lucie comme pour tous ses frères et soeurs de l'Organisation des États des Caraïbes orientales, de la Communauté des Caraïbes et de l'Amérique latine.

Sa présidence représente donc, en quelque sorte, la présidence de la Communauté des Caraïbes et de l'Amérique latine, et nul doute que la prudence et ses talents diplomatiques bien connus seront précieux pour atteindre les nobles objectifs communs à tous nos peuples et nos nations.

Je saisis aussi cette occasion pour féliciter le Président précédent, S. E. M. Jan Kavan, de sa conduite des travaux de la cinquante-septième session de l'Assemblée générale, une session qui a bien mis en évidence les nombreux défis que devra relever l'ONU au cours de cette décennie.

La délégation du Commonwealth de Dominique assure la présidence de toute sa coopération et de tout son appui. Nous tenons également à saluer le Secrétaire général, M. Kofi Annan, auquel nous savons gré des efforts inlassables qu'il déploie afin de donner à l'ONU plus d'adaptabilité et d'efficacité dans son action de tous les jours.

Au cours des neuf derniers mois, la pertinence de l'ONU est devenue un sujet mondial d'une actualité brûlante. Nous devons tous prendre conscience qu'elle reste la seule institution multilatérale universelle qui soit à même de faire face à la nébuleuse des problèmes mondiaux du XXI^e siècle, qui vont de la paix et de la sécurité jusqu'au développement.

Le monde actuel se débat dans un faisceau de problèmes complexes qui menacent la sécurité mondiale. Ces problèmes, qui exigent d'urgence l'attention de l'ONU, comprennent le VIH/sida et d'autres maladies, la pauvreté, la marginalisation des peuples autochtones, le terrorisme et la criminalité mondiale, la pénurie croissante d'eau douce, le réchauffement de la planète, la propagation des armes légères, qui menacent des pays pacifiques comme la Dominique, la prolifération nucléaire, les conflits civils armés et les réfugiés qu'ils créent, la traite des êtres humains et les règles commerciales inéquitables, qui contribuent à la montée de la pauvreté dans les pays en développement.

Tous ces problèmes exigent une organisation multilatérale forte et efficace, qui bénéficie de la confiance des peuples et soit en mesure de mettre au point des stratégies collectives permettant de trouver des solutions.

Le monde a changé considérablement, et pourtant les institutions actuelles de gouvernance mondiale – l'ONU, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et l'Organisation mondiale du commerce – continuent de fonctionner sur des bases politiques et économiques périmées. La légitimité, l'efficacité et la crédibilité de l'ONU continuent de s'effriter face au « déficit démocratique », qui était dûment pris en compte dans le concept original mais qui, désormais, doit être corrigé.

La réforme du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale est indispensable si l'on veut rétablir l'autorité morale perdue à cause de l'incapacité d'en faire appliquer les résolutions. La bonne gouvernance, fondée sur les principes de responsabilité et de transparence vis-à-vis des peuples des États Membres, est un objectif hautement souhaitable que nous devons nous efforcer d'atteindre.

Je voudrais, à cet égard, réaffirmer l'engagement total et tout l'appui de notre pays vis-à-vis de l'action de l'ONU.

Je saisis cette occasion pour rendre hommage à M. Sergio Vieira de Mello, Représentant spécial du Secrétaire général, ainsi qu'aux autres fonctionnaires de l'ONU et aux citoyens irakiens qui ont perdu la vie ou qui ont été blessé dans la tragédie de Bagdad, en août dernier. Nous partageons la douleur du Secrétaire général et de son personnel et nous adressons nos sincères condoléances aux familles endeuillées.

Le rétablissement de la paix et de la stabilité en Iraq est devenu désormais la responsabilité de tous les États membres de la communauté internationale. Si cette dernière doit accepter et assumer cette importante responsabilité, il nous faut alors engager l'ONU à jouer un plus grand rôle. Nous sommes fermement convaincus que la stabilité de l'Iraq est inextricablement liée au transfert de la souveraineté aux Irakiens, lesquels doivent avoir seuls la responsabilité de leur avenir. Les forces de la coalition doivent accorder un mandat bien défini à l'ONU pour la création d'une force multinationale dirigée bien sûr par les principaux pays fournisseurs de contingents, afin d'assurer la sécurité de l'Iraq.

Alors que l'attention de la communauté internationale est axée sur le rétablissement de la paix et de la sécurité en Iraq, nous ne pouvons ignorer l'effondrement du processus de paix au Moyen-Orient. Ma délégation appuie la feuille de route pour la paix au Moyen-Orient et appelle à l'élimination des obstacles qui ont entravé ce processus. Nous appuyons la solution de deux États, seul mécanisme possible pour une paix durable au Moyen-Orient. L'État d'Israël et l'Autorité palestinienne doivent s'engager à mettre en place un cessez-le-feu et à accepter les obligations convenues dans le cadre de la feuille de route.

La lutte contre le terrorisme international reste une priorité pour la Dominique, vu l'horreur du 11 septembre. Nous avons pris à cet égard de nombreuses mesures pour respecter les obligations liées à la résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité. Cette année, notre Parlement a promulgué une loi sur la répression du financement du terrorisme qui vient s'ajouter à deux lois précédentes sur la prévention du terrorisme, la loi sur le blanchiment d'argent et la loi sur l'échange d'informations. Ces lois ont contribué au renforcement notable du régime de réglementation des banques qui opèrent dans notre secteur financier offshore et de lutte contre le blanchiment d'argent.

Nous nous félicitons de l'aide que nous accorde le Commonwealth pour aligner notre système juridique sur la stratégie mondiale de lutte contre le terrorisme, ainsi que des conseils du Comité contre le terrorisme.

Les nombreux actes de terrorisme commis cette année en Indonésie, au Kenya, en Arabie saoudite, au Maroc et en Iraq montrent à quel point il faut être vigilant et préparé face à toute crise émanant d'une attaque terroriste. Nous appelons les États Membres à continuer de coopérer à cette lutte mondiale contre le terrorisme et à veiller à ce que les capacités des petits États soient renforcées grâce au transfert de renseignements, de technologie de surveillance et de formation dans les stratégies de prévention.

L'Année internationale de l'eau douce des Nations Unies a permis à la communauté mondiale de s'intéresser aux millions de pauvres qui n'ont pas accès à une eau salubre. La Dominique est une des îles des Caraïbes qui a la chance de disposer d'abondantes ressources en eau douce, grâce, en grande partie, à notre niveau élevé de précipitations. L'expérience que nous avons en matière de conservation de nos montagnes et de nos forêts nous aide à maintenir le niveau de notre nappe phréatique, et c'est là une des expériences que notre peuple est prêt à partager avec la communauté mondiale.

L'humanité est confrontée à un grand défi : la pénurie croissante d'eau potable devient aujourd'hui une réalité. Il s'agit là clairement d'un domaine dans lequel l'ONU peut entreprendre une action mondiale positive. Espérons que la question de l'eau potable restera au coeur de nos préoccupations et de nos intérêts, ainsi que des engagements que nous avons pris pour ce qui est des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Ma délégation se félicite des progrès énormes accomplis au cours de l'année écoulée par la Cour pénale internationale. Nous sommes plus prêts à punir les crimes de guerre, le génocide et les crimes contre l'humanité.

Cette année a été importante pour le Commonwealth de Dominique qui célèbre le vingt-cinquième anniversaire de son indépendance et de son appartenance à l'ONU. Vingt-cinq ans d'édification de la nation nous ont donné de l'expérience sur la scène mondiale et nous permettent de partir d'un bon pied pour les 25 prochaines années de développement national.

Peuple épris de paix, nous attachons une grande valeur au droit à l'autodétermination et à l'expression intégrale, juste et sans entrave de la volonté des peuples. Nous réaffirmons notre engagement à l'état de droit, à la bonne gouvernance à tous les niveaux et à l'approfondissement de notre tradition démocratique.

La Dominique et les îles soeurs de Sainte-Lucie, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, de la Grenade et de la Jamaïque sont des nations insulaires qui souffrent du régime sur les importations de bananes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui mettra fin aux tarifs préférentiels et aux quotas de bananes exportées vers l'Union européenne. L'abolition prévue de ces quotas d'ici la fin de 2005 a déjà contribué dans une grande mesure à la crise économique dont souffrent les États de la Communauté des Caraïbes. Des milliers de petits exploitants de ces nations insulaires ayant perdu tout espoir ont abandonné la culture de la banane, ce qui a entraîné une baisse de 60 % des recettes de l'exportation de la banane et a eu des effets négatifs sur l'épargne nationale.

En Dominique, cette situation a exigé la mise en oeuvre d'un programme d'austérité, de pair avec un accord de confirmation avec le Fonds monétaire international. Nous nous efforçons toutefois de créer les conditions propices à une revitalisation et à une transformation économiques.

Tandis que nous luttons pour éliminer la monoculture qui caractérise notre économie, vestige de l'époque coloniale, nous sommes déterminés à ancrer notre avenir économique sur les domaines suivants : agriculture, énergie renouvelable, écotourisme, technologie de l'information, services financiers et gestion des ressources en eau. Notre détermination à édifier un nouvel ordre économique tient au fait que nous assumons le principe de la responsabilité de notre propre développement.

Nos efforts de refonte économique exigent d'urgence un complément de nouveaux investissements étrangers directs, de transferts d'aide publique au développement (APD) et de coopération accrue avec les États Membres et la société civile mondiale. Nous espérons que les donateurs auront tôt fait de traduire concrètement les engagements au titre de l'APD qu'ils ont pris à Monterrey l'année dernière, car ces engagements sont indispensables à la reconstruction économique du monde en développement.

L'appel que nous lançons en faveur d'un traitement spécial et différentiel dans les échanges commerciaux n'a pas perdu de sa vigueur. Le résultat de la réunion de l'OMC à Cancún n'a pas été encourageant. Nous nous joignons à d'autres pays en développement pour demander que l'on mette fin ou que l'on réduise radicalement les subventions agricoles dans le monde développé.

Permettez-moi de saisir cette occasion pour féliciter le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) d'avoir organisé la réunion plénière de haut niveau au sujet de l'application de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida, qui s'est tenue le lundi 22 septembre. Cette réunion ne sera couronnée de succès que si elle renouvelle la volonté des États Membres d'accorder une priorité accrue aux efforts intégrés nationaux de lutte contre cette maladie qui fait payer un lourd tribut aux jeunes et aux adultes de l'Afrique et des Caraïbes.

Le Commonwealth de Dominique a préparé un plan d'action quinquennal pour faire face à la pandémie du VIH/sida, et nous redoublons d'efforts pour nous assurer que nous mènerons une riposte nationale participative et coordonnée qui mobilisera les enfants des écoles, les travailleurs, le secteur privé et les associations bénévoles.

Je souhaite également rendre hommage à l'excellente initiative prise par le Président George W. Bush pour la lutte mondiale contre le VIH/sida. C'est là un engagement audacieux et ferme qui fournira des ressources financières bien nécessaires à cette campagne mondiale, tout particulièrement en Afrique et dans les Caraïbes. Je voudrais également rendre hommage aux efforts considérables d'ONUSIDA, du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance et de l'Organisation mondiale de la santé/Organisation panaméricaine de la Santé dans le domaine de la prévention du VIH/sida. Les programmes de ces organisations des Nations Unies ont besoin de ressources additionnelles fournies par les États Membres, les institutions financières internationales, les fondations privées et les entreprises multinationales si l'on veut accroître l'efficacité et obtenir de meilleurs résultats des mesures de prévention du VIH/sida.

En 2004, la Décennie internationale des populations autochtones du monde touchera à sa fin. Cette décennie a été importante car, pour la première

fois depuis que Colomb a mis le pied sur le continent américain, elle a mis en lumière la marginalisation des peuples autochtones du monde. Bien que cette décennie n'ait pas répondu à tous les espoirs, elle a eu au moins un résultat positif, à savoir que la communauté internationale est plus sensibilisée au sort des peuples autochtones du monde. Les populations autochtones de la Dominique, les Caribes, ont réalisé d'importants progrès durant la décennie, notamment la constitution de liens avec des groupes autochtones d'autres continents, la consolidation du groupement caraïbe des organisations autochtones et la création par le gouvernement d'un Département des affaires caraïbes.

Les peuples autochtones du monde continuent d'être marginalisés et de vivre dans une pauvreté abjecte. La communauté mondiale doit démontrer une plus grande solidarité aux fins d'améliorer leur situation en faisant des contributions plus généreuses au Fonds volontaire.

Nous saluons le premier rapport du Secrétaire général sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), et nous sommes fortement encouragés par le nombre de mesures prises par l'Afrique pour institutionnaliser le NEPAD, ainsi que celles destinées à aligner les activités de l'ONU sur les priorités du NEPAD. Nous félicitons l'Union africaine et les pays africains de tous les efforts qu'ils ont déployés en vue de renforcer la dynamique de l'organisation.

La Dominique réitère son appui constant aux efforts consentis par nos frères et nos soeurs d'Afrique en vue d'assumer la pleine responsabilité de leur propre développement.

En août prochain, la réunion internationale pour l'examen décennal du Programme d'action de la Barbade relatif au développement durable des petits États insulaires en développement se tiendra à Maurice. Elle abordera l'avenir de ces États et sera une occasion extrêmement importante pour la Dominique et tous les autres membres de l'Alliance des petits pays insulaires qui espèrent recevoir enfin l'appui international tant nécessaire pour faire face au grand nombre de difficultés auxquels ils sont confrontés.

La Dominique accueillera la semaine prochaine une réunion des experts du développement durable en vue d'évaluer les indicateurs du Programme d'action de la Barbade. La Conférence de Maurice est

particulièrement importante à cause de la marginalisation des petits États insulaires en développement résultant des règles commerciales défavorables imposées par l'Organisation mondiale du commerce ainsi que de la libéralisation du commerce.

La communauté internationale doit prêter une plus grande attention aux facteurs de vulnérabilité sociale et économique auxquels les petits États insulaires en développement sont confrontés. L'ajustement brutal à la libéralisation du commerce et au régime de l'OMC a contribué au déclin économique dans nombre de ces pays. Pour éviter la chute rapide dans une spirale économique descendante et la dislocation de notre tissu social, il faut que l'appel des petits États insulaires en développement en faveur d'un traitement spécial et différencié dans le domaine du commerce soit entendu et compris plus largement.

La délégation dominiquaise estime que nous avons l'obligation vis-à-vis des générations futures de veiller à ce que la planète soit sûre et puisse soutenir la vie. Il ne faut pas oublier les engagements souscrits l'an dernier au Sommet mondial pour le développement durable, notamment en ce qui concerne les petits États insulaires en développement. Nous réitérons notre préoccupation face à toutes les manifestations du changement climatique et notre opposition au transport continu de déchets nucléaires par la mer des Caraïbes.

Nous demandons instamment à tous les États Membres pour qu'ils participent en août prochain à la Conférence de Maurice pour l'examen décennal du Programme d'action de la Barbade et qu'ils l'appuient. Nous demandons également aux sociétés, aux fondations privées, aux organisations bilatérales et multilatérales d'appuyer la participation importante des organisations de la société civile à cette Conférence, notamment celle des États membres de l'Alliance des petits pays insulaires.

La délégation du Commonwealth de la Dominique souhaite aborder à nouveau le problème de la participation de la République de Chine à Taiwan aux activités de l'ONU.

Taiwan a démontré sa volonté de fournir une aide fort utile à nombre de pays dans le monde, notamment à ceux qui ont été ravagés par la guerre, comme l'Iraq et l'Afghanistan. Conformément à l'Article 4 de la Charte des Nations Unies, tous les États épris de paix sont invités à se joindre à l'Organisation. Dès lors,

nous sommes tenus d'envisager la participation des 23 millions d'habitants qui vivent à Taiwan.

Le problème du syndrome respiratoire aigu sévère a effectivement démontré que les progrès en vue de réaliser les nobles objectifs de l'ONU sont entravés par le refus d'intégrer la République de Chine à Taiwan aux efforts internationaux destinés à relever les défis mondiaux. La situation dans la République de Chine doit être prise en compte pour assurer une contribution significative à la paix et la sécurité mondiales et à l'élimination de la pauvreté.

Pour terminer, la Dominique appelle un nouveau cadre mondial destiné à redresser les équilibres dus à la mondialisation croissante. Nous exhortons la communauté internationale à se rallier à la bannière du multilatéralisme et à appuyer l'initiative audacieuse du Président de l'Assemblée générale Julian Hunte qui a proposé que le développement et les résultats connexes, élimination de la pauvreté et réalisation des Objectifs du développement pour le Millénaire soient le point focal de la cinquante-huitième session de l'Assemblée générale.

Nous demandons aussi à l'Organisation des Nations Unies de jouer un rôle directeur dans la recherche d'un règlement pacifique des conflits en Iraq, au Libéria et en République démocratique du Congo. Nous demandons à la communauté internationale de répondre indéfectiblement aux besoins particuliers des petits États insulaires en développement.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier Ministre du Commonwealth de la Dominique de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Pierre Charles, Premier Ministre du Commonwealth de la Dominique, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Bernard Makusa, Premier Ministre de la République du Rwanda

Le Président par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République rwandaise.

M. Bernard Makusa, Premier Ministre de la République rwandaise, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue au Premier Ministre du Rwanda, S. E. M. Bernard Makusa, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Makusa (Rwanda) : La présente session de l'Assemblée générale se tient à un moment où le monde est confronté aux défis les plus graves de son histoire, et ce, dans presque tous les domaines.

Qu'à ce moment précis, le choix de notre Assemblée ait porté sur la personne de M. Julian Hunte pour présider nos travaux est, pour ma délégation, une marque de reconnaissance de ses qualités et de ses compétences affirmées. Je voudrais donc joindre ma voix à celle des autres distingués délégués qui m'ont précédé à cette tribune pour lui exprimer mes sincères félicitations ainsi que mes vœux de pleins succès, tout en lui assurant, d'ores et déjà, l'appui de mon pays pour le meilleur accomplissement de cette mission. Nos hommages s'adressent également à son prédécesseur, dont le succès a été remarquable dans la conduite des travaux de la cinquante-septième session qui vient de s'achever. Qu'il veuille bien agréer nos sentiments de reconnaissance et continue de faire bénéficier ce forum de son expérience.

Nous exprimons avec respect nos remerciements les plus déférents au Secrétaire général M. Kofi Annan pour la sagesse dont il fait montre, et les efforts inlassables qu'il ne cesse de fournir, parfois dans des contextes extrêmement difficiles, afin que cette Organisation puisse s'approcher le plus possible des objectifs qui lui sont assignés aux termes de la Charte.

Au cours de cette cinquante-huitième session de l'Assemblée générale, nous allons commémorer le dixième anniversaire du génocide qui, en moins de 100 jours, d'avril à juillet 1994, a emporté, au vu et su du monde entier, plus d'un million de Rwandais et causé le déplacement intérieur ou l'exil de milliers d'autres. Nous espérons que ce sera l'occasion pour l'Assemblée générale de nous réengager collectivement en tant que gouvernements et peuples de cette planète à ce que plus jamais de telles horreurs ne se reproduisent. Nous proposons à cet effet que le 9 avril 2004 soit déclaré, par cette auguste Assemblée, journée de commémoration du dixième anniversaire du génocide rwandais.

Même si l'approche de ce triste anniversaire nous oblige à évoquer ce génocide à titre d'obligation de

mémoire, de respect et de solidarité internationale, ce n'est pas de cela que nous sommes venus parler à cette tribune. Nous voudrions en revanche partager une expérience pleine d'espoir, à savoir celle de la renaissance de la nation rwandaise qui, à notre avis, est un test d'endurance et de détermination de tout un peuple. Au cours des cinq derniers mois, le Rwanda, qui, en 1994, avait tout d'un État en faillite, et qui a courageusement entrepris sa reconstruction, a vécu les événements les plus prometteurs de son histoire post-coloniale.

Depuis son accession à l'indépendance en 1962, les premières élections présidentielles pluralistes viennent de se tenir et se dérouler dans une atmosphère de paix et de tranquillité sans précédent. L'éclatante victoire de S. E. M. Paul Kagame comme Président de la République lors du scrutin du 25 août dernier – il y a juste un mois jour pour jour – s'inscrit, en effet, dans un processus démocratique engagé depuis 1999 par les élections locales, suivies en 2001 par les élections communales et en mai 2003 par le référendum constitutionnel et marque, *de jure*, la fin d'une période de transition qui avait débuté en 1994 au lendemain de la tragédie rwandaise.

Ces élections libres et transparentes, ainsi que les législatives qui sont en cours à l'heure où je parle, marquent non seulement un pas important dans le processus de démocratisation, mais aussi, et surtout, restaurent les Rwandais dans leur droit et fierté de faire et d'écrire leur propre histoire, une histoire qui a tourné le dos à jamais au génocide et qui institue comme valeurs et objectifs primordiaux : l'unité, la paix, la justice, la démocratie et le développement.

Ces consultations, faut-il le rappeler, ne sont pas le fruit du hasard et n'auraient pas eu lieu ou connu le succès dont la communauté internationale a été témoin, n'eût été la ferme volonté des dirigeants et du peuple rwandais à s'investir avec détermination pour la paix et la sécurité des personnes et des biens sur tout le territoire national, l'unité et la réconciliation du peuple rwandais et la bonne gouvernance qui, en définitive, est l'élément moteur de notre politique et qui nous a permis de démanteler la structure d'un État centraliste et totalitaire qui inhibait toute initiative et participation de la population aux décisions concernant même son propre développement.

Ont été également instaurés les principes de la responsabilité et de la transparence à tous les niveaux

de la vie publique par la création de fortes institutions autonomes chargées de combattre la corruption, le népotisme et les abus de pouvoir. Le succès de ces initiatives se mesure aujourd'hui, entre autres, par le fait qu'une récente étude de l'Institut de la Banque mondiale ait cité le Rwanda parmi les pays en développement les mieux gérés, les mieux gouvernés et non corrompus. Ces consultations populaires n'auraient pas été non plus possibles sans l'éradication de la culture de l'impunité qui avait pris siège dans notre pays.

Nous avons donc dû procéder à la réhabilitation complète du système judiciaire classique ainsi qu'à l'introduction du système judiciaire participatif et traditionnel dit « Gacaca », qui s'inspire du génie rwandais et dont l'objectif principal est non seulement de punir les crimes commis pendant le génocide, mais également, et surtout, de réconcilier les Rwandais.

Il sied aussi de rappeler que, la Convention de 1948 pour la prévention et la répression du crime de génocide enjoint à la communauté internationale de prévenir, d'arrêter et de punir le génocide. Alors que la communauté internationale avait failli à ses obligations aux termes de ladite Convention, nous avons hautement apprécié la mise sur pied, par la suite, d'un Tribunal pénal international pour le Rwanda chargé de poursuivre, traduire en justice et punir les auteurs de ce crime.

Notre pays a accueilli favorablement et avec satisfaction la récente décision du Conseil de sécurité de nommer un Procureur à plein temps pour le Tribunal pénal en vue d'améliorer ses performances et son efficacité. Nous sommes cependant d'avis que d'autres réformes restent encore à faire ou peuvent être initiées pour atteindre cet objectif qui, à notre avis, contribuerait à réhabiliter la dignité de l'être humain.

Sur le plan régional, la situation politique et en matière de sécurité dans la région des Grands Lacs d'Afrique centrale s'est sensiblement améliorée depuis l'année passée. Le Rwanda se réjouit du processus de paix en République démocratique du Congo, qui a conduit à la formation d'un Gouvernement inclusif de transition et à la réunification de ce pays.

Nous sommes disposés à travailler avec ce nouveau gouvernement ainsi qu'avec la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) pour arriver au désarmement, à la démobilisation et au rapatriement

effectif, comme prévu dans les Accords de Lusaka et de Pretoria, des anciennes Forces armées rwandaises (ex-FAR) et des milices Interahamwe, dont les activités belliqueuses sont à l'origine même des deux regrettables affrontements entre nos deux pays.

Quant à la situation au Burundi, elle exige encore une attention soutenue de la part de la communauté internationale. Le Rwanda en appelle, à ce titre, à toutes les parties pour qu'elles tiennent compte des intérêts supérieurs des Burundais pour rallier le processus de paix en cours et fortement appuyé par les pays de la région afin de mettre un terme aux innombrables souffrances de la population burundaise.

Ceci étant, au moment où ces différentes initiatives africaines de paix commencent à prendre forme, il importe que la communauté internationale les accompagne par son soutien à l'organisation de la Conférence internationale pour la paix, la sécurité, la démocratie et le développement pour la région des Grands Lacs. Cette Conférence devrait, on l'espère, produire une sorte de « Plan Marshall » pour le développement de la région.

Ailleurs en Afrique et dans le monde, le Rwanda déplore que des conflits, souvent vieux de plusieurs années, continuent de ravir beaucoup de vies humaines et détournent autant l'attention que des énormes ressources financières et matérielles qui pourraient pourtant être affectées aux projets de développement.

Nous sommes cependant d'avis que ces conflits ne pourront pas se dissiper d'eux-mêmes, si nous ne prêtons pas attention et ne nous attaquons pas aux causes qui sont à leur origine et surtout, si nous ne mettons pas en place des mécanismes efficaces et appropriés de leur prévention, gestion et résolution.

En effet, nous devrions nous atteler tous et avec conviction, à promouvoir le dialogue loyal, la solidarité entre les nations, la non-exclusion, la dimension humaine, le droit international et l'exercice noble de la diplomatie comme moyens dignes de l'homme et des nations pour résoudre leurs différends.

La question de la réforme de l'Organisation des Nations Unies est inscrite à l'ordre du jour de notre Organisation depuis plusieurs années sans parvenir à s'accorder sur la portée et le contenu des réformes nécessaires. Que l'Organisation des Nations Unies ait besoin d'être réformée ne fait aucun doute. En effet, comme le disait le Secrétaire général de l'ONU,

lorsque les enjeux changent, nous devons aussi adapter nos réponses.

Il est certain que les défis auxquels la communauté internationale fait face aujourd'hui diffèrent de loin de ceux des années 40 à 80. Le Rwanda est donc également convaincu que les institutions, les structures et les méthodes de travail de l'ONU, adoptées au cours de ces années doivent être ajustées par rapport aux réalités du jour.

N'est-il pas en effet juste que, dans un monde qui a fondamentalement changé, l'on questionne la composition et le mode de prise de décision au sein du Conseil de sécurité? Au moment où l'on exige de toutes les nations une gouvernance démocratique, n'est-il pas aussi légitime d'exiger du Conseil de sécurité qu'il soit plus représentatif et plus démocratique dans ses méthodes de travail?

Le Rwanda soutient la proposition émise par d'autres États Membres d'élargir le Conseil de sécurité pour mieux refléter les réalités régionales et permettre ainsi une meilleure représentation des pays en développement. Néanmoins, pour ce faire, nous devons garder à l'esprit le fait que le Conseil de sécurité est un organe placé sous l'Assemblée générale et que l'élargissement du Conseil de sécurité ne peut en aucun cas compromettre cette préséance.

Nous nous devons donc de réordonner au mieux notre Organisation pour lui permettre d'atteindre les objectifs d'assurer la paix et la sécurité entre les nations, de développer des relations plus équitables d'amitié et de coopération internationales et d'être l'inspirateur et le garant de l'ordre et de la loi à l'échelle internationale. Dans cet exercice, il importe de nous demander pourquoi l'ONU a-t-elle été incapable de répondre collectivement et efficacement aux récentes crises ou tragédies telles que le génocide rwandais en 1994 ou l'Iraq. Pourquoi n'arrive-t-elle pas à prévenir ou à faire cesser les différents déchirements à travers le monde et à assurer cette paix et coexistence pacifique des nations qui est sa première mission? Pourquoi n'arrive-t-elle pas à être un catalyseur effectif et efficient pour un développement politique, social et économique harmonieux de toutes les nations? Les réponses à toutes ces questions et à bien d'autres détermineront, à notre avis, la nature et la portée des réformes à entreprendre. Nous saluons, à cet effet, la décision du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies de mettre sur pied un

Comité des sages pour se pencher sur cette question de la réforme et faire des propositions à l'Assemblée générale.

Comme je l'ai évoqué au début de mon intervention, aujourd'hui, les défis majeurs dans le monde sont notamment la pauvreté, la mauvaise gouvernance, les injustices économiques, politiques et sociales qui engendrent nombre de conflits internes, le terrorisme international, la mondialisation, la pandémie du VIH/sida et les autres maladies endémiques. Ces défis ne peuvent être relevés sans une coopération et une collaboration accrues et efficaces de toutes les nations. Toutefois, les objectifs de développement pour le nouveau Millénaire, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, l'actuelle série de négociations de Doha en vue de permettre un meilleur accès aux marchés mondiaux des produits des pays en voie de développement, la récente décision de l'Organisation mondiale du commerce visant à permettre aux pays pauvres d'importer à bas prix les médicaments génériques de base pour lutter contre les maladies telles que le VIH/sida, les différents instruments mis en place par les Nations Unies pour lutter contre le terrorisme international, constituent des débuts de réponses collectives à ces défis. Néanmoins, ces initiatives ne peuvent porter leurs fruits qu'à condition que toutes les nations abandonnent certains réflexes égoïstes comme ceux qui ont été à la base de l'échec des récentes négociations de l'OMC à Cancún.

Le Président assume à nouveau la présidence.

Pour sa part, le Rwanda voudrait utiliser cette tribune pour réitérer sa ferme détermination de s'investir et de donner sa contribution, fût-elle modeste, pour affronter ces défis. Dans cette entreprise, nous sommes attachés à travailler de concert avec toutes les nations du monde, à commencer par notre région et notre continent, l'Afrique.

Le Président (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier Ministre de la République rwandaise de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Bernard Makuza, Premier Ministre de la République rwandaise est escorté de la tribune.

Allocution de M. Solomon Ekuma Dominic Berewa, Vice-Président de la République de Sierra Leone

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Vice-Président de la République de Sierra Leone.

M. Solomon Ekuma Dominic Berewa, Vice-Président de la République de Sierra Leone, est escorté à la tribune

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue au Vice-Président de la République de Sierra Leone, S. E. M. Solomon Ekuma Dominic Berewa, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Berewa (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : Ma délégation souhaite vous féliciter très chaleureusement de votre accession à la présidence de cet organisme international, et vous assurer de son appui indéfectible et constant pour un mandat fructueux. Nous voulons également exprimer notre gratitude à votre prédécesseur pour avoir dirigé avec succès l'Assemblée générale durant une des périodes les plus éprouvantes de l'histoire récente de l'ONU.

Le 19 août 2003, l'ONU été ébranlée jusque dans ses fondements par une attaque à la bombe mortelle, à son siège de Bagdad. Au nom du Président, du Gouvernement et du peuple de Sierra Leone, je présente mes plus sincères condoléances au Secrétaire général de l'ONU, à la famille de l'ONU et aux familles de ceux qui ont péri dans cette attaque. Ils ont disparu pour la cause de la paix et de l'humanité et pour les valeurs et les aspirations que représente l'ONU.

Nous appelons tous les Membres de l'ONU et les autres nations à n'épargner aucune mesure pour respecter le caractère sacro-saint de l'ONU; ce n'est que lorsque ce caractère est respecté que l'ONU peut remplir ses responsabilités vis-à-vis de l'humanité.

La majeure partie des peuples pauvres et démunis vivent en Afrique, affligés par la faim, les maladies, l'analphabétisme, l'ignorance, les conflits civils, la pauvreté extrême, la mauvaise gouvernance, les violations des droits de l'homme, de médiocres possibilités d'éducation, l'inégalité entre les sexes, les problèmes d'environnement, de médiocres moyens de transport et de communications, et la dette. Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique incarne la vision qu'ont les Africains : débarrasser leur continent de ces périls et jouir d'un niveau de vie digne du XXI^e siècle. Ces objectifs sont

aussi en accord avec les Objectifs du Millénaire pour le développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire. Ma délégation pense que le monde serait meilleur, plus heureux, plus tolérant et pacifique si les objectifs de ces deux remarquables déclarations étaient atteints.

Nous pensons aussi que nous devons, pour atteindre ces objectifs nous écarter de la rhétorique hautaine pour passer à la réalité d'un partenariat sincère et honnête de collaboration et de sacrifice entre les nantis et les démunis. Les résultats tangibles sont le test de la sincérité et de l'honnêteté de ce partenariat et de cette collaboration. Ma délégation souhaite réaffirmer l'engagement de la Sierra Leone de poursuivre les objectifs de ces deux programmes de développement en tant qu'ils sont les conduites et les directives les plus crédibles et réalistes d'un développement accéléré.

Cependant, nous-mêmes, les pays pauvres, exécutons ces programmes d'action avec une vive inquiétude du fait de l'effet dévastateur de l'épidémie redoutable du VIH/sida, qui, à moins d'un effort universel, ne saurait manquer d'annuler ou d'inverser les gains de développement. À la lumière de ces réflexions, ma délégation propose que les médicaments antirétroviraux soient, au nom des droits de l'homme, mis à la disposition de tous ceux qui en ont besoin, où qu'ils se trouvent.

La Sierra Leone a, au cours de ces dernières années, réaffirmé sa foi en l'ONU, comme la seule organisation qui puisse assurer la cohérence d'un monde en proie à des crises. Ma délégation réaffirme cette foi, qui est fondée sur la conviction que la force de l'Organisation vient de la force collective. Comme nous en sommes tous conscients, s'écarter du principe de l'action collective peut soumettre l'ONU à une effroyable tension; cela peut même ligoter l'ONU, nous laissant faibles et divisés. Ma délégation appelle toutes les nations – grandes et petites, riches et pauvres – à défendre ce principe comme la force motrice de l'Organisation.

La communauté de vues et l'action collective des Nations Unies sont encore plus essentielles dans le contexte des exigences toujours croissantes auxquelles elles ont à répondre, à savoir les nombreux conflits et les crises humanitaires. La multiplication et la complexité de ces défis renforcent le besoin de collaboration et de partenariat avec des organisations à

l'échelle du continent ou de la région comme l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour apporter une solution à ces crises. Ma délégation estime qu'une telle collaboration et un tel partenariat, qui seraient conçus et facilités financièrement et matériellement, peuvent répondre beaucoup plus rapidement et efficacement aux conflits et autres crises que l'ONU, trop distante et déjà très dispersée. Nous sommes fermement convaincus que les centaines de milliers de vies qui ont été perdues dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest, notamment en Sierra Leone et au Libéria, auraient pu être sauvées si une telle relation fonctionnelle, fondée sur une prévention active des conflits, avait existé entre l'ONU et la CEDEAO.

Deux des défis les plus préoccupants à la paix sont le terrorisme et la prolifération des armes, y compris les armes de destruction massive. Nous condamnons sans réserve le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations et nous réaffirmons notre détermination de trouver une solution aux différends et aux conflits par des moyens non violents. Nous nous inquiétons tout particulièrement de la prolifération des armes légères dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest, et avant tout en Sierra Leone. Bien qu'une stratégie à plusieurs facettes pour débarrasser le pays des armes légères, y compris un projet de remise des armes contre une aide au développement mené par le Programme des Nations Unies pour le développement, ait donné des résultats encourageants qui nous rendent optimistes, nous sommes d'avis que seule une approche régionale concertée assortie d'une véritable volonté politique totalement désintéressée, peut éliminer ce fléau de la région.

Le Gouvernement et le peuple de Sierra Leone ont accepté la lourde tâche de se relever du fléau de la guerre et de se réengager sur la voie du développement. En conséquence, un programme global de relèvement national a été établi pour répondre au relèvement d'après conflit et aux besoins de la reconstruction, ainsi que pour jeter les fondements sur la base desquels s'attaquer aux problèmes qui ont causé le conflit.

Une composante prioritaire du processus de relèvement réside dans la consolidation de la gouvernance démocratique. Les préparatifs des élections au gouvernement local, menées à l'échelle nationale, touchent à leur fin. Nous attachons une portée considérable à ces élections du fait qu'elles

constitueront une étape majeure dans le processus de décentralisation, qui est au centre de notre projet de gouvernance participative.

Afin de nous attaquer aux causes profondes qui ont causé une scission entre le peuple et les gouvernements successifs, en partie responsables du conflit, nous nous sommes lancés dans un programme de réforme fondamentale de la gouvernance qui concernera le pouvoir judiciaire, les services publics, les droits de l'homme, la responsabilité et la transparence, le gouvernement local et s'attaquera à la corruption et aux abus de pouvoir.

Nous avons fait des progrès remarquables en matière de sécurité, condition préalable de notre relèvement national et de notre développement. Une équipe internationale de conseil et de formation militaires conduite par le Royaume-Uni a dispensé un entraînement qui a considérablement amélioré les compétences professionnelles de nos forces armées. Cet entraînement a provoqué un regain de confiance dans les forces armées comme l'a indiqué le déploiement du personnel sur tout le territoire. Avec l'appui du Gouvernement du Royaume-Uni, notre force de police a, elle aussi, été formée, restructurée et équipée pour s'acquitter de ses responsabilités. Mais avec la guerre partout à ses portes dans la sous-région, la Sierra Leone ne se sent jamais à l'abri et en sécurité. C'est pourquoi nous nous félicitons vivement de l'initiative de la CEDEAO et des Nations Unies de mettre la région sur la voie de la paix.

Tout en se félicitant de l'apaisement qui a découlé de l'évolution positive du processus de paix au Libéria, ma délégation estime qu'il est de notre devoir d'exhorter la communauté internationale à ne plus jamais tomber dans l'autosatisfaction, comme elle l'a fait dans le cas du Libéria.

Ma délégation a bien conscience de l'investissement considérable des Nations Unies et de la communauté internationale, qui a donné jour à la paix dont la Sierra Leone bénéficie aujourd'hui. Notre plus haute priorité est de conserver cet élan pour consolider une paix durement gagnée et pour nous lancer dans un programme de développement significatif. C'est pourquoi nous nous félicitons de tout cœur du programme du Conseil de sécurité pour le retrait échelonné de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL), programme fondé sur la capacité de nos forces de sécurité à accomplir leurs

fonctions et sur le degré général de sécurité en Sierra Leone et dans la sous-région.

Je suis heureux de pouvoir vous dire que le rétablissement de l'autorité civile à travers le pays a été une de nos plus grandes réalisations d'après conflit. Les administrations juridique et judiciaire chargées de faire respecter la loi ont été réactivées dans des parties du pays qui étaient précédemment sous occupation rebelle. Les écoles, les services de santé, ainsi que de meilleurs équipements sociaux, sont en cours de rénovation et vont être rouverts.

Sur le plan économique, le régime des certificats d'origine pour l'exportation des diamants produit des résultats positifs, alors que les revenus de la vente des diamants continuent d'augmenter régulièrement. De nouveaux dépôts alluvionnaires de diamant ont été découverts et la prospection des gisements de kimberlite continue. Des procédures réglementaires, y compris la législation et les avis d'experts, viendront bientôt réduire l'exploitation illégale et garantir que les Sierra-Léonais tirent de cette ressource le bénéfice qu'ils méritent.

Deux organismes transitoires, le Tribunal spécial pour traduire en justice ceux qui portent la plus grande responsabilité des excès à l'encontre des droits de la personne pendant la guerre et, d'autre part, la Commission de la vérité et de la réconciliation qui a été mise en place pour que les victimes et les auteurs d'abus puissent donner leurs propres versions des faits, jetant ainsi les fondements de l'apaisement, de la réconciliation et du pardon, sont en bonne voie d'atteindre leurs objectifs.

L'avenir des 57 000 anciens combattants est un facteur important dans la gestion du coût élevé de la paix, paix que nous apprécions tant, aujourd'hui, en Sierra Leone. Le processus de réinsertion de ces personnes dans la société, pour en faire des citoyens respectueux de la loi, pacifiques, productifs et patriotes, a été lent, laborieux et coûteux. Mais il était de notre devoir de tenter cet exercice de transformation du caractère comme partie intégrante du mécanisme de prévention d'une reprise du conflit. Grâce à cette réorientation, à notre programme de réforme de la gouvernance et à notre saine politique à l'égard de la jeunesse, qui fait des anciens combattants et des autres jeunes autant de partenaires actifs dans la société, la possibilité de recourir à la violence et à la destruction

comme seuls moyens d'exprimer un mécontentement et de résoudre un conflit a été réduite.

Un autre sujet qui nous préoccupe beaucoup est le bien-être des centaines de milliers d'enfants qui ont manqué la possibilité de recevoir une éducation à cause de la guerre. La magnitude du problème est telle que nous avons dû créer une commission spéciale pour les enfants touchés par la guerre.

Permettez-moi de terminer en rassurant les Nations Unies que l'investissement considérable consenti pour la paix en Sierra Leone n'a pas été et ne sera pas en vain. Nous sommes déterminés à tout faire pour protéger et consolider la paix pour laquelle nous avons tant sacrifié. Nous reconnaissons pleinement notre responsabilité en tant que modèle de succès des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Nous souhaitons donner les mêmes garanties à nos nombreux amis pour leurs magnifiques contributions sous diverses formes au fil des ans. Ce sont les Gouvernements britannique, chinois, américain, nigérian et guinéen, ainsi que l'Union européenne.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Vice-Président de la République de Sierra Leone de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Solomon Ekuma Dominic Berewa, Vice-Président de la République de Sierra Leone, est escorté de la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Lassana Traoré, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la République du Mali.

M. Traoré (Mali) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous adresser mes chaleureuses félicitations et mes vœux ardents de succès pour l'accomplissement de l'importante mission qui vous a été confiée. Votre élection à la présidence de la cinquante-huitième session de l'Assemblée générale constitue un bel hommage de la communauté internationale au peuple de Sainte-Lucie. Je suis persuadé qu'avec votre expérience ainsi que vos éminentes qualités intellectuelles et morales, vous conduirez nos délibérations de manière distinguée et nos travaux se dérouleront dans le meilleur esprit.

À votre prédécesseur, S. E. M. Jan Kavan, je voudrais exprimer les félicitations de la Délégation du

Mali pour la compétence, le dévouement, l'esprit d'initiative et l'autorité avec lesquelles il a dirigé les travaux de la cinquante-septième session de l'Assemblée générale. Je saisis cette occasion solennelle pour rendre un hommage bien mérité au Secrétaire général de notre organisation, M. Kofi Annan, pour son attachement aux idéaux des Nations Unies.

La présente session s'ouvre dans un contexte où l'Organisation des Nations Unies se trouve encore placée devant des défis existentiels, qui ont incliné l'humanité, il y a 58 ans à se doter d'un instrument habillé aux couleurs de l'espoir et capable de les conjurer. Il s'agissait, rappelons-le, de libérer les hommes des démons de la guerre et de l'insécurité. Il s'agissait pour conforter cet état de grâce, cet état de réconciliation de l'homme avec lui-même, de créer les conditions du recul de la misère matérielle, de la précarité, de la pauvreté.

Des foyers de tension, de braises et de fumée existent et se développent en maints endroits. La misère et la détresse constituent le lot quotidien de nombreux habitants de la terre, particulièrement en Afrique.

Le nouveau millénaire a soulevé d'immenses espoirs et voilà qu'à peine terminons-nous d'en écrire la troisième page, que de nouveaux défis assaillent l'humanité, que d'autres interrogations se présentent, auxquelles il faut apporter des réponses appropriées pour que notre organisation reste elle-même et poursuive ses buts sans subir un « détournement catégoriel ».

Pour le Gouvernement du Mali, l'ONU demeure un instrument de grande valeur. Définir les règles du jeu est une chose, les faire appliquer sous l'œil vigilant d'un arbitre impartial disposant de l'autorité nécessaire et des moyens conséquents en est une autre. Nous devons oeuvrer pour que l'Organisation des Nations Unies soit cette autorité, cet arbitre.

Le Mali pour sa part, sous la haute direction de M. Amadou Toumani Touré, Président de la République du Mali, est résolument engagé à soutenir l'ONU dans la réalisation de ses objectifs, à savoir le plein épanouissement de l'humanité toute entière.

Au plan national il est résolument engagé à renforcer les institutions républicaines et communautaires, à promouvoir la démocratie et les

droits humains, à imprimer une nouvelle dynamique à la gouvernance, à la croissance économique et au développement durable.

La paix et la sécurité sont quelques-unes des valeurs cardinales que les peuples du monde entier ont en partage et voudront véritablement chérir. Elles sont aussi des conditions sine qua non à l'épanouissement social et au développement économique.

Dans sa démarche, le Mali s'est pleinement engagé sur le double front de la prévention et de la gestion des conflits. Au plan sous-régional, l'envoi de troupes au Libéria et l'engagement personnel de son Président aux côtés du gouvernement et du peuple ivoiriens dans la recherche de solutions politiques concertées dans la crise que traverse ce pays frère témoignent du prix que nous accordons à la paix et la stabilité.

Sur le plan continental, notre pays poursuivra sans relâche au sein de l'Union africaine les efforts inlassables qu'il n'a cessé de consentir depuis la création de l'Organisation de l'unité africaine au service de la stabilité, gage de tout développement économique, social et culturel. Aussi le Mali invite-t-il tous les États à privilégier l'approche multilatérale, la coopération sous-régionale et régionale, la solidarité internationale dans le strict respect de la souveraineté des États.

La situation qui prévaut au Moyen-Orient en général, et singulièrement le conflit en Iraq, demeure un sujet brûlant de l'heure et une préoccupation majeure pour la communauté internationale. Il convient de rappeler aux protagonistes de ces conflits que la guerre n'est jamais autre chose qu'un échec politique et que la paix a ses victoires non moins célèbres que celles de la guerre. La paix en Palestine, la paix entre Palestiniens et Israéliens, sera encore plus célèbre que celle de toutes les guerres et les protagonistes devraient en prendre conscience.

En outre, nous invitons la communauté internationale à apporter aide et assistance au peuple et à l'Autorité palestinienne, parce que la destruction des infrastructures palestiniennes, les restrictions imposées du fait de l'occupation ont provoqué une détérioration notoire du tissu socioéconomique de la société palestinienne. Il faut craindre par ailleurs que cette stratégie de destruction ne soit désormais une constante dans la manifestation des conflits en général.

Le terrorisme constitue l'une des menaces les plus graves à la sécurité humaine. La lutte contre ce fléau passe par le renforcement des capacités nationales et régionales. Il convient donc de rappeler que le Mali a ratifié tous les instruments juridiques internationaux sur le terrorisme et ceux relatifs à la criminalité transnationale organisée, ainsi que son Protocole additionnel.

Il est déjà très encourageant de constater que la communauté internationale, et singulièrement les Nations Unies, font de la lutte contre la prolifération des armes légères une préoccupation majeure. Ceci est d'autant réconfortant que, ces dix dernières années, les armes légères ont lourdement pesé sur le devenir et le destin des peuples africains. Leurs effets néfastes ont porté un grand coup à la dignité humaine, à la liberté et à la sécurité.

Le Mali, qui assure depuis le 10 mai 2003, la présidence du Réseau de la sécurité humaine, invite tous les états à se joindre à lui afin de faire aboutir l'initiative de la Convention-cadre sur les transferts internationaux des armes, qui est en cours d'élaboration et dont la campagne de lancement est prévue en octobre prochain à Bamako. Ceci constituerait un pas significatif dans la mise en œuvre du mandat donné par les chefs d'État de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest pour la transformation du Moratoire sur les armes légères [et de petit calibre] en convention internationale.

Par ailleurs, le Mali reste profondément préoccupé par le phénomène des enfants soldats et en appelle à des actions énergiques visant à y mettre fin, si nous voulons préserver les générations futures du fléau de la guerre.

Sous l'effet de multiples facteurs, le niveau de sécurité de la population mondiale s'est considérablement détérioré ces dernières années. Aujourd'hui encore, dans beaucoup de pays africains, les populations sont souvent prises en tenailles dans le tourbillon des conflits, entre guérillas, rébellions, guerres civiles, guerres ethniques, guerres de clans, affrontements entre milices des seigneurs de guerre et forces régulières. Dès lors le développement d'une stratégie politique fondée sur l'idée de sécurité humaine devient une priorité et une urgence qui s'impose.

Le Mali a inscrit comme priorités de son mandat à la tête de ce Réseau les thèmes de l'éducation aux droits humains, les enfants dans les conflits armés, la lutte contre la prolifération des armes légères, le genre dans les opérations de maintien de paix et la sécurité alimentaire.

Au plan économique, le Gouvernement du Mali s'efforce par des mesures fiscales incitatives d'attirer les investissements nationaux et internationaux, notamment vers les filières productives du coton, des mines et de l'élevage. Mais ses efforts sont freinés par les effets de la mondialisation. En effet, dans le domaine agricole en particulier, c'est moins la pauvreté qui est scandaleuse que les conditions qui engendrent cette pauvreté.

Pour ne prendre qu'un exemple, entre autres, le Mali souffre au même titre que d'autres États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique de la concurrence avec le coton des pays développés, qui apportent chaque année cinq fois plus de subventions à leurs agriculteurs que d'aide au développement. Or, ces subventions ont un effet direct sur la baisse des cours mondiaux du coton qui sont à leur plus bas niveau depuis 25 ans. Cette politique de subvention à la production et à l'exportation du coton par certains pays développés doit être abandonnée parce que contraire aux règles et principes du système commercial multilatéral. Elle ruine les économies africaines, prive nos paysans de leur part du marché mondial et aggrave la pauvreté que nous nous sommes engagés à éliminer lors du Sommet du Millénaire.

Sur un tout autre chapitre, le Mali se félicite de l'adoption du Programme d'action d'Almaty dont l'objectif est de parvenir à des partenariats susceptibles de mieux répondre aux besoins spéciaux des pays en développement sans littoral. Ce programme nous paraît devoir à la communauté internationale, un nouveau cadre de coopération en matière de transport et de transit, capable d'aider les pays en développement sans littoral à s'intégrer dans l'économie mondiale et à accélérer le développement économique et social. Pour ce faire, il est impérieux que ce Programme d'action soit mis en œuvre de manière diligente, à tous les niveaux, avec le concours actif des partenaires techniques et financiers des pays en développement sans littoral.

Face aux grandes mutations que connaît aujourd'hui le monde et les multiples défis qui

l'interpellent, l'Afrique a décidé de concrétiser sa volonté d'agir par deux initiatives, la création de l'Union africaine et le lancement du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Ces deux initiatives représentent une vision claire et courageuse de la manière dont l'Afrique entend prendre ses responsabilités vis-à-vis de son propre développement et de sa pleine intégration à l'économie mondiale.

Nous apprécions hautement l'engagement pris par la communauté internationale, ici même au Siège des Nations Unies, d'appuyer ce vaste chantier de développement de l'Afrique et nous saluons l'action du Groupe des Huit qui a commencé à mettre en oeuvre des programmes visant à concrétiser les engagements pris dans le Plan d'action pour l'Afrique. Nous souhaitons que cet exemple soit suivi par la communauté internationale, parce que la mise en oeuvre du NEPAD nécessite un soutien substantiel et effectif.

Au titre des technologies de l'information et de la communication, ma délégation se félicite de la tenue prochaine, en décembre 2003 à Genève, de la première phase du Sommet mondial sur la Société de l'information qui offrira à la communauté internationale, et aux États africains en particulier, l'opportunité de discuter du rôle des nouvelles technologies de l'information et de la communication et de leur impact sur le développement économique et social. La deuxième phase se tiendra à Tunis en terre africaine, et nous formons le voeu que le Sommet adopte des mesures concrètes qui favorisent l'épanouissement des peuples les moins avancés dans ce domaine.

Le monde est en crise et la crise mondiale actuelle est en grande partie la conséquence de l'incapacité de l'homme à s'élever au niveau de compréhension et de responsabilité exigé par le nouveau rôle qu'il doit pouvoir exercer dans le monde. Dans cette crise, les réalités ont changé aussi pour l'Organisation des Nations Unies. Aujourd'hui, il faut compter avec ceux qui ne comptaient pas.

Pour le Mali, l'ONU demeure l'incarnation vivante de notre espoir de paix et de sécurité. Elle est aussi pour nous un instrument à nul autre pareil. Mais, comme tout instrument, elle s'use à l'usage et nécessite de temps à autre une revitalisation de ses organes pour

tendre vers plus d'efficacité et d'efficience, plus de modernité et de performance.

Notre organisation est à la croisée des chemins et, pour parodier un auteur contemporain :

« Si l'oeil reste tourné vers le passé pour tenter de le prolonger, nous sommes condamnés. Si le regard se tourne vers un horizon nouveau à atteindre, alors, la force, la créativité, la puissance de l'intelligence feront le reste. »

Le passé de notre Organisation a montré ses limites. Il faut désormais consigner dans les réformes à venir les espérances du futur. La gouvernance au niveau mondial ne saurait se faire sans une démocratisation des structures de décision par lesquelles elle s'exerce. La composition actuelle du Conseil de sécurité, par exemple, ne correspond plus aux besoins de notre planète. Sa composition devrait plutôt traduire son caractère universel. Aussi, sommes-nous en faveur de son ouverture et son élargissement à d'autres États Membres pour mieux répondre au contexte et aux défis qui nous attendent.

Le Mali a pris bonne note des engagements pris dans ce sens par le Secrétaire général dans son dernier rapport et réaffirme que le rôle central de l'Organisation des Nations Unies dans la mise en oeuvre des engagements internationaux ne peut être réalisé que dans le cadre d'un partenariat dynamique et novateur entre les pays développés et les pays en développement.

La Cour pénale internationale (CPI) dont les juges et le Procureur, élus, ont prêté serment cette année, constitue un succès certain pour la communauté internationale qui a fait de la lutte contre l'impunité un sujet de préoccupation internationale. En effet, deux décennies durant, la lutte contre l'impunité et pour le respect de la dignité humaine a mobilisé toutes les bonnes volontés.

Si l'actualité récente nous a enseigné que l'avènement d'un espace judiciaire international indépendant n'est pas de l'ordre de l'évidence, je voudrais rappeler que le chemin pour y parvenir passe non seulement par le règlement des conflits, l'instauration de la paix, mais aussi par la détermination à oeuvrer ensemble. Fort de cette conviction, le Mali plaide pour une CPI forte, parce qu'universelle, agissant en tant qu'instrument

indépendant de dissuasion, susceptible de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Permettez-moi de terminer en rappelant que la démocratie, la justice, la liberté, la paix, la sécurité, le développement et le respect des engagements sont des valeurs communes qui fondent et donnent un sens à notre humanité.

Parce que l'instant exige de rendre à l'homme sa liberté et sa dignité, nous invitons tous les États à se tourner vers l'avenir pour imaginer et promouvoir le mode de vie qui correspond aux aspirations de nos peuples. Pour ce faire, nous sommes déterminés à refuser toute fatalité, qu'elle soit politique, économique, sociale ou culturelle.

Parce qu'il y a aujourd'hui des hommes et des femmes capables, de par leur travail et leur volonté, de réaliser les aspirations de nos peuples au bien-être, à la paix, à la sécurité, à la prospérité et au développement durable, l'espoir est permis pour la construction d'un nouveau monde, riche de sa diversité, dans le cadre des Nations Unies et sur des bases nouvelles; un monde radieux, complémentaire et solidaire.

Certains de ces hommes et femmes, au nom des peuples du monde, ont payé de leur vie, leur attachement aux nobles idéaux des Nations Unies. Qu'il me soit permis, ici, d'avoir pour toutes ces victimes, une pensée pieuse.

Continuons tous ensemble, de croire en la nature profonde de l'homme, en sa dignité première, en sa bonté tout court.

Le Président (*parle en anglais*): Je donne à présent la parole à S. E. M. Kassymzhomart Tokaev, Ministre des affaires étrangères du Kazakhstan.

M. Tokaev (Kazakhstan) (*parle en anglais*): Permettez-moi, Monsieur, de vous exprimer ma certitude que sous votre direction avisée, le débat général de la cinquante-huitième session de l'Assemblée générale sera fécond et fructueux.

En ce début de millénaire, la communauté internationale vit de changements de dimensions épiques. Le processus de transition vers un nouvel ordre mondial est confronté à des menaces internationales sans précédent, à savoir les conflits interethniques et inter-religieux; le terrorisme international et la criminalité organisée; les catastrophes naturelles, humaines et humanitaires; les

maladies et les épidémies; et les problèmes énergétiques et écologiques.

Ces menaces viennent s'ajouter aux processus de mondialisation. Tous les États partagent désormais non seulement les mêmes problèmes en matière d'économie, de technologie, d'information et de gestion, mais ils doivent également faire face aux nombreux autres qui planent, tel un nuage noir, sur l'humanité.

Nous pensons, au Kazakhstan, que l'heure est venue pour la communauté internationale tout entière d'unir ses efforts afin de contrecarrer efficacement ces menaces mondiales. Aujourd'hui, il est de plus en plus évident que la participation des États à la mondialisation constitue un important facteur de leur essor économique.

Nous sommes convaincus que le Kazakhstan n'a pas d'autre choix que l'ouverture politique et économique. Voilà maintenant quatre ans que notre pays affiche l'un des plus forts taux de croissance économique au monde. Au vu des principaux indicateurs économiques, le Kazakhstan est le chef de file de la Communauté des États indépendants (CEI). En tant que pays à économie de marché, le Kazakhstan fait partie intégrante de l'économie mondiale et joue un rôle moteur dans la mondialisation. Pour le Kazakhstan, il est prioritaire de rejoindre au plus vite l'Organisation mondiale du commerce.

Nul n'ignore les efforts déployés par notre pays pour mettre en place un vaste système de sécurité en Asie. La Conférence pour l'interaction et les mesures de confiance en Asie, organisée sur l'initiative du Président Noursoultan Nazarbaïev, va dans ce sens, puisqu'elle permet aux États de la région de coopérer activement dans un domaine aussi important que celui de la lutte contre le terrorisme international. Grâce à l'appui de l'ONU et de tous nos partenaires, nous allons très certainement pouvoir instaurer un climat de confiance et des relations de bon voisinage sur le continent asiatique.

Nous sommes fermement attachés à la consolidation de l'intégration régionale. Le Kazakhstan participe activement aux travaux de la Communauté économique eurasiennne. Nous plaçons de grands espoirs dans la création d'un espace économique unique réunissant quatre pays de la CEI. L'Organisation de Shanghai pour la coopération pourrait faire avancer de façon significative la lutte

contre le terrorisme ainsi que la coopération économique et commerciale dans la région eurasiennne. Nous nous employons actuellement à développer la coopération avec les États de l'Asie centrale. Nous continuerons également de promouvoir les activités de l'Organisation de coopération économique.

Le Kazakhstan soutient l'action de l'ONU visant à renforcer les efforts de la communauté internationale en faveur du dialogue entre les civilisations et les religions. Le Kazakhstan, qui se distingue par sa tolérance à l'égard des religions et par l'harmonie entre les groupes ethniques, a réuni, à l'occasion d'un congrès, des représentants de toutes les religions et confessions du monde, ce qui, de l'avis unanime des participants, a montré l'immense potentiel de notre pays en matière d'établissement de la paix.

L'attentat sans précédent perpétré contre le quartier général de l'ONU à Bagdad, en août dernier, est le plus important et le plus meurtrier de toute l'histoire de l'Organisation. À l'instar du reste de la communauté internationale, le Kazakhstan rend un hommage particulier au regretté Sergio Vieira de Mello, Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Iraq, ainsi qu'à ses collègues disparus.

Selon nous, il est impératif de veiller à ce que l'action entreprise pour restaurer la paix et la stabilité en Iraq soit exécutée dans le cadre juridique de l'ONU. La reconstruction du pays et l'assistance aux Iraquiens au sortir du conflit devraient être placées sous les auspices de l'ONU. Le Kazakhstan s'est déjà engagé de façon concrète dans ce processus en déployant en Iraq un groupe d'officiers de l'armée.

La crise iraquienne est devenue une épreuve décisive pour l'ONU et a mis en relief la nécessité impérieuse d'une réforme institutionnelle de l'Organisation.

Le Kazakhstan réaffirme son attachement à l'idée d'un monde multipolaire en tant que fondement politique des relations internationales contemporaines. Nous ne sommes pas pour autant opposés à l'unipolarité, dès lors que cela suppose que tous les États du monde unissent leurs efforts pour contrecarrer les menaces mondiales.

De par son autorité, son universalité et son expérience unique, l'Organisation des Nations Unies conserve un rôle pivot dans la coordination

indispensable des affaires internationales. Son efficacité, toutefois, dépend de notre volonté et nous devrions unir nos efforts pour réformer l'Organisation en vue de démocratiser les relations internationales. Dans ce contexte, il est essentiel de renforcer le rôle du Conseil de sécurité dans le règlement des crises et de le doter des compétences et des moyens appropriés pour prévenir les conflits. Nous prônons une meilleure représentativité de cet organe, avec l'ajout de cinq membres permanents, dont l'Allemagne et le Japon et, par rotation, un État d'Afrique, un d'Asie et un d'Amérique latine. Pour que le consensus tant nécessaire puisse être atteint, les nouveaux membres du Conseil de sécurité jouiraient d'un droit de veto, sauf dans certains cas, lesquels pourraient être étudiés par le groupe de haut niveau que le Secrétaire général prévoit de créer. Nous estimons également qu'il est indispensable d'accroître le nombre des membres non permanents en tenant compte des intérêts de la région asiatique.

Nous pensons qu'il convient de renforcer la coordination entre l'ONU et les organisations régionales. À cet égard, le Kazakhstan propose de créer un conseil permanent des organisations régionales auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

Il est grand temps de conjuguer, dans la pratique, les efforts de l'ONU, des institutions de Bretton Woods, de l'Organisation mondiale du commerce et des autres grandes organisations économiques et financières afin de régler les questions de la pauvreté et du développement social. Le Kazakhstan estime qu'il faudrait étudier de très près la proposition de créer un conseil de sécurité économique et sociale.

Le Kazakhstan appuie la proposition du Secrétaire général, que je viens d'évoquer, de mettre en place un groupe de haut niveau chargé d'étudier les défis qui se posent à la paix et à la sécurité et de renforcer le système des Nations Unies.

Nous sommes d'avis que les questions relatives à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable devraient faire partie des priorités de l'ONU. À ce sujet, la proposition avancée par le Président Nazarbaïev, l'an dernier à Johannesburg, de créer auprès de l'ONU un registre des problèmes environnementaux de la planète apparaît particulièrement pertinente. Un tel registre permettrait l'échange permanent, entre États Membres,

d'informations sur les tendances environnementales à l'échelle planétaire, ce qui est extrêmement important pour prévenir les catastrophes naturelles. S'agissant de l'environnement, je voudrais une fois de plus, du haut de cette tribune, prier instamment la communauté internationale de s'employer à chercher des solutions concrètes aux problèmes de la mer Aral et de la région de Semipalatinsk.

La récente multiplication des actes terroristes de par le monde a mis au jour le caractère transnational du terrorisme. Il faut admettre que le terrorisme est bien organisé, autonome sur le plan financier et s'appuyant sur de puissantes doctrines idéologiques qui corrompent la conscience de personnes de plus en plus nombreuses.

Dans ce contexte, il apparaît particulièrement nécessaire de renforcer le cadre juridique international de la coopération antiterroriste. Le Kazakhstan appuie l'adoption, sans plus tarder, d'une convention générale contre le terrorisme international.

Situé à la croisée des chemins du trafic de drogues, le Kazakhstan demande aux États d'unir leurs efforts pour éliminer ce fléau qui met gravement en péril la sécurité internationale. La hausse de la production de drogue en Afghanistan requiert une attention particulière. Afin de contrer efficacement la menace de drogue existante, il est nécessaire d'adopter une approche intégrée, sur la base d'une stratégie internationale, avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime assurant un rôle de coordination.

Le Kazakhstan a lancé une initiative en vue de la mise en place à Almaty d'un centre de diplomatie préventive et de gestion des conflits en Asie centrale, et appelle à l'appui de ce centre. Une telle institution renforcerait les activités des Nations Unies dans la région, ce qui serait dans l'intérêt de tous les pays concernés.

En tant qu'État ayant volontairement renoncé à ses capacités nucléaires, le Kazakhstan est préoccupé par la prolifération continue d'armes de destruction massive. Le désir d'un certain nombre de pays et de certaines organisations extrémistes de posséder des armes nucléaires et d'autres types d'armes de destruction massive représente une grave menace pour la sécurité mondiale. L'écrivain britannique bien connu Aldous Huxley était prophétique dans ses propos :

« Les progrès technologiques nous ont surtout permis d'acquérir plus de moyens efficaces pour reculer. »

Acceptons la réalité : aujourd'hui, le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires ne sont pas opérationnels, et la principale raison en est un contrôle international affaibli.

Il existe déjà 39 États dans le monde en mesure de produire une bombe nucléaire ou un engin nucléaire et au moins huit pays dotés de capacités nucléaires substantielles. En outre, il y a au moins quatre autres pays dont le statut d'État non nucléaire est hautement contestable.

L'Organisation des Nations Unies et ses institutions devraient avoir le dernier mot dans le règlement du problème de la non-prolifération des armes nucléaires. Il existe une voie à cet effet : renforcer les contrôles et la transparence en ce qui concerne la mise au point des armes et leurs essais.

Les accords internationaux existant dans ce domaine devraient être adaptés aux nouvelles réalités. Nous ne pouvons plus accepter le fait que la communauté internationale puisse manquer de moyens efficaces pour imposer une discipline aux États qui violent les régimes de non-prolifération. Nous assistons à l'absence d'une norme unique : certains pays sont punis par la force militaire et d'autres sont simplement exhortés à renoncer à leurs programmes nucléaires.

Le Kazakhstan se félicite de l'initiative du Groupe des Huit sur un partenariat mondial contre la prolifération de matériaux nucléaires et d'armes de destruction massive, et il espère que la coopération sur la question avec ce groupe d'États sera fructueuse.

Notre pays juge importante l'application du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects.

La Conférence ministérielle internationale sur la coopération en matière de transport de transit, tenue au mois d'août à Almaty, marque un jalon dans les efforts visant à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement. La Déclaration et le Programme d'action d'Almaty, adoptés à l'issue de la Conférence, jettent les bases de partenariats mondiaux visant à mettre en place des systèmes de transport de transit

efficaces. Occupant une vaste superficie de terre en Eurasie, le Kazakhstan est vivement intéressé par la concrétisation des objectifs figurant dans ces documents afin qu'il puisse mieux rentabiliser son propre potentiel en matière de transport.

Pour terminer, je voudrais réitérer l'attachement du Kazakhstan au processus de réforme des Nations Unies en vue d'assurer un ordre mondial plus sûr et plus juste. Je partage pleinement l'urgence exprimée par le Secrétaire général concernant les changements structurels au sein des Nations Unies. En fait, l'histoire ne nous pardonnerait pas si nous rations une occasion de réformer notre Organisation.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole à M. Kamal Kharrazi, Ministre des affaires étrangères de la République islamique d'Iran.

M. Kharrazi (République islamique d'Iran) (*parle en farsi; texte anglais fourni par la délégation*) : Je voudrais exprimer mes sincères félicitations au Président à la suite de son élection à la présidence de cette importante session de l'Assemblée générale. Je voudrais également exprimer mes félicitations aux autres membres du Bureau à la suite de leur élection.

Il y a moins de 60 ans, nos pères fondateurs ont créé l'Organisation des Nations Unies, avec l'aspiration à promouvoir la paix et la sécurité grâce à la coopération et à rendre notre monde meilleur. La création de cette Organisation illustre en fait la détermination de la communauté internationale à prévenir le fléau de la guerre, qui avait infligé des pertes humaines et des dégâts considérables à l'humanité. L'Organisation des Nations Unies visait également à promouvoir le développement économique, social et humain, et à aider les États Membres à éliminer l'injustice et la pauvreté.

Ces objectifs et préoccupations restent toujours d'actualité et sont peut-être encore plus pertinents aujourd'hui. Nous pensons que le moment est venu de faire le bilan des récents acquis et de l'utilité des Nations Unies, en vue de promouvoir l'autorité et l'efficacité de l'Organisation et de reconnaître son rôle central dans la prise en charge des défis contemporains.

Les États-Unis ont lancé une guerre non approuvée contre l'Iraq en donnant trois objectifs : trouver des armes de destruction massive, combattre le terrorisme international et assurer la démocratie au peuple iraquien. Le premier objectif ne s'est toujours

pas réalisé. Le deuxième a eu un effet inattendu. S'agissant du troisième, l'effondrement d'une dictature est un événement tout à fait positif dans la région mais comme le montre l'histoire, le changement social, y compris la démocratisation d'une société, ne peut se faire que de l'intérieur et ne peut être importé en tandem avec des colonnes de chars. Nous pensons que l'indifférence face aux conséquences négatives de l'invasion de l'Iraq sur la conduite des relations internationales et une compréhension insuffisante de la situation de l'après-guerre en Iraq, en particulier des complexités sociales et culturelles de la société iraquienne, ont créé une situation internationale difficile et une source d'instabilité à nos frontières.

En tant qu'État voisin, l'Iran a adopté une politique de retenue volontaire durant la guerre en Iraq et continue d'adopter une approche constructive face à la situation actuelle dans ce pays en demandant aux puissances occupantes d'assurer le transfert immédiat de la souveraineté de l'Iraq au peuple iraquien et de retirer leurs forces. Nous saluons et appuyons la mise en place du Conseil de gouvernement iraquien et du Conseil des ministres, et appelons à l'octroi d'un rôle central et clair aux Nations Unies dans le rétablissement de la souveraineté de l'Iraq et le processus constitutionnel. Nous voudrions promouvoir l'unité et le respect de la stabilité et de la sécurité entre les divers groupes ethniques et religieux en Iraq, et nous encourageons et appuyons la mise en oeuvre rapide d'un processus constitutionnel et institutionnel, en vue d'assurer l'établissement d'un gouvernement démocratique et représentatif par le peuple iraquien et pour celui-ci. Nous appelons au respect de l'unité nationale, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de l'Iraq, et à la fourniture d'une assistance d'urgence au peuple iraquien.

En attendant le rétablissement de la souveraineté et de l'autorité du peuple iraquien, les puissances occupantes ont la responsabilité légale, au titre du droit international applicable, d'assurer le bien-être des populations sous occupation, en particulier leur sécurité. Dans ce contexte, les Nations Unies doivent pouvoir jouer un rôle central en agissant de façon urgente pour aider le peuple iraquien à mettre en place un gouvernement démocratique et représentatif, et superviser le transfert de l'autorité à celui-ci. Il ne fait pas de doute que la communauté internationale, en général, et les voisins de l'Iraq, en particulier, apporteront tout leur soutien à l'ONU dans cet effort.

Je voudrais une fois de plus présenter mes condoléances au Secrétaire général et à l'ensemble de la communauté des Nations Unies à l'occasion de la disparition d'un courageux serviteur des nations, M. Sergio Vieira de Mello, ainsi que des autres fonctionnaires de l'ONU qui ont perdu la vie dans l'attentat terroriste à la bombe contre le bureau de l'ONU en Iraq. Le peuple et le Gouvernement de la République islamique d'Iran sont également de tout coeur avec le peuple iraquien après le décès d'un autre homme de paix, l'Ayatollah Mohammad Baqer al-Hakim, survenu dans un autre attentat terroriste à la bombe en Iraq.

La violence et les massacres dont fait l'objet la population palestinienne innocente de la part de l'armée israélienne sont devenus quotidiens, tandis que les perspectives de paix viable se réduisent chaque jour. La population palestinienne subit une occupation et une répression sauvages sans espoir de répit, et encore moins de paix et de prospérité. La politique choisie par le gouvernement Sharon – la réoccupation des villes palestiniennes et le recours à la force militaire pour terroriser encore plus la population palestinienne – a exacerbé la situation et ajouté au désespoir et à la rancoeur de l'homme de la rue. La communauté internationale a une responsabilité majeure en l'occurrence : prendre des mesures efficaces pour soulager les souffrances de la population palestinienne.

La décision prise récemment par le régime israélien d'expulser le Président Arafat de sa patrie a indigné la communauté internationale en général et le monde musulman en particulier. Je suis confiant que le monde libre et civilisé continuera de dénoncer et de condamner cette mesure d'Israël. Il est regrettable que les États-Unis aient recouru, une fois de plus, et pour la trente-sixième fois, la semaine dernière, au veto, pour empêcher l'adoption d'un projet de résolution.

Je voudrais, à cette occasion, exprimer la satisfaction du peuple et du Gouvernement de la République islamique d'Iran devant l'amélioration régulière de la situation en Afghanistan, sous la direction du Président Karzai et de son gouvernement. Mais dans le même temps, nous sommes préoccupés par des problèmes comme le regroupement des Taliban et d'Al-Qaida, encore présents sur le territoire, l'insuffisance de l'aide internationale et la reprise de la culture du pavot à opium. Si la communauté internationale ne fait pas plus d'efforts pour aider la

population et le Gouvernement afghans, les acquis récents en Afghanistan pourraient bien être remis en question.

Nous avons tout intérêt, pour notre part, à ce que les choses retournent à la normale en Afghanistan et à ce que ce pays soit stabilisé. À cet égard, nous avons énergiquement préconisé un rôle central de l'ONU dans l'assistance apportée aux Afghans pour la reconstruction du pays, et nous estimons que l'ONU doit continuer de jouer ce rôle pour l'instant.

Le terrorisme est un phénomène mondial qui exige une riposte à l'échelle mondiale. La lutte contre le terrorisme passe par une stratégie multidimensionnelle qui va bien au-delà de la question de la lutte contre l'insécurité pour s'attaquer aux causes profondes de ce phénomène. Une stratégie unilatérale et unidimensionnelle qui ne se fonderait que sur le recours à la force pourrait en effet neutraliser certaines menaces et apporter la mesure de réconfort psychologique qu'apporte la vengeance en représailles contre des actes terroristes. Peu, toutefois, considéreraient cela comme une méthode sérieuse d'élimination du terrorisme international.

Toute tentative de lier le terrorisme à une religion ou une culture spécifique est tendancieuse, motivée par des considérations politiques et par conséquent inacceptable. Aucune religion n'autorise ses adeptes à tuer des innocents pour quelque objectif que ce soit.

La République islamique d'Iran condamne le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations. L'Iran a fait plus qu'il ne faut pour lutter efficacement contre le terrorisme. Au plus fort de l'intervention militaire en Afghanistan et dans le sillage de l'effondrement du régime des Taliban, des milliers d'individus se sont vu refuser l'entrée sur le territoire iranien; plus de 2 300 personnes sans documents de voyage ou en possession de faux documents ont été expulsées et des centaines de suspects ont été arrêtés, interrogés et remis à leur pays d'origine ou de résidence. Enfin, la liste de ces personnes a été portée à l'attention des responsables et organes de l'ONU concernés. L'Iran continue de coopérer aux efforts sérieux et à long terme qui sont menés dans le cadre de la lutte antiterroriste, et ce de façon globale, non discriminatoire et non sélective – sans faire de tri entre bons et mauvais terroristes, ou terroristes utiles.

Les armes de destruction massive constituent l'une des menaces les plus importantes qui soient à la

paix et à la sécurité régionales et mondiales. La Convention sur les armes chimiques, la Convention sur les armes biologiques et le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) sont les fruits de notre sagesse collective et de notre travail pour éliminer la menace des armes chimiques et biologiques et la prolifération des armes nucléaires. Nous pensons qu'il faut faire davantage. Nous devons faire davantage pour que ces instruments internationaux soient vraiment universels. Nous devons faire davantage pour renforcer les procédures de vérification de leur mise en oeuvre. Enfin, nous devons tous oeuvrer ensemble, comme nous y invite la Cour internationale de Justice, à l'élimination totale des armes nucléaires.

Par son adhésion à ces trois instruments, auxquels il est partie depuis le début, mon pays a prouvé sa détermination à oeuvrer à l'élimination totale des armes de destruction massive de la face de la terre. Notre attachement aux régimes internationaux relatifs aux armes de destruction massive ne se fonde pas sur nos seules obligations contractuelles; il se fonde surtout sur nos convictions religieuses et notre expérience historique. Aucun pays n'a souffert autant que le mien du traumatisme laissé aux victimes tragiques de ces armes – au milieu, en particulier, de la passivité générale de la communauté internationale. Nous sommes convaincus que non seulement la possession ou la recherche de possession des armes nucléaires et des autres armes de destruction massive n'est pas un moyen de dissuasion, de renforcement de la sécurité ou de l'influence d'un pays, mais qu'elle est au contraire un facteur de vulnérabilité. Je puis donc affirmer catégoriquement, pour toutes ces raisons, que les armes de destruction massive ne sauraient avoir un rôle dans la stratégie défensive de mon pays. Nous pensons que la seule option que nous avons est d'oeuvrer activement à une interdiction régionale et mondiale de ces armes et nous n'avons ménagé aucun effort en ce sens.

Toutefois, les efforts déployés pour interdire les armes de destruction massive ou renforcer l'interdiction dont elles font l'objet ne doivent pas être un prétexte pour priver les États du droit de mettre au point ces technologies à des fins pacifiques. Les pressions politiques tendant à contraindre la République islamique d'Iran à ne pas exercer son droit inaliénable de mettre au point des technologies nucléaires à des fins pacifiques s'intensifient,

malheureusement, alors même que certains États dotés de l'arme nucléaire continuent de tester et de mettre au point des programmes nucléaires tactiques de pointe. En outre, au mépris des appels internationaux l'invitant à adhérer au TNP, Israël continue de mettre au point dans la clandestinité des armes nucléaires de pointe et leurs vecteurs, en toute impunité. Les conférences des Parties au TNP chargées d'examiner le Traité et la question de sa prorogation ont toutes appelé à la suspension et au gel des programmes d'armements tactiques et nucléaires israéliens, qui constituent, elles, les véritables menaces à la paix et à la sécurité internationales et qui sont considérés comme contraires à la lettre et l'esprit du TNP.

Le programme nucléaire de l'Iran a uniquement des fins pacifiques, à savoir, en particulier, la production prévue de 7 000 mégawatts d'électricité d'ici à 2020 aux fins du développement économique de l'Iran. L'Iran poursuivra énergiquement son programme nucléaire pacifique et ne cédera pas à des exigences déraisonnables, discriminatoires et sélectives dépassant les critères relatifs au régime de non-prolifération, tel que consacré dans les instruments en vigueur de l'Agence internationale de l'énergie atomique. En revanche, l'Iran n'a pas de programme d'armement nucléaire et n'entend pas en avoir. Nous n'avons donc rien à cacher et n'avons aucun problème de principe concernant le Protocole additionnel. Nous souhaitons juste être sûrs que cette mesure n'est qu'une mesure de renforcement de la confiance, permettant de dissiper tous les doutes éventuels concernant le caractère pacifique de notre programme nucléaire.

M. Micha Ondo Bile (Guinée équatoriale), Vice-Président, assume la présidence.

Pour faire face aux défis mondiaux, il n'y a d'autre solution possible que la coopération mutuelle par le biais de l'ONU, ce qui permettra de parvenir à des solutions durables et efficaces. Le processus démocratique préconisé à tous les niveaux par la communauté internationale doit également se refléter au sein du système des Nations Unies. L'Assemblée générale devrait jouer un rôle beaucoup plus actif dans la gestion des affaires mondiales. Avec un Conseil de sécurité plus représentatif et démocratique, l'ONU serait plus efficace – le type d'organisation que nous voudrions tous avoir et pour laquelle nous voudrions tous travailler.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'orateur suivant est S. E. M. Vartan Oskanian, Ministre des affaires étrangères de l'Arménie.

M. Oskanian (*parle en anglais*) : Nous remercions M. Jan Kavan pour son travail, et nous souhaitons la bienvenue à M. Julian Hunte pour cette année difficile qui l'attend.

Au début de ce millénaire, un sommet des dirigeants du monde a abouti à l'élaboration d'objectifs de développement visant à protéger la vie et la dignité de tous les peuples. Cela semblait être une bonne façon de commencer le troisième millénaire de notre ère.

Mais chaque année depuis lors, force a été de constater que ce millénaire a commencé de façon très différente et nous a obligés à faire face à des défis qui remettaient en cause nos hypothèses, nos relations et notre mode de vie. Avec le 11 septembre et les violences et les crises politiques qu'a connues le monde, toutes les sociétés, tous les pays et toutes les régions ont été transformés par l'intensité de ces menaces à notre mode de vie et à notre sécurité.

Ces crises ont entraîné également une transformation de l'Organisation. Aujourd'hui, une réforme est devenue essentielle, non seulement dans la manière dont nous prenons des décisions, dont nous agissons et dont nous opérons, mais aussi dans la façon dont nous pensons. Les réformes ne sauraient être remises à plus tard si l'Assemblée générale et l'Organisation souhaitent vraiment conserver leur rôle de facilitateurs de la paix mondiale. Si l'ONU veut le développement pacifique, prospère et démocratique du monde d'aujourd'hui, elle doit procéder à sa propre démocratisation afin de jouir de l'autorité morale accrue nécessaire pour aider les autres dans la réforme et la transition démocratique.

Une organisation qui défend les valeurs du dialogue et de la négociation plutôt que celles de la violence et du conflit devrait trouver les moyens, par le dialogue et la négociation, de parvenir à un consensus sur la manière de résoudre les problèmes difficiles et universels auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui.

L'Assemblée générale a la chance de rester inscrite dans l'histoire non pas comme un géant affaibli et inadéquat mais plein de bonnes intentions, mais comme un instrument viable oeuvrant à la paix mondiale. Les objectifs du Secrétaire général, de la

réforme du budget et du financement de l'ONU à la refonte et à l'élargissement de la composition du Conseil de sécurité, sont les fondations d'une instance mondiale pertinente, ouverte et globale de coopération internationale. C'est ce que peut être l'ONU. Nous saluons sa décision de confier à une commission la tâche de concrétiser les vœux du plus grand nombre.

Chaque année nous parlons de la nécessité d'instaurer une paix globale et durable au Moyen-Orient, ayant du mal à croire que l'année suivante, la situation dans cette région puisse devenir encore plus instable et plus explosive. Nous pensons que l'ONU et tous les États Membres doivent continuer à appuyer la remise en route de tout le processus de paix. L'Arménie salue les efforts du Quatuor en Israël et en Palestine, bien consciente du fait que la feuille de route, toute compromise qu'elle soit, reste la seule option viable pour la paix dans cette région qui souffre depuis si longtemps.

La situation en Iraq rend inutile le débat sur les causes et les raisons de ce conflit. Les petits pays du monde ont l'habitude de faire des compromis politiques pour se joindre aux grands courants internationaux. En Iraq, les grandes puissances aussi doivent faire des compromis afin qu'une ONU plus engagée et disposant de plus de moyens puisse encourager un grand nombre de pays de la région immédiate et du reste du monde à assumer la responsabilité d'amener la démocratie et la stabilité dans cette partie cruciale du Moyen-Orient.

Il est paradoxal et, à bien des égards regrettable, que c'est le fléau du terrorisme qui nous a amenés à nous rassembler. Nous sommes bien conscients du fait qu'aucun gouvernement ne peut, à lui seul, lutter efficacement contre ce danger. Malheureusement, la nécessité de mesures cohérentes et d'une coopération aux niveaux international, national et régional est souvent bloquée, comme c'est le cas dans notre région, lorsque non seulement une menace commune qui ne connaît aucune frontière n'est pas traitée individuellement et isolément, mais qu'elle est exploitée à des fins politiques.

Dans notre région, l'exploitation politique ne manque pas. Le nouveau Premier Ministre de l'Azerbaïdjan a dit clairement hier à cette tribune qu'en cette année électorale, son gouvernement est prêt, en dépit des dangers qu'il court, à faire fi de réalités pourtant évidentes. Près de 10 ans de négociations nous

ont amenés, il y a deux ans, à Key West, en Floride, où, sous l'égide du Gouvernement des États-Unis, et sous le regard vigilant des coprésidents du Groupe de Minsk, le Président de l'Arménie et le Premier Ministre de l'Azerbaïdjan sont en fait parvenus à un accord qui était le reflet de ces réalités.

Il existe deux mythes aujourd'hui en Azerbaïdjan – deux mythes erronés et dangereux, résultat de mauvais calculs. Depuis 1992, l'Azerbaïdjan s'est persuadé que s'il tenait le coup assez longtemps, l'Arménie capitulerait, car son économie s'effondrerait, et elle quitterait le Haut-Karabakh qu'elle laisserait sans protection et sans défense. Leurs calculs selon lesquels le blocus de l'Arménie entraînerait l'effondrement de notre économie et la détérioration de notre situation sociale tandis que leur économie pétrolière connaîtrait la croissance ont été erronés. Non seulement l'économie de l'Arménie n'a pas succombé aux pressions politiques, mais notre taux de croissance dépasse celui de l'Azerbaïdjan – et pas seulement de l'Azerbaïdjan.

Néanmoins, l'Azerbaïdjan continue de s'accrocher à un autre mythe connexe. Rêvant à de futures ventes de pétrole dont les recettes serviront à acheter des armes, l'Azerbaïdjan attend le jour où il disposera à nouveau des ressources nécessaires à la poursuite d'une solution militaire. L'Azerbaïdjan s'illusionne, ayant oublié que c'étaient des fantasmes similaires qui l'avaient incité à répondre par la force aux demandes pacifiques d'autodétermination faites par la population du Haut-Karabakh en 1992. L'Azerbaïdjan disposait alors d'un énorme avantage militaire, bien plus que ce qu'il pourrait espérer avoir à l'avenir. Pourtant, c'étaient les habitants du Haut-Karabakh qui luttaient pour leurs foyers, leurs familles, leur sécurité, leur vie et leur avenir qui avaient l'avantage psychologique, juridique, historique et moral. Les armes de l'Azerbaïdjan n'avaient pas réussi à briser la volonté du peuple du Haut-Karabakh – et elles n'y réussiront jamais – de vivre en liberté sur leur propre terre.

En fait, les Azerbaïdjanais sont victimes de leur propre agression. Ils ont commencé la guerre, unilatéralement. Ils se sont mis à massacrer des Arméniens, citoyens des villes azerbaïdjanaises de Sumgait, Bakou et Ganja. Et c'est là une des réactions les plus irresponsables que puisse avoir un gouvernement, recourant aux méthodes les plus inhumaines, dignes d'un pogrom.

La guerre qui a suivi a complètement changé le monde pour deux générations d'Arméniens, qui n'avaient jamais vécu sous le joug azerbaïdjanais. Les dirigeants de l'Azerbaïdjan, anciens et nouveaux, plutôt que de rester prisonniers de l'ère soviétique – qu'ils avaient eux-mêmes rejetée comme étant historiquement illégitime – peuvent se tourner vers un avenir de compromis, de paix, de coopération régionale et de développement stable et prospère.

L'Arménie a l'intention d'avancer. En fait, elle a déjà commencé à le faire. L'an 2003 a été une très bonne année pour nous. Sur le front économique, notre croissance soutenue, à deux chiffres, est la plus élevée de la Communauté d'États indépendants et de l'Europe. Ceci a amené certains à appeler l'Arménie le tigre du Caucase. C'est un nom et un défi qui nous plaisent. Nous savons que la croissance économique entraîne une responsabilité plus grande : nous devons lutter contre les écarts au sein de la société qui peuvent entraîner des inégalités sociales et l'instabilité nationale. La voie la plus courte vers l'élimination de fléaux provisoires tels que la polarisation de la société, le fossé entre les milieux urbains et ruraux et un accès inégal à l'éducation supérieure est de maintenir ce niveau élevé de croissance économique.

Aussi, avec l'aide du Programme des Nations Unies pour le développement, nous nous sommes lancés dans un programme de développement économique durable. Le Gouvernement a approuvé et lancé une stratégie de réduction de la pauvreté. La réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement en ce qui concerne l'élimination de la pauvreté, la sensibilisation au VIH/sida et sa prévention et l'autonomisation des femmes constitue également un élément important de la stratégie de développement de l'Arménie.

En Arménie, l'Organisation des Nations Unies joue un rôle clef pour ce qui est d'encourager des synergies destinées à élargir l'impact sur le développement des technologies de l'information et des communications. Alors que nous nous préparons pour le Sommet mondial sur la société de l'information qui aura lieu en décembre à Genève, l'Arménie vit un paradoxe plein d'espoir. D'une part, moins de la moitié de notre millier d'écoles sont connectées à Internet; d'autre part, les technologies de l'information et des communications (TIC) représentent une partie très importante des produits d'exportation de l'Arménie aujourd'hui. Toutefois, un trop grand nombre

d'Arméniens – tout comme la majorité des habitants de la planète – ne sont pas touchés par la révolution des TIC et par le potentiel qu'elle renferme.

Nous reconnaissons bien entendu que les TIC peuvent être fondamentales dans des économies telles que la nôtre, surtout étant donné le blocus auquel nous continuons d'être soumis. Notre croissance économique s'est poursuivie en dépit du blocus qui va à l'encontre de l'esprit et des conclusions de la récente Réunion ministérielle internationale sur la coopération en matière de transport de transit, organisée sous l'égide de l'ONU, et qui a réaffirmé le droit d'accès des pays sans littoral à la mer, ainsi que la liberté de transit par le territoire de leurs voisins par tous les moyens de transport, conformément aux règles applicables du droit international. Pour nous, cela veut dire condamner la pratique des mesures économiques de coercition unilatérales prises en tant que moyen de pression politique.

Ce fut une bonne année pour notre processus de réformes législatives. Le Parlement arménien a ratifié le Sixième Protocole à la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, abolissant ainsi inconditionnellement la peine de mort. Nous avons également adopté le projet de loi sur la création d'un poste d'ombudsman, responsabilisant ainsi nos citoyens et leur permettant d'avoir la foi nécessaire pour gouverner avec justice et être gouvernés dans la dignité.

S'agissant d'une autre question importante tant pour nous que pour l'ensemble de l'humanité, l'Arménie continue d'encourager les pays et les gouvernements du monde entier à reconnaître et à condamner le premier génocide du XX^e siècle. Les survivants du génocide et leurs descendants contribuent aujourd'hui à créer une Arménie démocratique, tournée vers l'avenir, sans pour autant oublier le passé.

Lorsque Sergio Vieira de Mello s'était rendu en Arménie, il y a quelques années, il était venu chercher des moyens d'atténuer la douleur et les souffrances des réfugiés arméniens forcés de fuir leurs habitations à Baku et à Sumgait, en Azerbaïdjan. Cette année, alors qu'il s'efforçait d'atténuer la douleur et les souffrances du peuple iraquien pour l'aider à reconstruire son pays et son gouvernement, lui et un trop grand nombre de ses collègues ont perdu la vie. Sa mort et celle d'Anna Lindh, de Suède, nous rappellent que ce sont les idées,

bien plus que les individus, qui suscitent des craintes et qui sont menaçantes. Ces deux assassinats brutaux nous montrent aussi, bien plus clairement que toute autre manifestation, que les dirigeants du monde ont encore un long chemin à parcourir pour faire face au clan du refus, aux extrémistes et aux cyniques. Les mesures positives, déterminées et tournées vers l'avenir, que nous adopterons ici, à l'Assemblée générale, pourront dans une grande mesure les convaincre.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne à présent la parole à S. E. M. Włodzimierz Cimoszewicz, Ministre des affaires étrangères de la République de Pologne.

M. Cimoszewicz (Pologne) (*parle en anglais*) : À l'instar de mon collègue arménien, je voudrais d'emblée rendre le plus grand hommage à la mémoire des personnes exceptionnelles dont le décès tragique constitue un coup fatal pour la communauté internationale.

Le meurtre d'Anna Lindh, la Ministre des affaires étrangères de la Suède, a démontré, une fois de plus, les risques que l'on court lorsqu'on se dévoue noblement à servir la population dans un monde exposé à des actes de violence insensés et a plongé les gens, dans le monde entier, dans une profonde tristesse.

Les décès de Sergio Vieira de Mello et de ses collègues ont véritablement choqué la communauté internationale. Il s'agit maintenant de déterminer la raison pour laquelle ils ont été tués. Cet horrible acte de terrorisme semble être tout à fait symbolique car, comme l'a déclaré le Secrétaire général, il met directement en cause la vision d'une solidarité mondiale et d'une sécurité collective consacrée dans la Charte des Nations Unies. C'est malheureusement dans ce contexte que nous devons aborder les préoccupations nationales et internationales.

L'an dernier, lorsque j'ai pris la parole devant cette Assemblée, j'ai proposé de préparer un nouvel acte constitutif pour l'Organisation des Nations Unies à l'aube du XXI^e siècle. J'étais persuadé, à l'époque, comme je le suis aujourd'hui, que ce document imprimerait un nouvel élan aux principes et mécanismes de l'ONU dans un monde en mutation. À cette fin, il faut élaborer une nouvelle série de normes de conduite internationale face aux menaces à la sécurité auxquelles nous sommes confrontés et aux

défis internationaux qu'il nous faut relever d'aujourd'hui.

L'évolution de la situation internationale, depuis que j'ai proposé cette initiative, me conforte dans ma conviction que l'ONU ne peut que profiter d'un nouveau signal politique fort, reconfirmant son rôle en tant que symbole de stabilité et en tant qu'instrument fiable pour faire face aux changements.

Je suis persuadé que la meilleure façon pour nous de créer les conditions propices à la tenue d'un débat sans entrave sur l'avenir de l'ONU est de faire participer d'éminentes personnalités publiques de renommée internationale, dans un contexte informel. J'avais suggéré à l'époque qu'un groupe de personnalités éminentes se voient confier la tâche d'élaborer un projet de document, qui serait ensuite transmis aux États Membres pour examen. La composition de ce groupe devrait garantir son indépendance, un format intellectuelle approprié et une bonne connaissance des affaires internationales. En outre, les excellentes qualités morales et le poids politique de ce groupe constitueront une garantie que le document destiné à inspirer les États Membres sera de la plus grande valeur. Ainsi, un exercice essentiellement intellectuel, lancé en dehors du cadre institutionnel de l'ONU, pourrait se transformer en processus de paix, atteignant son paroxysme avec l'adoption d'un nouvel acte fondateur par l'Assemblée générale.

Je demeure profondément convaincu que malgré l'évolution rapide de la situation internationale, qui s'est accélérée après le 11 septembre 2001, l'ONU, aujourd'hui – près de 60 ans après sa création – doit continuer de jouer un rôle central en tant que mécanisme pour résoudre les problèmes mondiaux et en tant que garant de la légitimité internationale.

Je suis particulièrement satisfait du fait que cette initiative polonaise corresponde à la pensée du Secrétaire général et aux efforts qu'il déploie en vue de renforcer l'efficacité de l'ONU et de préserver la position de l'Organisation en tant qu'institution cruciale en matière de sécurité et de coopération internationales. J'appuie sans réserve son point de vue sur la nécessité d'un examen, voire d'une réforme radicale de l'architecture internationale de sécurité, comme le montre son dernier rapport en date, relatif à l'application de la Déclaration du Millénaire de l'ONU (A/58/323), et comme le prouvent également les

propositions qu'il a avancées au début de notre débat. En effet, nous ne pouvons plus supposer que nos règles et institutions multilatérales actuelles aient les capacités nécessaires pour faire face aujourd'hui à la multitude de menaces anciennes et nouvelles à la paix et à la sécurité.

Depuis que j'ai présenté ma proposition en septembre dernier, nous avons engagé de larges consultations avec les représentants des gouvernements d'un certain nombre de pays. Un recueil important de suggestions et d'observations a été compilé et sera précieux pour développer cette initiative. Dans le cadre de ces consultations, nous avons été encouragés par la concordance de vues de nombreux pays quant à la nécessité d'adapter l'Organisation des Nations Unies aux défis actuels.

Tenant compte des premiers résultats des consultations, le Gouvernement de la République polonaise a rédigé un mémorandum dans lequel nous avons élaboré un avant-projet de mandat du Groupe des sages.

Cette initiative, comme l'indique le mémorandum, constitue en effet une invitation à la réflexion conceptuelle et holistique sur la nature des changements intervenus dans le système international et sur la vision la plus souhaitable d'un ordre international nouveau et plus efficace. Elle traite les questions soulevées par le large éventail de défis posés à l'heure actuelle, y compris les risques pour la sécurité liés à la mondialisation, l'apparition d'acteurs non étatiques, les écarts de développement et, au niveau international, la solidarité, la gouvernance et la subsidiarité.

Le caractère nouveau des défis actuels exige de nouveaux modes de pensée et une approche novatrice. Il est vrai que les conflits régionaux prolongés demeurent une très grave source d'instabilité. Pourtant, en plus de ces menaces traditionnelles, le paysage sécuritaire est aujourd'hui de plus en plus dominé par une combinaison de menaces nouvelles d'une nature plus diverse et imprévisible. Elles ont leur origine principalement à l'intérieur des frontières nationales plutôt qu'entre les États, notamment les États défailants ou déliquescents, incapables de contrôler leurs propres territoires, et relèvent souvent d'acteurs non étatiques.

Pour reprendre les termes utilisés par le Secrétaire général, les menaces aujourd'hui sont à la

fois « directes » et « indirectes » et tendent à se renforcer les unes et les autres. Nous sommes confrontés à un terrorisme de portée mondiale, motivée par l'idéologie extrémiste et qui ne connaît aucune limite dans sa détermination à infliger des pertes massives. Nous sommes confrontés à un risque croissant de prolifération des armes meurtrières et à l'expansion de la criminalité organisée, qui, souvent, vont de pair avec la faillite des États. Ces défis « directs » sont aggravés par le sous-développement chronique dans de nombreuses régions du monde.

Les menaces « indirectes », telles que la pauvreté généralisée, les privations, la famine, la malnutrition et les maladies contagieuses endémiques font de nombreuses victimes parmi les populations vivant dans les pays dont la croissance économique est faible. Elles se manifestent habituellement dans les régions où le développement est souvent entravé par la mauvaise gouvernance et les conflits internes violents qui entraînent des crises humanitaires de large envergure, des violations massives des droits de l'homme, des troubles politiques et sociaux et, finalement, l'effondrement des structures de l'État.

Face aux nouvelles réalités que connaît la communauté internationale, nous devons forger un consensus sur le cadre conceptuel et politique qui régira le fonctionnement de l'ONU dans les décennies à venir. À cet égard, je voudrais souligner que mon initiative ne vise pas à réviser ou modifier la Charte des Nations Unies qui devrait demeurer le fondement des relations internationales. Au contraire, ce nouveau pacte politique devrait placer la Charte au coeur des transformations en cours que connaît l'environnement international. Il devrait doter la Charte d'un cadre conceptuel et lui apporter une interprétation politique, en adaptant l'ONU aux réalités des temps modernes et en réglementant ses activités dans les domaines qui ne sont pas couverts par la Charte. Il devrait atteindre cet objectif par la redéfinition des objectifs de l'ONU, en identifiant de nouvelles tâches et en précisant les modalités de fonctionnement de l'Organisation.

La Déclaration du Millénaire était une claire manifestation de la capacité de l'Organisation à assumer de nouvelles responsabilités et à relever les défis les plus urgents. Nous ne devons ménager aucun effort pour renforcer la capacité de l'ONU de réaliser les objectifs énoncés dans ce document historique, et j'estime que le nouveau pacte pourrait imprimer un élan politique aux travaux en cours pour mettre

pleinement en oeuvre la Déclaration. Pourtant, notre expérience au lendemain de la guerre froide a révélé

clairement non seulement les problèmes liés à la capacité de l'ONU, mais aussi à l'absence de clarté et de consensus concernant certains principes essentiels susceptibles de permettre une action efficace dans le nouvel environnement sécuritaire.

Nous nous préoccupons vivement de la possibilité que l'absence d'une interprétation commune et agréée de nombreux termes et principes, fondamentaux dans le domaine international, puisse conduire au chaos dans les relations internationales. Le nouveau pacte de l'ONU devrait – tout en tenant compte de l'évolution actuelle de l'ordre international – refléter les liens entre les nombreux principes et la situation internationale dominée par des menaces non traditionnelles. Il devrait aborder, par exemple, les questions touchant au respect des droits de l'homme et au principe de la souveraineté des États, au droit à l'autodétermination et à l'intégrité territoriale, à la gestion des conflits et des crises et au principe de non-ingérence dans les affaires intérieures. Il devrait également examiner la possibilité d'inscrire dans les fondements conceptuels du système international, les notions nouvellement apparues telles que la sécurité humaine et l'obligation des États de protéger les personnes vulnérables.

C'est une triste réalité que les Nations Unies sont profondément divisées. Cela limite l'efficacité de l'Organisation et, parfois, remet même en cause sa capacité à agir. La question fondamentale est donc de savoir comment nous pouvons redonner à l'ONU son sens de l'unité et de la cohésion reflété dans le nom même de l'Organisation. Comment empêcher que la gestion, par l'ONU, de la sécurité internationale ne se sclérose? Et comment pouvons-nous ajuster les principes qui régissent son fonctionnement afin de permettre aux pays qui ont les capacités ou la volonté de répondre comme il convient à ces nouvelles menaces d'agir dans le cadre institutionnel de l'ONU?

À mon avis, cet objectif difficile est inaccessible sans une réaffirmation de l'ONU en tant que communauté de valeurs et d'objectifs partagés. Une telle réaffirmation pourrait permettre de repenser l'Organisation et de lui insuffler une nouvelle raison d'être. Ainsi, la nécessité d'une réflexion approfondie sur les valeurs et principes qui unissent la communauté internationale et définissent le comportement des États entre eux ainsi qu'à l'égard des autres acteurs de la scène internationale et de leurs citoyens se trouve-t-elle au coeur même de mon initiative.

Je voudrais réaffirmer une fois encore que la Pologne appuie fermement l'intention du Secrétaire général de constituer un groupe de haut niveau d'éminentes personnalités, chargé d'examiner le rôle de l'action collective face aux défis actuels en matière de sécurité et d'étudier le fonctionnement des principaux organes des Nations Unies en vue de recommander les réformes nécessaires. Cette idée est parfaitement compatible avec mon initiative. À mon sens, les idées recueillies tout au long de l'année dernière et reflétées aussi bien dans le mémorandum du Gouvernement polonais que dans les observations formulées par les experts et savants éminents, pourraient constituer un point de départ excellent et une contribution précieuse aux travaux du Groupe.

Je voudrais affirmer que mon pays s'engage fermement à assurer le succès de l'initiative du Secrétaire général. Je me propose de soumettre au Groupe, pour examen, les observations des intellectuels éminents sur l'avenir de l'ONU, que je viens d'évoquer.

La guerre contre le régime assassin de Saddam Hussein a exposé, d'une pénible façon, les défis soulevés par les principes et pratiques de l'action multilatérale et a révélé les dilemmes irrésolus existant dans ce domaine qui – à notre avis – devraient être abordés dans le cadre du nouveau pacte politique de l'ONU. Pour le moment, toutefois, la communauté internationale doit mettre l'accent sur la situation sur le terrain. Je suis d'avis que l'ONU devrait jouer un rôle clef dans la transition de l'Iraq d'après guerre vers l'état de droit, la démocratie et l'indépendance. La tâche monumentale que sont la reconstruction et le relèvement de l'Iraq devrait être partagée par la communauté internationale toute entière.

Nous devons mettre au point des arrangements qui permettront à l'Iraq d'assumer, dès que possible, sa place légitime au sein des nations du monde. Pour sa part, la Pologne reste attachée à l'effort de stabilisation en Iraq. Notre participation à cet effort est guidée par la nécessité de créer les conditions nécessaires pour permettre au peuple iraquien de décider librement de son propre avenir et commencer un nouveau chapitre dans l'histoire de cette grande nation, qui le conduira au développement et à la prospérité.

Le lundi 29 septembre, la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée entrera en vigueur. Je suis fier du fait que la

proposition avancée par la Pologne à la Conférence ministérielle mondiale sur la criminalité transnationale organisée, qui s'est tenue en novembre 1994, est devenue, avec le large soutien de la communauté internationale, une convention contraignante des Nations Unies.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. Mme Benita Ferrero-Waldner, Ministre des affaires étrangères de l'Autriche.

Mme Ferrero-Waldner (Autriche) (*parle en anglais*) : Il y a quelques jours, l'ONU se voyait à nouveau attaquée à Bagdad – à peine un mois après que le bureau de l'ONU eut été ciblé dans une attaque terroriste catastrophique. Mes sentiments très sincères, non pas seulement en tant que Ministre des affaires étrangères de l'Autriche, mais aussi en tant qu'ancienne membre du personnel qui travaillait ici, au siège de l'ONU – vont aux victimes, à leurs proches et à tous les collègues de la famille de l'ONU. Sergio Vieira de Mello et ses collègues sont morts en héros. En tant que pays hôte de l'ONU, l'Autriche appuie fortement l'appel du Secrétaire général à assurer la plus grande sécurité au personnel de l'ONU en mission, partout dans le monde. Ces membres du personnel de l'ONU ont consacré leurs vies à aider les plus vulnérables. Aujourd'hui, nous sommes appelés à nous montrer dignes de leur cause.

Ce fut aussi une année d'attaques meurtrières contre des politiciens qui se sont courageusement dressés pour donner un visage humain à la politique. Nous nous souvenons avec tristesse des remarquables qualités de dirigeant et des contributions inappréciables de Zoran Djindzic et d'Anna Lindh. Nous sommes tout aussi attristés d'apprendre que Mme Aquila Al-Hashimi, membre du Conseil de gouvernement iraquien a succombé aux blessures reçues lors d'une récente attaque terroriste.

Ce qui est en jeu aujourd'hui, c'est de savoir comment l'ONU peut le mieux assumer sa responsabilité pour la sécurité et la paix dans le monde et comment nous, États Membres, pouvons aider l'ONU dans cette tâche. L'Autriche, en tant qu'un des pays hôtes de l'ONU, se sent responsable du fonctionnement futur de l'Organisation.

L'examen public approfondi des activités du Conseil de sécurité au cours des 12 derniers mois a ouvert un « créneau d'opportunité » pour redynamiser

nos efforts afin de définir des objectifs communs, reposant sur un programme de sécurité commun à toutes les nations. Dans un tel contexte, je me réjouis pleinement du rapport du Secrétaire général sur la mise en oeuvre de la Déclaration du Millénaire, qui rend une chose parfaitement claire : nous sommes confrontés à rien de moins que la nécessité d'une révision très approfondie du système de l'ONU, pour en améliorer l'efficacité et la légitimité.

Nous devons relever ce défi et relancer énergiquement le débat sur la réforme. Cette urgence à laquelle nous sommes confrontés devrait permettre de rendre une nouvelle tentative plus fructueuse.

Tout d'abord, une question prioritaire devrait être la réforme des procédures du système de l'ONU. La composition du Conseil de sécurité ne correspond plus à la réalité géopolitique du XXI^e siècle. Elle ne reflète pas le nombre croissant des membres de l'ONU, ni l'équilibre régional nécessaire. La prise de décision est donc perçue par beaucoup comme manquant de légitimité. Selon moi, ce débat ne porte pas seulement sur la question de savoir qui doit être représenté au Conseil de sécurité mais – et ceci est tout aussi important – de s'assurer que les prises de décisions se font dans l'intérêt de la paix du monde et de la sécurité mondiale. Dans un tel contexte, les groupes régionaux doivent accepter leur responsabilité en présentant des solutions.

En tant que membre de l'Union européenne, qui est sur le point de se doter d'une constitution pour le XXI^e siècle, il est important de noter que nous avançons progressivement vers une véritable politique commune en matière de politique étrangère et de sécurité. À cette fin, une doctrine de sécurité est actuellement mise au point par le Haut Représentant et le Secrétaire général Solana pour le Conseil de l'Europe. S'exprimer d'une seule voix signifie également prendre des positions plus communes sur les questions examinées au Conseil de sécurité. Cette logique pourrait même, un jour, conduire à ce que l'Union européenne ait un siège au Conseil de sécurité.

L'Autriche considère que son intérêt national est le mieux servi par l'approche multilatérale d'un système de l'ONU fort, avec le Conseil de sécurité à la hauteur de ses responsabilités pour la paix dans le monde et avec le maintien par tous de la primauté du droit international et de l'universalité des droits de l'homme.

Le terrorisme international est une menace directe et mortelle à la sécurité mondiale et collective. Les attaques terroristes du 11 septembre 2001 et celles dirigées contre le siège de l'ONU à Bagdad ont une chose en commun : elles ciblaient la civilisation en tant que telle. La direction de l'ONU est plus que jamais nécessaire pour prévenir et combattre le terrorisme à l'échelle mondiale. Selon la division du travail à l'échelle du système des Nations Unies, le Service de la prévention du terrorisme de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, basé à Vienne, contribue aux efforts de la lutte contre le terrorisme et offre une assistance technique de grande valeur aux États, concernant la signature, la ratification et la mise en oeuvre de conventions et de protocoles internationaux relatifs au terrorisme.

Une autre menace dangereuse pour la sécurité internationale est la prolifération des armes et en particulier la diffusion des armes de destruction massive. Ce dont nous avons besoin est évident : renforcer et universaliser les mesures de désarmement, de non-prolifération, ainsi que les régimes de contrôle des exportations. En tant que contribution pratique à cette cause, l'Autriche a accepté de servir de contact central immédiat aux 109 États signataires du Code de conduite international de La Haye contre la prolifération des missiles balistiques.

De même, la Conférence en vue de faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, que j'ai eu l'honneur d'ouvrir le 3 septembre, a lancé dans sa déclaration finale un appel à tous les États pour qu'ils signent et ratifient ce Traité, et en particulier aux 12 pays dont la ratification reste nécessaire à l'entrée en vigueur du Traité. Permettez-moi de lancer à nouveau et d'appuyer cet appel.

Dans le domaine de la non-prolifération, les activités de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), sous la direction du Directeur général Mohamed ElBaradei, ont un rôle fondamental. La Conférence générale de l'AIEA, qui a eu lieu la semaine dernière, a approuvé à l'unanimité la nécessité de renforcer le système de garanties nucléaires internationales. Des problèmes récents relatifs au respect des dispositions, en ce qui concerne l'Iran et la République populaire démocratique de Corée, ont montré une fois de plus le rôle central de l'AIEA.

L'une des tâches immédiates les plus importantes, est la stabilisation et la reconstruction de l'Irak. Nous

sommes convaincus que la réalisation de l'objectif qui consiste à rétablir la souveraineté de l'Irak le plus rapidement possible ne sera guère possible sans que l'ONU ne joue son rôle, sur la base d'une politique saine, viable et cohérente.

Cependant à l'approche humaine de la sécurité, l'Autriche a été parmi les premières à offrir son aide humanitaire. Dans les hôpitaux autrichiens, nous avons apporté une assistance médicale d'urgence aux enfants dont l'état est critique. De plus, l'Autriche participe au programme « adopter un hôpital » et elle est sur le point d'équiper deux hôpitaux à Nazariyah. De concert avec la Slovénie et la Jordanie, nous préparons la mise en place d'un centre, au sud de Bagdad, pour les enfants traumatisés par la guerre. Ce sont là des activités qui visent à alléger les souffrances des plus faibles et des membres les plus vulnérables de la société iraquienne.

Malgré les efforts renouvelés de la communauté internationale, en vue de relancer le processus de paix au Proche-Orient, le conflit entre Israël et les Palestiniens s'est à nouveau tragiquement détérioré. Néanmoins, les récents revers ne doivent pas bloquer la mise en oeuvre de la feuille de route. L'Autriche continue d'appuyer fermement le rôle et la responsabilité du Quatuor. La notion de deux États demeure la seule solution viable. La promesse d'échanger de la terre contre la paix doit être renouvelée afin que soit créée une base de confiance et de respect sur laquelle il faudra s'appuyer. Le terrorisme détruit cet espoir.

Je passe maintenant à ce que le Secrétaire général a appelé les menaces indirectes. Son rapport coïncide avec les objectifs de sa présidence du Réseau sécurité humaine, qui vient de s'achever, qui sont de renforcer le système universel en forgeant un consensus interrégional sur des questions relatives à la sécurité humaine. Ceci place l'être humain et sa protection au centre de nos politiques. En tant que résultat concret de ma présidence, les ministres du Réseau ont adopté un manuel sur l'éducation aux droits de l'homme. Cet instrument de formation sans pareil, qui repose sur l'universalité des droits de l'homme, est conçu pour être utilisé partout dans le monde et est adaptable à des groupes donnés. Le Réseau a aussi adopté une stratégie pour aider les enfants touchés par les conflits armés, ainsi qu'un programme de formation pour des experts en droits de l'enfant et un manuel sur les normes internationales pertinentes en matière de protection de

l'enfant – un effort pour lequel nous avons coopéré très étroitement avec le Représentant spécial du Secrétaire général, Olara Otunnu.

Les Objectifs du Millénaire pour le développement sont devenus des critères essentiels dans nos efforts pour parvenir à une mondialisation plus inclusive et plus équitable, et nous devons, les pays en développement tout comme les pays développés, nous employer à les mettre en oeuvre aux niveaux mondial, régional et national. Dans ce contexte, et dans le cadre de l'effort de partenariat convenu à Monterrey, j'ai le plaisir d'annoncer que l'aide public au développement fournie par l'Autriche augmentera de 35 % en 2004.

Le Sommet mondial pour le développement durable de Johannesburg a reconnu l'importance de l'énergie pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. L'Autriche se félicite de l'élan supplémentaire créé par la Conférence sur les énergies renouvelables de 2004. Je me félicite aussi que le Partenariat pour l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique établira son secrétariat à Vienne. Dans l'intervalle, l'Autriche utilisera les synergies créées par ces activités pour poursuivre ses efforts pour augmenter la capacité du Forum mondial sur l'énergie durable, que j'ai lancé en 1999.

Je voudrais maintenant dire combien l'Autriche a été déçue que la réunion ministérielle de Cancún n'ait pas pu maintenir l'élan pour trouver des solutions acceptables pour un commerce équitable. Cet échec ne doit pas se répéter, en premier lieu parce que le commerce est le moteur du développement. J'approuve l'idée selon laquelle nous avons également besoin d'entreprendre une réforme du processus de prise de décisions au sein de l'Organisation mondiale du commerce. Il nous faut éviter une tendance à mettre un terme au multilatéralisme et à se reposer exclusivement sur le bilatéralisme ou le régionalisme dans les relations commerciales.

Cette année, nous célébrons le dixième anniversaire de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme de Vienne de 1993, qui a confirmé le caractère universel, indissociable et interdépendant des droits de l'homme ainsi que le lien important qui existe entre les droits de l'homme, la démocratie et le développement. Les désastres en matière de droits de l'homme que nous avons connus depuis lors, comme celles du Rwanda et de Srebrenica – ne doivent pas se

reproduire. Une mesure essentielle à cet égard est le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, que j'ai signé ce matin.

Les droits de l'homme doivent surtout protéger les faibles, les femmes et les enfants. En tant que femme et Ministre des affaires étrangères de mon pays, je me suis toujours exprimée en faveur des droits de la femme et contre les fréquentes violations épouvantables de ces droits, comme la mutilation génitale, la lapidation des femmes et l'esclavage et la traite des femmes et des filles sur les marchés du sexe. Ces pratiques horribles doivent cesser. Et il y a des raisons d'espérer, car aujourd'hui une bonne nouvelle pour les droits de la femme a été annoncée. Nous avons appris que Mme Armina Lawal a été acquittée par les tribunaux nigériens. Je me réjouis vivement de ce verdict. N'oublions pas que la lutte, d'une haute importance, contre le terrorisme ne doit pas engendrer une diminution des normes en matière des droits de l'homme pour lesquels nous avons tant lutté.

Depuis des années et sous la direction du Secrétaire général, l'Autriche a accordé une grande importance à un dialogue global entre les cultures et les civilisations. En novembre, j'organiserai un deuxième séminaire pour les médias sur le thème : « Diversité culturelle : la quête d'une base morale commune et le rôle public des médias », qui explorera la manière dont une presse libre peut contribuer à la compréhension et au respect des cultures. Un événement majeur dans le contexte de ce dialogue a été la toute première conférence des dirigeants islamiques d'Europe, qui s'est tenue en Autriche en juin de cette année, et qui a adopté une déclaration très ferme en faveur de la tolérance.

Comment pouvons-nous contribuer à la stabilité dans les régions du monde? L'Europe a sa propre expérience avec la création d'une zone de stabilité et de bien-être. La signature du traité d'adhésion à l'Union européenne par 10 nouveaux membres potentiels en avril de cette année est une contribution importante à la sécurité sur notre continent. La stratégie de l'Union européenne est également conçue pour exporter ce dividende de la paix aux nouveaux voisins de l'Union européenne élargie vers l'est, le sud-est et la région méditerranéenne. Je voudrais souligner un événement encourageant survenu dans cette région, que j'ai pu observer moi-même de très près lors de ma visite à Belgrade il y a moins de deux

semaines. Je fais allusion au geste important du Président Marović de Serbie et Monténégro et du Président Mesić de Croatie, qui ont présenté leurs excuses au nom des citoyens de leurs pays qui ont commis des actes de violence les uns contre les autres dans un passé proche.

L'idéal d'une solidarité mondiale, d'une sécurité collective et d'une culture mondiale des droits de l'homme est ancré dans les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Je suis très reconnaissant au Secrétaire général pour son courage et le talent avec lequel il nous mène à un débat honnête et tourné vers l'avenir. C'est maintenant qu'il faut agir. Je renouvelle au Secrétaire général l'appui de l'Autriche dans cette importante entreprise.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Yoon Young-kwan, Ministre des affaires étrangères et du commerce de la République de Corée.

M. Yoon Young-kwan (République de Corée) (*parle en anglais*) : J'aimerais d'emblée présenter mes félicitations les plus chaleureuses à M. Julian Hunte à l'occasion de son élection comme Président de l'Assemblée générale à sa cinquante-huitième session. Je n'ai aucun doute que, sous sa conduite éclairée, nous serons en mesure d'enregistrer des progrès au cours de cette session importante. Je remercie également M. Jan Kavan de son dévouement et de son dur labeur lors de la session précédente.

L'année écoulée a vu la chute d'une dictature vieille de plusieurs décennies en Iraq. Le peuple iraquien a retrouvé sa liberté et s'est engagé dans le processus difficile de reconstruction de sa nation. Toutefois, les changements politiques encourageants qui ont été introduits en Iraq n'auront de véritable sens pour le peuple iraquien et pour la situation régionale qu'une fois que ce dernier sera en mesure de jouir des bienfaits socioéconomiques d'un gouvernement efficace, démocratique et largement représentatif. À cette fin, la République de Corée contribue actuellement au processus de redressement et de reconstruction.

Toutefois, la situation en Iraq aujourd'hui n'est guère prometteuse. Les récentes flambées de terreur et de chaos rappellent tristement que gagner la guerre ne signifie pas nécessairement gagner la paix.

Comme l'attaque terroriste contre le siège de l'Organisation des Nations Unies à Bagdad, le mois dernier, l'a rappelé si brutalement, la prévalence de la violence et du terrorisme représente la principale menace que l'Iraq doit écarter pour bâtir une nation démocratique, pacifique et prospère. La République de Corée condamne catégoriquement cet atroce acte terroriste contre le personnel des Nations Unies venu en Iraq dans le seul but d'aider le peuple iraquien.

Nous recommandons que le Secrétaire général prenne les mesures nécessaires pour assurer la sécurité du personnel de l'ONU et du personnel associé, ainsi que du personnel humanitaire international en Iraq, durant l'exécution de leur noble tâche.

Bien que des conflits et troubles persistent, la communauté internationale a continué au cours de l'année écoulée à consolider les valeurs universelles des droits de l'homme et de la démocratie. La diffusion de ces valeurs universelles renforce à son tour les fondations de la paix et de la prospérité de par le monde.

Toutefois, nous sommes encore loin d'un monde où tous les peuples jouiraient de leurs plein droits et de leur dignité. Nous devons fournir des efforts concertés pour promouvoir la dignité humaine et en faire le principe directeur de la communauté mondiale.

La République de Corée continue à soutenir fermement les efforts internationaux visant à faire progresser la démocratie dans le monde entier. Dans cette optique, Séoul a accueilli la deuxième Conférence ministérielle de la communauté des démocraties au mois de novembre de l'année dernière, ainsi que le troisième Forum mondial pour la lutte contre la corruption et la sauvegarde de l'intégrité au mois de mai de cette année. Nous continuerons à participer activement aux efforts visant à promouvoir les droits de l'homme, l'état de droit et la bonne gouvernance.

Parmi les défis que nous avons à relever figurent la lutte contre la pauvreté et la réalisation du développement durable. La pauvreté affaiblit la dignité humaine et offre un terrain fertile aux conflits et aux dictatures. La nécessité d'une coopération internationale dans ce domaine ne s'est jamais autant faite sentir.

C'est pourquoi il est extrêmement important que nous atteignions les objectifs fixés l'année dernière à la Conférence internationale sur le financement du

développement, ainsi qu'au Sommet mondial pour le développement durable. La communauté internationale doit faire preuve de sagesse collective afin de parvenir à des progrès concrets vers ces objectifs.

Ces dernières années, le nombre grandissant de personnes circulant librement à travers les frontières nous a fait prendre conscience de menaces croissantes pour la santé publique. Comme l'a montré l'épidémie du Syndrome respiratoire aigu sévère, les maladies infectieuses sont devenues un problème mondial, dont aucun pays n'est à l'abri. Nous nous félicitons de la tenue opportune d'une réunion de haut niveau, au début de cette semaine, sur le suivi des résultats de la vingt-sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le VIH/sida.

Dans notre combat commun contre les maladies infectieuses, j'aimerais attirer votre attention sur l'Institut international de recherche sur les vaccins, dont le siège est à Séoul depuis 1997. Cet organisme international unique, qui se consacre à l'élaboration de nouveaux vaccins dont les pays en développement ont besoin, attend le soutien de la communauté internationale tandis qu'il continue à étendre ses activités en faveur de la promotion de la santé publique pour les populations défavorisées du monde.

Sur le front de la sécurité mondiale, la prolifération des armes de destruction massive et le lien potentiellement dévastateur de celles-ci avec le terrorisme représente une menace extrêmement grave. Le régime mondial de non-prolifération fondé sur le Traité de non-prolifération nucléaire doit relever des défis sans précédent.

La façon dont nous relèverons ces défis aura une influence décisive non seulement sur l'avenir du régime de non-prolifération, mais aussi sur l'environnement international en matière de sécurité dans son ensemble. Des cas récents ont prouvé que le régime de non-prolifération actuel connaît des limites lorsqu'il s'agit de tenter d'encadrer des États décidés à jouer le jeu de la prolifération.

Tout en réaffirmant combien il est important de parvenir à l'universalité du TNP et de renforcer le système des garanties par une adhésion universelle au Protocole additionnel de l'Agence internationale de l'énergie atomique, nous soulignons la nécessité de combler les lacunes du régime actuel.

À cet égard, nous insistons sur le rôle vital que doivent jouer les approches bilatérales, multilatérales et régionales parmi les pays ayant des intérêts communs en matière de sécurité, pour renforcer et compléter le TNP. Il est également capital que les dispositifs de contrôle à l'exportation jouent leur rôle dans les États qui sont des fournisseurs potentiels de composants et de technologies pouvant servir à la production d'armes de destruction massive.

À cette fin, mon gouvernement a accueilli une réunion plénière du Groupe des fournisseurs nucléaires au mois de mai dernier et accueillera également une réunion plénière du Régime de contrôle de la technologie des missiles l'an prochain.

Nous pensons également que les États détenteurs de l'arme nucléaire peuvent rendre un grand service à la cause de la non-prolifération en se pliant aux obligations de désarmement nucléaire qui leur incombent dans le cadre du TNP et en consacrant plus d'efforts à la mise en oeuvre rapide du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

La sécurité de l'Asie du Nord-Est est actuellement menacée par la possibilité de prolifération d'armes de destruction massive. Le programme nucléaire de la République populaire démocratique de Corée ne menace pas seulement directement la sécurité de la péninsule coréenne, mais aussi compromet la paix et la stabilité en Asie du Nord-Est et au-delà. La République de Corée s'est fortement engagée en faveur de la dénucléarisation de la péninsule coréenne, et notre position sur la question nucléaire en République populaire démocratique de Corée reste claire et cohérente.

Premièrement, la République populaire démocratique de Corée doit démanteler son programme nucléaire de façon complète, irréversible et vérifiable. Deuxièmement, la question nucléaire en République populaire démocratique de Corée doit être résolue de façon pacifique et diplomatique.

L'intensification des tensions militaires dans la péninsule coréenne nuira à tous les pays de la région. Cinquante ans après la fin de la Guerre de Corée, notre peuple ressent encore la douleur provoquée par ce conflit. Nous ne devons jamais permettre qu'une telle tragédie se répète.

En choisissant d'unir ses efforts pour résoudre cette question de façon pacifique et diplomatique, la

communauté internationale a fait preuve de grande sagesse dans sa réponse à cette question pressante et importante. Ces efforts ont atteint leur plus haut point dans les pourparlers à six qui ont eu lieu à Beijing le mois dernier.

Étant donnée la complexité de cette question, les pourparlers multilatéraux ont été de grande portée, car tous les participants ont pu parvenir à un consensus qui guidera leurs débats futurs.

Parmi ces principes, mon gouvernement se félicite en particulier du consensus sur la nécessité à la fois de la dénucléarisation de la péninsule et de la résolution pacifique par le dialogue.

Les tâches qui nous attendent consisteront à maintenir la dynamique de dialogue et à détailler ces principes qui ont fait l'objet d'un accord. Il ne sera certainement pas facile de surmonter les divergences lors des prochains pourparlers. Afin de dépasser ces obstacles, il sera nécessaire que règne un esprit de coopération, et toute action susceptible d'aggraver la situation devra être évitée.

Le succès des pourparlers à six non seulement permettrait de résoudre la question nucléaire en République populaire démocratique de Corée, mais devrait aussi ouvrir la voie à l'établissement d'une paix durable dans la péninsule coréenne.

Plus de 10 ans après la fin de la guerre froide, la péninsule reste le dernier théâtre de la guerre froide, avec 1,5 million de soldats fortement armés braquant leurs armes de part et d'autre de la zone démilitarisée qui sépare la République de Corée, au sud, de la République populaire démocratique de Corée, au nord. Il est temps que cette impasse vieille de 50 ans cède le pas à la réconciliation et à la coopération. Ce processus devrait être géré avec prudence et se dérouler de manière pacifique et progressive.

À cet égard, je voudrais attirer l'attention sur les enseignements que nous pouvons tirer de l'histoire européenne et qui pourraient nous aider à définir le futur des relations inter-coréennes. Comme nous le savons tous, tout au long du siècle qui a mené à la Seconde Guerre mondiale, les relations entre la France et l'Allemagne ont été marquées du sceau des hostilités et de l'affrontement lors de trois grandes guerres.

Après la Seconde Guerre mondiale, toutefois, les pays de l'Europe ont conjugué leurs forces pour aider les deux rivaux à régler leurs différends et à rechercher

la paix et la prospérité commune grâce à un réseau d'interdépendance économique.

Grâce à la vision de Jean Monnet et de Robert Schuman, la Communauté européenne du charbon et de l'acier a été mise en place et n'a cessé depuis de se développer et de s'étendre pour devenir une institution multilatérale d'intégration sans précédent, connue aujourd'hui sous le nom d'Union européenne.

Certes, le cas de la péninsule coréenne est différent de celui de l'Europe. Néanmoins, tout comme pour l'Europe, je suis convaincu que l'interdépendance économique permettrait de faciliter le règlement du conflit politique entre les deux parties de la Corée.

La politique du Président Roh Moo-hyun à l'égard du Nord, dûment baptisée politique pour la paix et la prospérité, vise directement à désamorcer l'affrontement politique entre le Sud et le Nord, grâce au renforcement de l'interdépendance économique entre les deux Corée et avec la coopération de la communauté internationale.

Toutefois, le programme nucléaire de la République populaire démocratique de Corée est devenu le plus sérieux obstacle au processus de consolidations de la paix et à la prospérité de la péninsule coréenne. En République de Corée, nous espérons sincèrement que la République populaire démocratique de Corée se rendra compte qu'elle ne pourra tout simplement pas parvenir à la prospérité économique sans renoncer complètement à son intention de mettre au point des armes nucléaires.

Nous observons que tous les participants aux négociations à six de Beijing ont reconnu la nécessité de répondre aux préoccupations sécuritaires de la République populaire démocratique de Corée, et nous lui demandons de prendre une décision sage et ambitieuse à cet égard. Nous espérons vivement que les préoccupations en matière de sécurité du Nord, ainsi que la question nucléaire, seront abordées plus en détail lors de la prochaine réunion de négociation à six.

Une fois que la République populaire démocratique de Corée aura renoncé à son programme d'armement nucléaire et aura saisi la chance offerte par les négociations à six d'emprunter la voie de la paix et de la prospérité, mon gouvernement prendra des mesures supplémentaires en faveur d'une véritable coopération économique inter-coréenne.

La communauté internationale devra, quant à elle, fournir toute l'assistance humanitaire et économique nécessaire. Les effets positifs d'une telle coopération et d'une telle assistance ne se feront pas seulement sentir sur la péninsule, mais également dans l'ensemble de la région et même au-delà.

Pour conclure, l'abandon par la République populaire démocratique de Corée de son programme nucléaire dans le cadre des pourparlers à six et suivi du lancement du processus de paix sur la péninsule coréenne offriront une chance sans précédent d'améliorer, de manière spectaculaire, les relations internationales en Asie de l'Est.

À cet égard, nous comptons que tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies oeuvrent pour le succès des négociations à six pour l'instauration d'une paix durable dans la péninsule coréenne.

L'ONU a beaucoup à faire en ce vingt-et-unième siècle. L'Organisation mondiale représente notre meilleur espoir de voir nos efforts collectifs rendre le monde plus sûr et plus prospère, pour nous-mêmes et pour les générations futures. J'espère sincèrement que l'ONU connaîtra une renaissance et saura atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés, grâce à une réforme continue qui la rendra plus efficace et plus démocratique. La République de Corée s'engage à apporter un soutien indéfectible aux travaux de l'ONU et à sa noble mission pour le bien de l'humanité tout entière.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Nous venons d'entendre le dernier orateur inscrit au débat général de la présente séance.

Un certain nombre de représentants ont demandé à prendre la parole pour exercer leur droit de réponse. Je rappelle aux membres que, conformément à la décision 34/401 de l'Assemblée générale, les déclarations au titre du droit de réponse sont limitées à 10 minutes pour la première intervention et à cinq minutes pour la seconde, et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

Je vais à présent donner la parole aux représentants qui souhaitent exercer leur droit de réponse.

M. Akram (Pakistan) (*parle en anglais*) : Dans son allocution à l'Assemblée générale, le Président du Pakistan a proposé un plan d'action pour la paix entre

le Pakistan et l'Inde. Il a invité l'Inde à entamer un dialogue avec le Pakistan. Il a proposé un cessez-le-feu réciproque le long de la Ligne de contrôle au Cachemire. Il a proposé d'encourager un cessez-le-feu à l'intérieur du Cachemire occupé par l'Inde. Il a proposé également de renforcer la surveillance de la Ligne de contrôle de part et d'autre du Cachemire et il a proposé le maintien d'un équilibre des armes, qu'elles soient ou non de type classique, entre l'Inde et le Pakistan.

La réponse que nous avons entendue aujourd'hui de la part du distingué Premier Ministre indien est malheureusement décevante. Elle l'est pour le Pakistan et elle l'est, j'en suis sûr, pour la communauté internationale. Avec cette réponse négative, nous avons perdu une occasion supplémentaire de construire la paix en Asie du Sud.

Au contraire, l'offre du Pakistan d'encourager la promotion de la cessation des hostilités à l'intérieur du Cachemire occupé par l'Inde a été, de manière regrettable, interprétée par le distingué Premier Ministre de l'Inde comme équivalant à une reconnaissance de culpabilité. Cela est tout à fait grotesque.

La lutte au Cachemire se déroule entre l'Inde et la population du Cachemire : 80 000 Cachemiris ont été tués au Cachemire en toute impunité par les 700 000 soldats indiens d'occupation. Ces Cachemiris sont enterrés dans les cimetières du Cachemire et non au Pakistan. L'Inde entend poursuivre la tuerie car elle est persuadée qu'aujourd'hui encore, après 12 années de répression manquée, elle peut intimider les Cachemiris et les conduire à renoncer à leur lutte pour la liberté. L'Inde, comme tous les autres oppresseurs coloniaux par le passé, fait bel et bien fausse route. Le Cachemire sera un jour libre.

Le dialogue proposé par le Pakistan à l'Inde est un dialogue de paix. Il ne favorise pas le Pakistan. Il s'agit simplement du seul mécanisme prévu par notre Charte pour promouvoir l'apaisement des tensions et le règlement des conflits.

Malheureusement, le Premier Ministre indien a rejeté cette offre raisonnable de paix. Cela montre bien l'attitude négative du parti au pouvoir en Inde, le Bharatiya Janata Party (BJP). L'objectif de la ligne dure de New Delhi, ainsi qu'on l'appelle, n'est pas de combattre le terrorisme transfrontalier, mais de gagner

des voix électorales au profit du parti majoritaire lors des prochaines élections locales.

La stratégie politique du BJP découle de sa récente victoire électorale au Gujarat, où il a vu grimper sa popularité après le massacre de 2 000 musulmans innocents, perpétré au vu et au su de l'État. La démocratie est ainsi mise au service des génocidaires. Voilà comment de grands principes se trouvent pervertis dès lors que des fascistes sont au pouvoir. La doctrine fasciste du BJP, mise en avant par des gens comme Gowalkar, est bien connue. C'est un membre de ce parti qui a assassiné Gandhi. C'est ce parti qui a détruit la mosquée Babri, grande citadelle de la culture musulmane de l'Inde. Cinq de ses membres viennent d'être condamnés pour ce crime, le numéro deux du parti n'ayant pas, quant à lui, été inquiété. Récemment, à l'occasion de réunions électorales, le BJP a menacé de détruire 3 000 autres mosquées en Inde, tandis qu'un dirigeant du groupe fasciste Shiv Sena, M. Bal Thackeray, a proposé de former des groupes chargés de commettre des actes terroristes contre le Pakistan et les musulmans de l'Inde. Il est toujours en liberté.

Le Premier Ministre Vajpayee a accusé le Pakistan de commanditer le terrorisme au Cachemire. La lutte des Cachemiris pour l'autodétermination vise la mise en oeuvre des résolutions du Conseil de sécurité qui demandent à l'Inde d'organiser un référendum afin que le peuple cachemiri puisse décider de son propre destin. Le Conseil de sécurité a déclaré qu'aucun scrutin organisé sous l'occupation indienne, aussi équitable soit-il, ne pourra se substituer à un plébiscite sous les auspices de l'ONU. Il n'y a jamais eu d'élection libre ou régulière au Cachemire.

Conformément aux décisions de l'ONU, alors que l'Inde continue de réprimer sauvagement la lutte des Cachemiris pour la liberté, ces derniers ont le droit légitime de résister à l'occupation indienne en utilisant tous les moyens à leur disposition. Cette lutte ne saurait être discréditée ou qualifiée de terroriste. Comme l'a récemment fait remarquer le distingué Secrétaire général,

« À l'échelon international, nous voyons recourir de plus en plus souvent à ce que j'appelle le "mot en T" – l'appellation de terrorisme – pour diaboliser des adversaires politiques ... Nous voyons trop souvent des États connaissant des tensions avec leurs voisins faire

un usage opportuniste de la lutte contre le terrorisme pour menacer de recourir à de nouvelles interventions militaires – ou les justifier – dans un différend ancien.

De même, des pays qui luttent contre diverses formes d'agitation ou de rébellion sont tentés d'abandonner le processus lent et difficile, mais parfois indispensable, de la négociation politique, au profit de l'option, qui semble à tort facile, de l'action militaire. » (*S/PV.4688*, p. 3).

On admettra que l'Inde connaît bien la question du terrorisme, puisque, pour reprendre un adage populaire, elle est la mère du terrorisme. L'Inde a commandité des attentats contre chacun de ses voisins. Dans l'ouvrage de Rohan Gunaratna intitulé « *Indian Intervention in Sri Lanka: The Role of India's Intelligence Agencies* », on peut lire que, dans les années 80, plus de 20 000 activistes tamouls étaient implantés en Inde. Deux premiers groupes ont été entraînés par l'agence indienne du renseignement étranger à Uttar Pradesh et Himachal Pradesh, dans deux bases militaires indiennes. Par la suite, ils ont installé leurs propres camps d'entraînement dans le sud de l'Inde. Rappelons-nous que les premiers auteurs d'attentats-suicide à la bombe faisaient partie du groupe entraîné par l'Inde. L'auteur écrit aussi :

« Au Bangladesh, dans les hauteurs de Chittagong, j'ai rencontré, à la fin des années 80, des rebelles qui m'ont dit avoir été formés au maniement des armes et aux opérations psychologiques, terme employé par l'Inde, dans un camp situé près de Dehradun, au pied de l'Himalaya. »

Dix ans et demi auparavant, l'Inde avait entraîné d'autres rebelles. Au Cachemire, elle avait formé des félons cachemiris avant de les envoyer au Pakistan perpétrer des actes terroristes. Par ailleurs, des rapports très détaillés indiquent que les services indiens ont financé des groupes rebelles cachemiris et leur ont ordonné de commettre des attentats à l'intérieur de la région du Cachemire sous occupation indienne afin d'intimider la population et d'étouffer toute velléité de lutte pour la liberté. Cela a été constaté par Human Rights Watch et Amnesty International, entre autres.

Le Premier Ministre indien a dit que le Pakistan recherchait la parité militaire. Ce n'est pas le cas. Ce que nous recherchons, c'est l'équilibre militaire. Nous sommes en droit de prétendre à un niveau comparable

de sécurité et prions instamment les fournisseurs de l'armée indienne de ne pas lancer de nouvelle course aux armements dans le sous-continent.

Nous formons l'espoir que, malgré la déclaration faite aujourd'hui par le Premier Ministre Vajpayee, des esprits plus calmes, s'il y en a à New Delhi, réfléchiront et arriveront à la conclusion que le dialogue est la seule solution possible aux problèmes qui opposent l'Inde et le Pakistan et qu'ils répondront par l'affirmative à l'offre faite hier par le Président du Pakistan.

Mme Abdelhady-Nasser (Palestine) (*parle en anglais*): La déclaration faite aujourd'hui par le représentant d'Israélien était pleine de déformations et d'inventions. De plus, elle a fait transparaître le mépris flagrant et persistant d'Israël pour la communauté internationale, incarnée par l'Organisation mondiale, dont cette Assemblée. Une fois de plus, l'opinion de la grande majorité des États Membres respectueux du droit international et du droit international humanitaire est traitée avec dédain.

Loin de voir Israël changer d'attitude et se plier au droit international, la communauté internationale a entendu aujourd'hui qu'elle devait changer sa démarche lorsqu'il s'agit de faire respecter le droit concernant la question de Palestine. Empreint d'un mépris et d'un dédain profonds à l'égard des fondements mêmes du droit international, y compris la Charte des Nations Unies, Israël poursuit, dans l'impunité, l'occupation coloniale et militaire qu'il a entamée voilà plus de 36 ans sur les territoires palestiniens aux dépens du peuple de Palestine.

C'est le Gouvernement israélien qui a enlisé les efforts diplomatiques et qui fait véritablement obstacle à la paix et à la stabilité. Ainsi, il vilipende et menace le Président élu parce que Israël n'aspire pas à un règlement pacifique, et non pas l'inverse. Il est notoire que le Premier Ministre israélien, son Ministre de la défense et le chef d'état-major ont commis de très nombreux crimes de guerre à l'encontre de la population palestinienne. Le Premier Ministre a été gravement mis en cause dans des massacres de Palestiniens. Ce gouvernement compte un très grand nombre d'extrémistes de droite, partisans d'idéologies racistes qui prônent l'intolérance et y incitent certains d'entre eux appelant même publiquement à l'expulsion ou au transfert de toute la population palestinienne des territoires occupés.

C'est le Gouvernement le plus à droite de la brève histoire d'Israël. Et pourtant l'on nous demande de croire que c'est un gouvernement qui veut réellement la paix alors qu'en fait, toutes ses actions prouvent le contraire. Le même gouvernement qui fait des discours fleuris sur la paix et le fait de transformer les épées en socs continue d'utiliser des avions de guerre, des hélicoptères armés, des chars et des bulldozers contre le peuple palestinien, tuant encore aujourd'hui des civils, dont une fillette de trois ans à Gaza. En outre, il faut se rappeler que c'est l'occupation israélienne qui est la cause principale de tous les maux d'aujourd'hui, y compris des actes de terreur condamnables.

Le temps m'empêche d'explorer en détail toutes les violations israéliennes contre le peuple palestinien ou de calculer l'impact proportionnel du nombre de morts causées par les destructions généralisées infligées au peuple palestinien par la puissance occupante par rapport à d'autres pays, et que le représentant israélien a omis de calculer. Il suffit de dire qu'il n'y a pas d'instrument de droit international ou de principe juridique noble qui n'ait été violé en termes de politique ou d'action à la fois par Israël, État et puissance occupante. Citons l'acquisition de territoires par la guerre, des politiques et des actions de colonisation, de transfert forcé de personnes sur des territoires occupés, des violations systématiques des droits de l'homme, y compris des meurtres prémédités, le terrorisme d'État, des châtiments collectifs, des actes de discrimination contre les minorités, la prolifération d'armes nucléaires et d'armes de destruction massive, la violation de la souveraineté de nombreux autres États, y compris par des attaques militaires et des assassinats, le blanchiment d'argent, le trafic des êtres humains et des armes légères, et la violation du droit fondamental et inaliénable à l'autodétermination.

La situation est donc peu reluisante, mais aujourd'hui, est apparue une lueur d'espoir. L'on a appris que 27 pilotes de l'aviation israélienne ont soumis une lettre à leur commandant et refusent d'effectuer des frappes dans les zones palestiniennes car ces frappes sont « illégales et immorales » et ils condamnent l'occupation israélienne. Avec des officiers de l'armée qui ont refusé de servir dans les territoires palestiniens occupés et de nombreux autres Israéliens qui oeuvrent en faveur de la paix, ils représentent une voix de la conscience et leur attitude de principe nous redonne espoir dans la possibilité de

réaliser la paix entre les deux peuples, indépendamment des positions et des actions du gouvernement actuel.

M. Amirbayov (Azerbaïdjan) (*parle en anglais*) : L'Azerbaïdjan regrette que cette tribune ait de nouveau servi à l'Arménie pour diffuser de fausses informations visant à obtenir justification à sa politique d'État immorale et répugnante de graves violations du droit international, y compris de la Charte des Nations Unies.

L'Arménie continue de défier la communauté internationale et l'Assemblée en continuant d'occuper illégalement le Haut-Karabakh et sept régions adjacentes de l'Azerbaïdjan. Elle continue d'ignorer la volonté de la communauté internationale reflétée dans les quatre résolutions du Conseil de sécurité qui demandent clairement le retrait immédiat, inconditionnel et intégral de l'Arménie des territoires occupés. Aujourd'hui, lorsque nous parlons de la nécessité de rendre cette Organisation meilleure et plus efficace dans la préservation de la paix et de la sécurité internationales, nous devons réfléchir sérieusement à la façon de s'assurer que les États agresseurs tels que l'Arménie sont traduits en justice.

Le Ministre arménien a tenté de tromper les représentants en présentant des mythes peu convaincants au sujet de mon pays. Je n'abuserai pas du temps de l'Assemblée en explorant toute l'anthologie des mythes arméniens mais j'en mentionnerai quelques-uns.

Le premier mythe est que le Haut-Karabakh a réalisé son rêve de longue date de devenir un État indépendant. Tous ceux ici présents qui connaissent un peu l'histoire du Caucase savent que le Haut-Karabakh n'a jamais été et ne sera jamais ni indépendant ni affilié à l'Arménie. Il continuera toujours de faire partie intégrante de l'Azerbaïdjan et il a toujours été le cœur de la culture, de la science, de l'art et de la vie politique de l'Azerbaïdjan.

Le deuxième mythe concerne le soi-disant blocus auquel l'Arménie pauvre et éprouvée est soumise depuis longtemps par ses voisins. Peut-on parler d'un blocus lorsqu'un pays a accès à plusieurs États dans le monde extérieur et ne peut avoir des relations économiques normales avec un État dont il occupe les territoires et dont il tue brutalement la population depuis 1987? Je ne parlerai pas de tous ces massacres. Il suffit de mentionner celui de Khojaly de 1992 au

cours duquel 1 000 civils innocents ont été massacrés par les agresseurs arméniens. N'est-ce pas le territoire azerbaïdjanais de Nakhchivan qui a été soumis à un blocus par l'Arménie pour la seule raison qu'il est habité par des Azerbaïdjanais?

Le troisième mythe concerne le soi-disant arrangement de Key West, évoqué par le Ministre Oskanian. En fait, la population de cette petite ville tranquille devrait remercier l'Arménie pour cette grande publicité, qui comprend un vocabulaire politique d'amateur. Ce que le représentant de l'Arménie a décrit comme une percée n'est rien d'autre que le souhait réel de l'Azerbaïdjan de continuer les négociations qui se poursuivent depuis plus de 10 ans et qui devraient donner lieu à une solution fondée sur les normes et principes du droit international.

L'autre mythe est que l'Arménie a gagné la guerre et a annexé le Haut-Karabakh et d'autres territoires azerbaïdjanais, et qu'elle vivra heureuse avec le statu quo aussi longtemps qu'elle le souhaite. De cette tribune, je puis assurer l'Assemblée que l'Azerbaïdjan n'épargnera aucun effort pour rétablir la justice et sa souveraineté à l'intérieur des frontières reconnues par la communauté internationale. Aucun pouce de notre terre ne sera cédé à l'agresseur. Je serai heureux que l'Arménie comprenne cela parfaitement. L'attention particulière que le Ministre a porté à cet aspect des choses dans sa déclaration montre que l'agresseur est préoccupé par la situation en évolution et les perspectives à court terme. En occupant des territoires azerbaïdjanais, l'Arménie ressent une profonde appréhension et craint d'avoir eu des ambitions démesurées.

S'agissant de l'argent des revenus pétroliers qui seraient utilisés pour des armes, le Gouvernement de l'Azerbaïdjan, grâce au voisin que nous avons, soit dépenser de grandes sommes d'argent – récemment, 70 millions de dollars – pour alléger les souffrances de près d'un million de réfugiés et de personnes déplacées, expulsées de leur maison par les agresseurs arméniens. Hier, le Premier Ministre Aliyev en a parlé clairement dans son intervention.

Pour terminer, je voudrais, à travers la présidence, lancer un appel au tigre caucasien autoproclamé pour qu'il revienne à la réalité et comprenne qu'il a tout intérêt à oublier les mythes, à ouvrir les yeux et à respecter l'esprit et la lettre du document de base de cette Organisation, la Charte des

Nations Unies. Après tout, nous ne sommes pas dans une jungle.

M. Hong Je-ryong (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Ma délégation voudrait exercer son droit de réponse au sujet de la déclaration faite par le Ministre des affaires étrangères de la République de Corée, qui a évoqué la question nucléaire. Pour permettre aux membres présents de mieux comprendre cette question, je voudrais préciser les points suivants.

La question nucléaire est fondamentalement le résultat de la politique hostile des États-Unis visant à isoler et à étouffer la République populaire démocratique de Corée politiquement, économiquement et militairement. La question résulte de l'hostilité profonde des États-Unis, qui refusent notre système et ne veulent pas coexister pacifiquement avec la République populaire démocratique de Corée.

La dénucléarisation de la péninsule coréenne a été engagée par la République populaire démocratique de Corée. Elle constitue l'objectif suprême de notre pays et correspond à un désir sincère au sein de l'ensemble de la nation coréenne. C'est dans cet esprit que la République populaire démocratique de Corée a présenté, lors des pourparlers tripartites et des pourparlers à six qui ont suivi, des propositions réalistes et raisonnables pour atteindre l'objectif de la dénucléarisation de la péninsule coréenne.

La proposition de la République populaire démocratique de Corée contenait un état détaillé des mesures à prendre simultanément pour régler globalement et équitablement la question nucléaire, et notamment : l'abandon de la politique hostile des États-Unis vis-à-vis de la République populaire démocratique de Corée; la conclusion d'un traité de non-agression entre la République populaire démocratique de Corée et les États-Unis; l'abandon du programme nucléaire et la normalisation des relations bilatérales. Ces mesures simultanées sont un moyen réaliste de dénucléariser la péninsule et toute objection à cette formule équivaut à un refus.

Or, les États-Unis ont demandé à maintes reprises que la République populaire démocratique de Corée renonce d'abord à son programme nucléaire, sans faire la moindre allusion à un abandon parallèle de leur politique hostile vis-à-vis de la République populaire

démocratique de Corée, élément pourtant capital pour le règlement de la question nucléaire.

Les États-Unis ont agi imprudemment, allant jusqu'à déclarer qu'un traité de non-agression n'était pas nécessaire et que cela ne les intéressait pas. Nous avons déjà fait clairement savoir que nous abandonnerions notre programme nucléaire à la seule condition que les États-Unis manifestent leur intention de coexister pacifiquement avec la République populaire démocratique de Corée en concluant un traité de non-agression et qu'ils prouvent concrètement qu'ils ont abandonné leur politique hostile vis-à-vis de la République populaire démocratique de Corée.

Le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée n'a pas changé de position quant à son souhait de règlement pacifique de la question nucléaire, par le dialogue et la négociation.

Comme les membres le savent, la Corée du Nord et la Corée du Sud, par leur Déclaration conjointe du 15 juin dernier, se sont engagées à promouvoir la réconciliation nationale et le processus de réunification par le peuple coréen lui-même. Je voudrais faire fond sur cette déclaration conjointe pour inviter les autorités sud-coréennes à coopérer avec le peuple de la République populaire démocratique de Corée, leurs compatriotes, et à s'abstenir de suivre une force étrangère. Si la Corée du Sud souhaite sincèrement un règlement pacifique de la question nucléaire, la réconciliation nationale et la réunification, elle serait bien avisée d'exhorter les États-Unis à renoncer à leur politique hostile vis-à-vis de la République populaire démocratique de Corée et à répondre favorablement à la proposition que nous avons faite en vue du règlement pacifique de la question nucléaire.

M. Shringla (Inde) (*parle en anglais*) : Chaque année, au sein de cette instance, le Pakistan montre les limites de sa capacité à agir de façon responsable et clairvoyante. Nous considérons l'Assemblée générale des Nations Unies comme une tribune permettant à chacun de faire connaître ses vues, et non de lancer des invectives. Le Pakistan reste l'épicentre du terrorisme, en dépit de ses protestations, qu'il a faciles, en pays dont la politique étrangère a toujours reposé sur la dissimulation et le double-langage. La communauté internationale commence d'ailleurs à en prendre conscience et à l'admettre, depuis la reprise des activités des Taliban en Afghanistan. Le Pakistan a fait des efforts désespérés pour créer une fiction politique

autour de ses bons états de service en matière de lutte antiterroriste. Ce n'est pas surprenant, pour un pays dont l'histoire et la politique s'enracinent dans la fiction politique. Selon notre expérience, la lutte du Pakistan contre le terrorisme international n'est jamais que 1 % d'intentions et 99 % de prétention. Il faudra que le Pakistan inverse ce rapport s'il veut que nous prenions au sérieux son engagement de mettre fin au terrorisme transfrontalier contre l'Inde.

Nous tenons à rappeler au Pakistan qu'il ne peut pas espérer atteindre à la mesure éclairée à laquelle il aspire sans faire preuve d'une certaine mesure de clairvoyance pour ce qui est des questions graves relatives à la paix et à la stabilité. Mais puisque nous ne voulons pas émuler la diplomatie pakistanaise de l'invective et de la haine, nous ne ferons pas plus de cas des observations scandaleuses du représentant du Pakistan.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne la parole, pour cinq minutes, au représentant du Pakistan.

M. Khalid (Pakistan) (*parle en anglais*) : Le Représentant permanent du Pakistan, dans sa première intervention au titre du droit de réponse, s'est déjà largement étendu sur la position pakistanaise. Je me bornerai donc à ajouter quelques observations supplémentaires en rapport avec cette discussion.

Au cours des dernières années, l'Inde a poursuivi une stratégie sophistiquée consistant à se dépeindre comme victime d'un terrorisme parrainé par l'étranger. Mais ces allégations n'ont jamais été vérifiées. L'Inde a fait la sourde oreille aux demandes qui lui étaient faites de mener une enquête judiciaire impartiale sur ces incidents, mais les enquêtes qui ont été effectuées montrent que ces incidents terroristes s'inscrivent dans un plan mûrement réfléchi et systématique des agences de renseignement indiennes.

Je voudrais citer une enquête indépendante réalisée par deux organisations non gouvernementales indiennes indépendantes – l'Organisation panjabi de défense des droits de l'homme et le Mouvement contre la répression étatique – qui a conclu, en mars 2000, que le massacre de Chattisinghpura avait été perpétré par des éléments félons à la solde d'agences indiennes.

Le rapport de 1999 de Human Rights Watch, intitulé « Derrière le conflit du Cachemire », indique que depuis 1995, au moins, les forces de sécurité

indiennes arment et entraînent des forces auxiliaires locales composées de militants qui se sont rendus ou qui ont été capturés et qu'on utilise pour aider les agents qui montent des opérations anti-insurrectionnelles. Ces groupes participent à des patrouilles conjointes, reçoivent et exécutent des ordres donnés par les forces de sécurité et opèrent ouvertement devant les bunkers et les camps de l'armée et des forces de sécurité. Beaucoup de ces groupes ont été responsables de graves abus des droits de l'homme, notamment des exécutions sommaires, des disparitions, des actes de torture et des détentions illégales. Amnesty International, dans son rapport de 1999, a dit :

« Les renégats, agissant d'habitude en collaboration avec ces différentes institutions, auraient également participé activement à la capture de certaines personnes qu'ils ont ensuite fait disparaître. »

Au cours des trois dernières années, des agents parrainés par l'Inde et les services indiens de renseignements, RAW, ont perpétré 170 actes de terrorisme au Pakistan, faisant 176 morts et 554 blessés. Depuis 2000, 279 agents indiens ont été appréhendés au Pakistan, et à ce jour, 57 camps d'entraînement – des centres de réception – ont été confirmés et identifiés en Inde par des terroristes qui avaient été appréhendés, essentiellement dans le Cachemire occupé par l'Inde, le Rajasthan et le Gujarat.

Le terrorisme d'État est la pire forme de terrorisme. J'espère que l'Inde répondra à l'offre de dialogue et de réconciliation faite par le Président du Pakistan avec la même sincérité que celle avec laquelle elle a été faite.

La séance est levée à 19 h 55.